



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2019

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUIITS-SAINT-GEORGES

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
ÉDITO DU PRÉSIDENT	4
2019 EN BREF	5-8
PREMIÈRE PARTIE :	
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES : UN TERRITOIRE, UNE INSTITUTION	9
NÉE LE 1 ^{ER} JANVIER 2017, UNE COMMUNAUTÉ PLURIELLE, DYNAMIQUE, SOLIDAIRE	9-10
LA CARTE DU TERRITOIRE : UNE COMMUNAUTÉ DES COMMUNES	11-12
LA GOUVERNANCE	13-14
LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES	15
LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES	16
L'ADMINISTRATION	17-18
LA CARTE DES SITES COMMUNAUTAIRES	19-20
DEUXIÈME PARTIE :	
L'ACTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2019	21
UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES QUI OEUVRE POUR L'ATTRACTIVITÉ, L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SON TERRITOIRE	21
Développement économique et touristique	22-27
Planification, urbanisme et habitat	28
Développement durable et protection de la biodiversité	29-30
Protection de l'environnement : eau, assainissement, déchets	31-36
Système d'information géographique	37
UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES QUI AGIT POUR SES HABITANTS ET FAVORISE LA COHÉSION SOCIALE	38
Pôle cohésion sociale, enfance, solidarités et culture	38
Petite enfance, enfance, jeunesse	39-46
Direction des solidarités	47-51
Action culturelle et sportive	52-56
Service commun scolaire	57-58

Chiffres Clés



Créée le 1^{er} janvier 2017



1^{er} Communauté
de communes
de Côte-d'Or



Fait partie des 120
collectivités
territoriales XXL



493 km²
de superficie



Située entre
Dijon et Beaune

TROISIÈME PARTIE :

LA MOBILISATION DES RESSOURCES ET DES MOYENS, LA MUTUALISATION

DIRECTION FINANCIÈRES 59

RESSOURCES HUMAINES 60-63

PATRIMOINE, MOYENS GÉNÉRAUX ET SYSTÈME D'INFORMATIONS 64-65

MISSION ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS 66

COMMUNICATION 67-68

LES SERVICES PROPOSÉS AUX COMMUNES SOUS LA FORME DE

SERVICES COMMUNS 69

Autorisation du droit des sols 69

Secrétariat de mairie 69

Service scolaire 69

LES AUTRES MISES À DISPOSITION

Avec le syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale
(SCOT) des Agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges
et Gevrey-Chambertin 70

Avec la commune de Nuits-Saint-Georges 70

Avec la commune de Gevrey-Chambertin 71

Avec les communes de Chaux et Magny-lès-Villers 71

Avec les associations foncières 71

Avec l'Office de Tourisme communautaire 71

ANNEXES 72



30 500 habitants



14 vice-présidents



80 élus
communautaires



381 agents



Un taux d'activité
économique
de 80 %

PRÉAMBULE

Article 1^{er} des statuts de la Communauté de communes adoptés par délibération du conseil communautaire du 10 juillet 2018 :

« La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, créée par arrêté préfectoral du 12 décembre 2016, est instituée pour une durée illimitée.

Elle associe ses communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. »

ÉDITO

Pascal GRAPPIN

Président de la Communauté
de communes de Gevrey-Chambertin
et de Nuits-Saint-Georges



Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) adresse tous les ans, avant le 30 septembre, aux maires de chaque commune membre, un rapport qui retrace l'activité de l'établissement durant l'année précédente.

Ce rapport, qui concerne donc l'année civile 2019 a été présenté au Conseil Communautaire le mardi 29 septembre 2020. Il doit, à l'issue de cette présentation, être communiqué par chaque maire à son conseil municipal.

Il a pour objet de présenter l'EPCI et de donner une vue d'ensemble des activités engagées ou conduites, de revenir sur les principales réalisations, en vue d'informer les élus de chaque commune membre.

Pascal GRAPPIN

2019 EN BREF



28 JANVIER CÉRÉMONIE DES VOEUX À LA KARRIÈRE

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges a souhaité organiser une cérémonie des vœux pas comme les autres, pour débiter l'année 2019. Le 28 janvier, l'ensemble des habitants du territoire a été convié à une cérémonie des vœux sous les étoiles sur le site de la Karrière, site culturel incontournable du territoire. Plus de 600 personnes ont répondu à l'invitation. Un spectacle de l'école de cirque La Balle au Bond, ainsi qu'un concert des professeurs de l'École de Musique Intercommunale ont rythmé la soirée. Christophe Lucand, président de la Communauté de communes, et les vice-présidents, ont mis à l'honneur les agents de la collectivité, ainsi que l'ensemble des habitants du territoire.

21 FÉVRIER PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

En présence de Christophe Lucand et de Jean-Paul Serafin, vice-président en charge de la démocratie locale, a lieu le 21 février 2019, la première séance du Conseil de développement. Après une présentation de la collectivité, a été présentée une synthèse de la démarche du Plan Climat de notre territoire. En effet, la Communauté de communes a souhaité consulter le conseil de développement sur la faisabilité des différentes actions du Plan Climat ainsi que leur ordre de priorité.

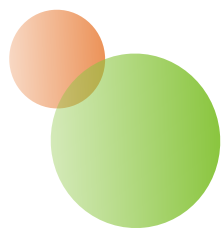
15 MARS VISITE DE LA MINISTRE DE LA JUSTICE

Nicole Belloubet, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux était en visite à Gevrey-Chambertin, le 15 mars 2019 pour la présentation de la nouvelle plateforme numérique TIG lancée le 4 mars. La ministre a été accueillie par le Préfet de région, Monsieur Moyne le maire de Gevrey-Chambertin et Monsieur Lucand, Président de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

11 AVRIL LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RÉCOMPENSÉE !

Lors de la cérémonie des Trophées des maires de Côte-d'Or, Christophe Lucand, président de la Communauté de communes a reçu le Trophée des Intercommunalités pour la mise en œuvre des #tutos ! Une belle récompense pour cette action originale qui sensibilise de manière pédagogique, ludique, sans être moralisateur, à la réduction de déchets. Ces tutos hebdomadaires diffusés sur les réseaux sociaux de la collectivité ont pour but d'apporter des solutions pratiques aux habitants sur la réutilisation et le réemploi d'objets, ou sur la lutte contre le gaspillage alimentaire.





5 JUIN

VOTE DU PCAET

Alors que le processus d'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) a débuté au printemps 2018, ce dernier a été voté lors du Conseil communautaire, avant d'être soumis pour avis aux services de l'État et à l'Autorité environnementale, ainsi qu'au Conseil de développement de la Communauté de communes. Les objectifs stratégiques du PCAET de l'intercommunalité sont, à horizon 2030 : une réduction de 26 % des gaz à effets de serre, une réduction de 19 % de la consommation énergétique, ainsi que la production de 131 GWh d'énergie renouvelable, sur le territoire. Pour cela, un programme d'actions en 8 axes et 42 actions a été proposé, sur des thèmes tels que la mobilité, l'économie locale, le bâtiment et l'habitat, l'agriculture et viticulture, les nouvelles énergies ou encore l'eau et la biodiversité. La validation définitive du PCAET interviendra en fin d'année après validation par l'autorité environnementale et enquête "publique".

18 JUIN

INAUGURATION DES TRAVAUX DU MULTI-ACCUEIL "LA FÉE CLOCHETTE" À GEVREY-CHAMBERTIN

Les équipes du multi-accueil de la "Fée Clochette" ont inauguré les nouveaux extérieurs de la structure, en présence de Christophe Lucand, Sylvie Ventard, vice-présidente en charge de la petite enfance, de la solidarité, de la cohésion et du handicap, et de Gilles Seguin, vice-président en charge des Finances. A cette occasion, les parents ont pu découvrir les nouveaux aménagements, jeux et revêtements au sol.



JUILLET

CRÉATION DE LA DIRECTION DES SOLIDARITÉS

1^{ER} SEPTEMBRE

CRÉATION DE LA DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX, DU PATRIMOINE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATIONS

Le 1^{er} septembre dernier, une nouvelle Direction a vu le jour au sein de notre intercommunalité : la Direction du Patrimoine, des Moyens Généraux et des Systèmes d'Informations (DPMGSI). Composée d'une quinzaine d'agents, sous l'égide de Denis Girard, cette nouvelle Direction appartenant au Pôle Moyens, Ressources et Mutualisation a pour objectif de répondre aux nouveaux besoins de notre collectivité et d'améliorer nos conditions de travail. Ainsi, la Direction des Moyens Généraux, du Patrimoine et des Systèmes d'Informations a pour mission de valoriser le patrimoine communautaire, optimiser les moyens de fonctionnement des services et améliorer l'environnement et le confort de travail des agents. Cela se traduit par trois grandes missions : l'entretien et la gestion du patrimoine communautaire (bâtiments, espaces verts et cadre de vie), la gestion des moyens généraux et la logistique courante (organisation de l'accueil physique et téléphonique, gestion et suivi du courrier...), et l'assistance informatique (conseils aux utilisateurs, gestion, déploiement et maintenance des équipements...). Au-delà de ces missions, la DPMGSI a également la volonté de développer un état d'esprit de prestataire de service, à la fois à l'écoute et réactif vis-à-vis des demandes des élus et des services.

4 SEPTEMBRE

INAUGURATION SIGNALÉTIQUE PATRIMONIALE DES CLIMATS DE BOURGOGNE

Le 4 septembre, a été inauguré la signalétique Patrimoniale des Climats de Bourgogne, par l'Intercommunalité, et l'association des Climats du vignoble de Bourgogne - Patrimoine Mondial. Huit relais d'Information Service (RIS) et des panneaux d'entrée de ville ont été installés permettant aux touristes et habitants de bénéficier d'explications sur le patrimoine viticole inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO en lien avec l'histoire du village ou du site touristique où il se situe. Étaient présents pour l'occasion, Didier Paris, Député de la Côte-d'Or, Sylvie Martin, Conseillère Régionale de Bourgogne-Franche-Comté déléguée au tourisme et à la viticulture, et Bernard Moyne, Maire de Gevrey-Chambertin. Une installation co-financée par la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.



7 SEPTEMBRE

INAUGURATION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE NUITS-SAINT- GEORGES

Faisant suite aux travaux de réhabilitation achevés au début de l'été 2018, la piscine intercommunale de Nuits-Saint-Georges a eu lieu le 7 septembre, en présence du Sous-Préfet, de Michel Neugnot, 1^{er} Vice-Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de François Sauvadet, Président du Département de la Côte-d'Or, et de Florence Vedrenne, adjointe au maire de Nuits-Saint-Georges en charge des sports. Cet équipement sportif met à disposition des associations locales et des écoles participant à la dynamique du territoire.

14 SEPTEMBRE

INAUGURATION DU PÔLE PÉRISCOLAIRE DE CORGOLOIN- COMBLANCHIEN- PRÉMEAUX-PRISSEY

Le nouveau pôle périscolaire de Corgoloin-Comblanchien-Prémieux-Prissey, a quant à lui été inauguré le samedi 14 septembre, en présence de Jean-Baptiste Peyrat, Sous-Préfet de l'arrondissement de Beaune, du Député de la Côte-d'Or, de Sylvie Martin, Conseillère Régionale de Bourgogne-Franche-Comté déléguée au tourisme et à la viticulture et de Dominique Veret, Maire de Corgoloin. Ce nouvel accueil périscolaire fait face à l'accroissement des effectifs, avec une capacité d'accueil maximum de 180 élèves de maternels et élémentaires. Un hommage à Jacky Moulin, à l'initiative du projet du pôle périscolaire, a été rendu à l'occasion de cette inauguration.



12 OCTOBRE

INAUGURATION DE LA NOUVELLE SALLE MULTI- SPORTS D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNALES DE SAULON-LA- CHAPELLE

Cette série d'inauguration s'est achevée le 12 octobre par la nouvelle salle multi-activités intercommunale de Saulon-la-Chapelle en présence une nouvelle fois du Sous-Préfet, de Michel Neugnot, de Didier Paris et de Pascal Bortot, maire de Saulon-la-Chapelle. Cet équipement, mis gratuitement à disposition des clubs sportifs du territoire, participent au dynamisme de l'Intercommunalité.

Lancement des travaux de la Halle Chambertin



DÉCEMBRE

Adoption du plan d'action commerce local 2020 et convention avec la CCI21 pour sa mise en oeuvre.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DÉCEMBRE : UNE DÉLIBÉRATION POUR REFUSER L'AUGMENTATION DU FPIC

Lors du dernier conseil communautaire de l'année, les élus ont rejeté, lors d'un vote, l'augmentation du fonds de péréquation exigé par les services de l'Etat. Ce prélèvement de près d'un million d'euro est devenu disproportionné et injuste pour les délégués communautaires, au regard de ses modalités de calcul.

29 NOVEMBRE

LE MOIS DU DOC' AU CINÉMA NUITON

Le mois du film documentaire, événement annuel, qui pendant un mois propose des séances de projection de documentaire sur tout le territoire, s'est achevée en 2019, au cinéma Le Nuiton, pour la première fois. Au programme de cette soirée spéciale, la projection de "Vitis Prohibita", qui a reçu le prix du Meilleur Long-Métrage au Festival International de la Vigne et du vin suivi d'une dégustation de vie proposée par l'Association "Cépages et Découvertes".



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES :

UN TERRITOIRE, UNE INSTITUTION

NÉE LE 1^{ER} JANVIER 2017, UNE COMMUNAUTÉ PLURIELLE, DYNAMIQUE,
SOLIDAIRE

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges couvre un territoire de 493 km², rassemblant 30 500 habitants, répartis en 55 communes. À l'intermédiaire de Dijon et Beaune, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges est la plus importante de Côte-d'Or. Elle s'identifie par des atouts économiques et des trésors patrimoniaux singuliers reconnus mondialement.

PLURIELLE

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges couvre un territoire d'exception, aux paysages et aux identités marqués entre la Côte, les Hautes-Côtes et la Plaine.

Son territoire est composé d'un tiers de vignes, dont 24 grands crus sur les 33 que comptent la Bourgogne, et d'un tiers de forêt. Elle est la première intercommunalité de France à avoir eu en gestion une Réserve Naturelle Nationale. Située sur les communes de Brochon et de Gevrey-Chambertin, la Réserve Naturelle Combe Lavaux-Jean Roland s'étend sur 487 ha. Elle est la première Réserve Naturelle de Côte-d'Or et est la quatrième de Bourgogne.

Elle fait partie des 304 réserves naturelles de France. Sa gestion a été confiée à la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-

Georges et à l'Office Nationale des Forêts (ONF), gestionnaire associé. La Direction de la biodiversité et du développement durable de la collectivité a également en gestion les sites Natura 2000 du territoire, et les Espaces Naturels Sensibles du bois de Montfée, aux côtés du Conseil Départemental de la Côte-d'Or. Une diversité de paysage qui fait la richesse de notre territoire.

Son engagement fort en faveur de la biodiversité a notamment valu à la Communauté de communes d'être choisi par le Ministère de l'Écologie comme site pilote pour la reconquête de la biodiversité.

Conscient du rôle important des collectivités territoriales et des acteurs locaux dans la lutte contre le réchauffement climatique, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges s'est aussi engagée

dans un Plan Climat Air Énergie Territorial. Proactive, la Communauté de communes anticipe les réglementations à venir (accord de Paris).

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges est une partie intégrante des Climats de Bourgogne, site inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco en 2015.

DYNAMIQUE

Avec un taux d'activité proche de 80% et 5 zones d'activités économiques intercommunales, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges couvre un territoire attractif.

Son économie à la fois tournée

vers la viticulture, l'agriculture, l'artisanat, le tourisme, les entreprises de services et les industries fait de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges un territoire séduisant pour les entreprises souhaitant s'implanter au cœur de l'Europe et à proximité des grands axes routiers, autoroutiers et ferroviaires tout en bénéficiant d'un cadre de vie agréable.

La Communauté de communes a également pour ambition d'être à la hauteur de sa renommée. Elle bénéficie en effet d'un fort potentiel touristique qu'elle souhaite développer et faire monter en puissance.

Cette volonté s'illustre notamment par la création du nouvel Office de Tourisme, en mars 2018, issu de la fusion des Offices de Tourisme de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

SOLIDAIRE

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges se distingue à plus d'un titre.

L'intercommunalité souhaite s'inscrire dans une démarche responsable dans laquelle seront associés tous les acteurs du territoire : les habitants, usagers, bénévoles, membres associatifs, associations, agriculteurs, viticulteurs, entreprises et entrepreneurs.

Dans le cadre de sa mission de la protection de l'Environnement, la collectivité dispose également d'un Plan Local de Prévention Déchets. Afin de sensibiliser ses habitants à la réduction des déchets, de manière ludique, pédagogique sans être moralisateur, la Communauté de communes a créé des « tutos » disponibles chaque semaine sur les réseaux sociaux communautaires.

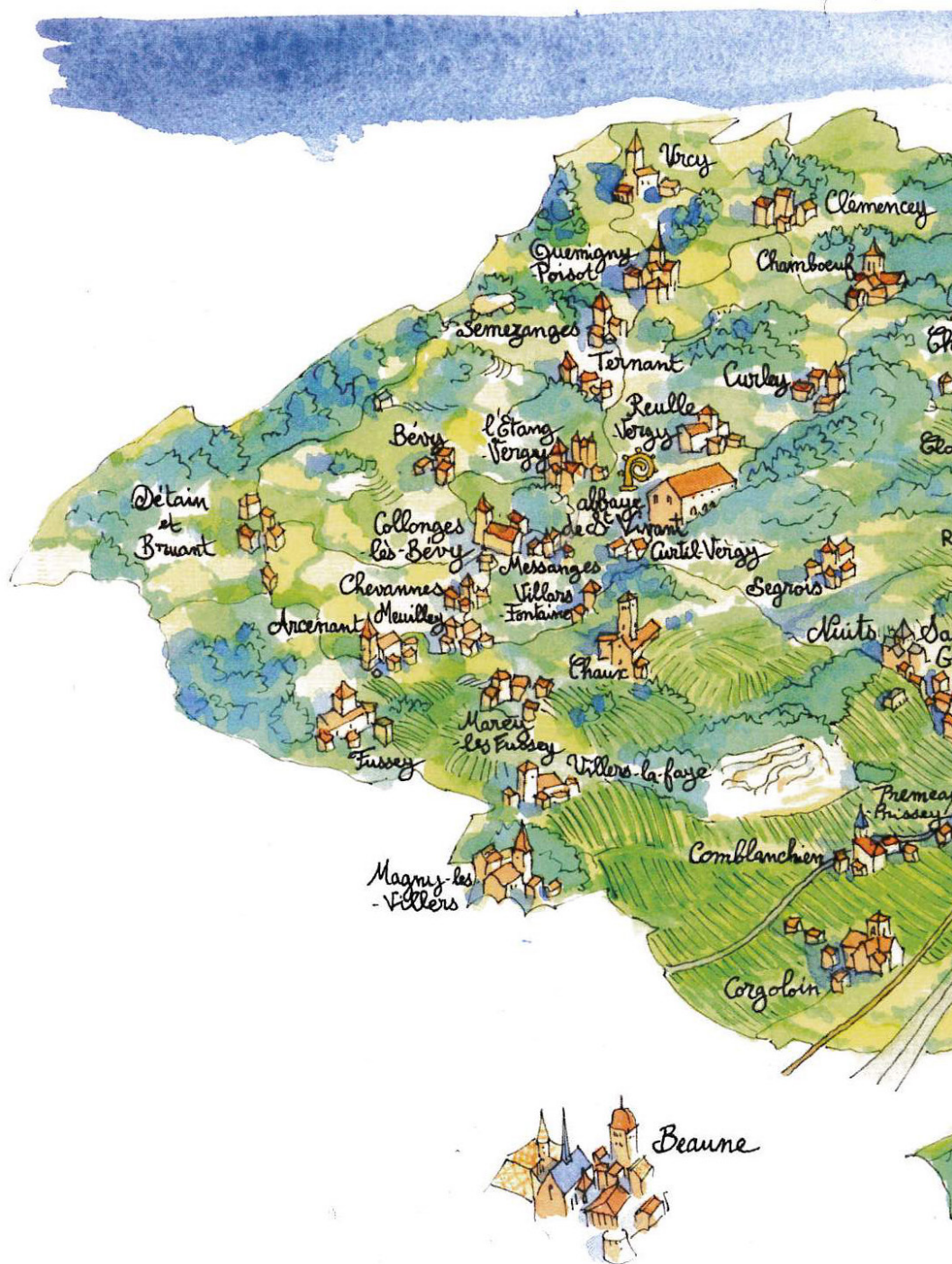
La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges s'est également engagée en faveur d'un accès à la culture pour tous. Avec une école de musique intercommunale dispensant près de 200 heures de cours hebdomadaires sur deux sites (à Gevrey-Chambertin et à Nuits-Saint-Georges) et avec un réseau de 5 médiathèques intercommunales.

Enfin, la Communauté de communes organise de nombreux services publics de proximité utiles à la vie quotidienne de ses habitants, et notamment des familles avec de nombreux accueils périscolaires et extrascolaires, restaurants scolaires, des accueils de jeunes enfants et crèches, ainsi que des installations sportives (piscines, salles multi-activités).

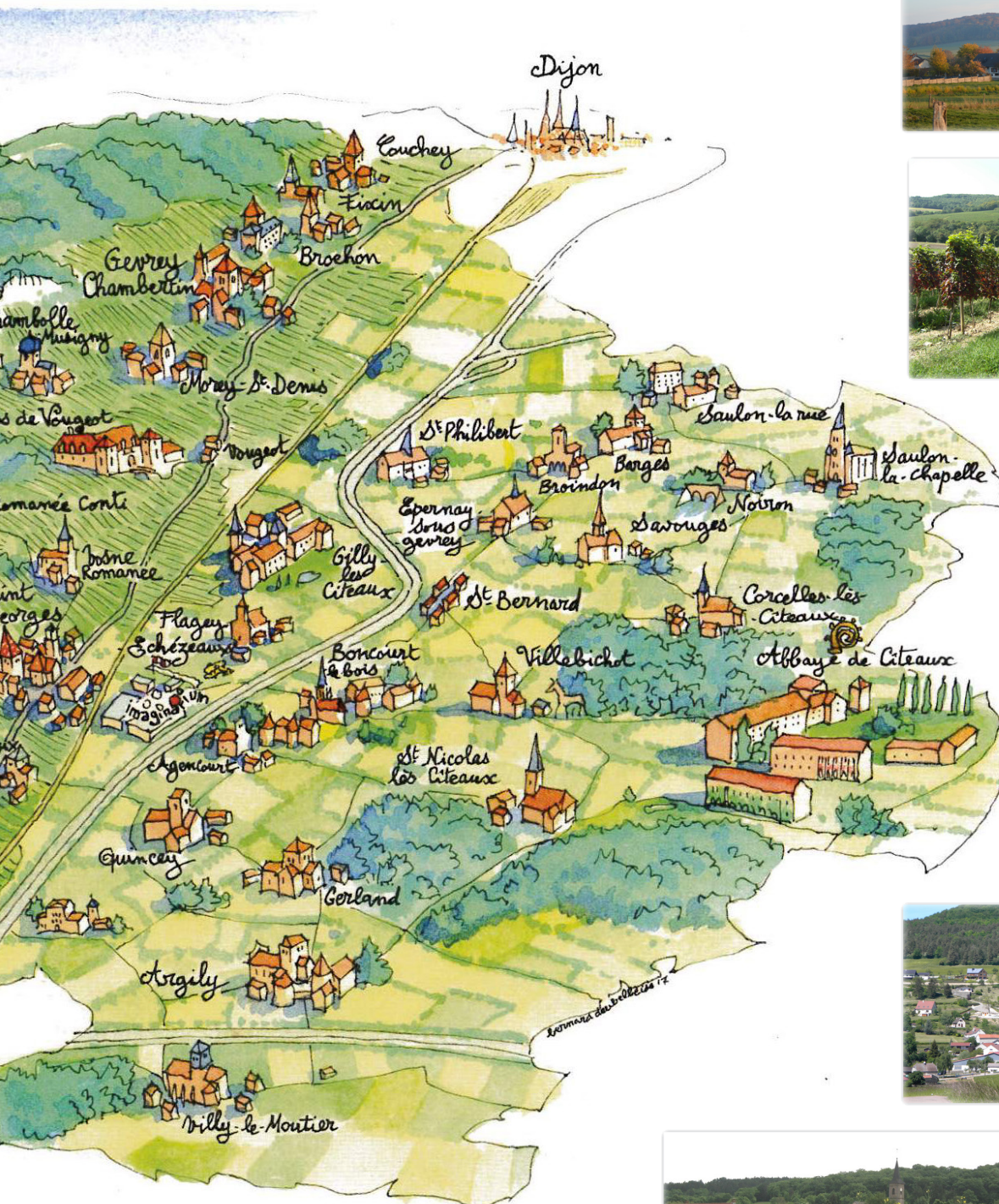


LA CARTE DU TERRITOIRE : UNE COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

55 communes
30 500 habitants
493 km²



La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges est composée de 30 500 habitants et 55 communes réparties sur différentes zones géographiques : la côte viticole, les Hautes-Côtes et la Plaine.



LA GOUVERNANCE

LES VICE-PRÉSIDENTS

LE PRÉSIDENT

Pascal GRAPPIN

Président

Maire de Villebichot



Alain CARTRON

1^{er} Vice-Président
délégué à l'Aménagement
de l'Espace communautaire
et aux Mobilités

Maire de Nuits-Saint-Georges



Christophe LUCAND

2^{ème} Vice-Président
délégué à l'Économie Sociale et Solidaire,
à l'Insertion et à l'Emploi

Maire de Gevrey-Chambertin



Valérie DUREUIL

3^{ème} Vice-Présidente
déléguée à la Petite enfance,
à l'Enfance et à la Jeunesse,
aux Affaires sociales et aux Solidarités

Maire de Magny-les-Villers



Hubert POULLIOT

4^{ème} Vice-Président
délégué aux Politiques de l'Eau
et de l'Assainissement

Maire de Saint-Philibert



Sylvie VENTARD

5^{ème} Vice-Présidente
déléguée aux Finances et
à la Prospective Financière

Maire de Savouges



Didier TOUBIN

6^{ème} Vice-Président
délégué à la Gestion des Déchets

Maire de Comblanchien



Ghislaine POSTANSQUE

7^{ème} Vice-Présidente
déléguée au Développement
Touristique du Territoire

Conseillère Nuits-Saint-Georges



Gilles CARRÉ

8^{ème} Vice-Président
délégué aux Relations avec
les communes, au Développement de
la Mutualisation entre communes
et au Projet de Territoire

Maire de Couchey



Pascal BORTOT

9^{ème} Vice-Président
délégué à la Culture et
au Développement de l'Animation
Culturelle sur le Territoire,
au Développement des Partenariats
associatifs et à la Communication

Maire de Saulon-la-Chapelle



Christian ROUSSEL

10^{ème} Vice-Président
délégué au Développement
Économique et à la Politique
locale du Commerce

Maire de Valforêt



Jacques BARTHELEMY

11^{ème} Vice-Président
délégué à la Gestion des Ressources
Humaines, à la Commande Publique
et à la Gestion des Moyens Généraux

Maire de Chamboeuf



Dominique DUPONT

12^{ème} Vice-Président
délégué aux Suivi des Travaux,
à l'Entretien du Patrimoine et des
Équipements communautaires

Maire de Brochon



Georges STRUTYNSKI

13^{ème} Vice-Président
délégué à la Transition Énergétique,
au Développement durable et à
la Préservation de l'Environnement

Maire de Meulley



François MARQUET

14^{ème} Vice-Président
délégué au Sport et à la Gestion
des Équipements sportifs

Maire de Chambolle-Musigny

LES DÉLÉGUÉS



Gilles SEGUIN
Maire d'Agencourt



Jean-Paul SERAFIN
Maire d'Arcenant



Antonio COBOS
Maire d'Argilly



André DALLER
Maire de Barges



Thomas CAGNIANT
Maire de Bévy



Evelyne GAUTHEY
Maire de
Boncourt-le-Bois



Alain VION
Maire de Broindon



Philippe BALIZET
Maire de Chaux



Gérard FRICOT
Maire de Chevannes



Sylvie VACHET
Maire de
Collonges-les-Bévy



Hervé PETIT
Maire de
Corcelles-les-Cîteaux



Ludovic MILLE
1^{er} Adjoint
Corcelles-les-Cîteaux



Dominique VERET
Maire de Corgoloin



Christian MEZZAVILLA
1^{er} Adjoint Corgoloin



Danielle BELORGEY
1^{ère} Adjointe Couchey



Dominique BAILLEUX
Maire de Curley



Gilles STUNAUULT
Maire de Curtil-Vergy



Bernard CHOLET
Maire de
Détain-et-Bruant



**Jean-François
ARMBRUSTER**
Maire de
Épernay-sous-Gevrey



Pascal ROCHET
Maire de Fixin



**Jean-François
COLLARDOT**
Maire de
Flagey-Échezeaux



Philippe ROUARD
Maire de Fussey



Francis CHENOT
Maire de Gerland



Alexandre PLAZA
1^{er} Adjoint
Gevrey-Chambertin



Sophie GALLOIS
2^{ème} Adjoint
Gevrey-Chambertin



Malika AMINI
3^{ème} Adjoint
Gevrey-Chambertin



Philippe HUMBERT
5^{ème} Adjoint
Gevrey-Chambertin



Sabine DEFAUT
Conseillère
Gevrey-Chambertin



Michel CADOUX
Conseiller
Gevrey-Chambertin



Didier DANIEL
Maire de
Gilly-les-Cîteaux



Gilles MALSERT
Maire de
l'Étang-Vergy



Denis GAILLOT
Maire de
Marey-les-Fussey



Christian HOQUET
Maire de Messanges



Jean-Luc ROSIER
Maire de
Morey-Saint-Denis



Olivier PIRAT
Maire de
Noiron-sous-Gevrey



Christèle POUTHIER
2^{ème} Adjointe
Noiron-sous-Gevrey



**Jean-Claude
ALEXANDRE**
1^{er} Adjoint
Nuits-Saint-Georges



Nicole GENEVOIX
2^{ème} Adjointe
Nuits-Saint-Georges



Gilles MUTIN
3^{ème} Adjoint
Nuits-Saint-Georges



Claude LEFILS
4^{ème} Adjointe
Nuits-Saint-Georges



Olivier BAYLE
5^{ème} Adjoint
Nuits-Saint-Georges



Florence VEDRENNE
6^{ème} Adjointe
Nuits-Saint-Georges



Rémy VITREY
7^{ème} Adjoint
Nuits-Saint-Georges



Jocelyne FINCK
Conseillère
Nuits-Saint-Georges



Hervé TILLIER
Conseiller
Nuits-Saint-Georges



Daniel CARRASCO
Conseiller
Nuits-Saint-Georges



Nathalie FREYDEFONT
Conseillère
Nuits-Saint-Georges



Umberto CHETTA
Maire de
Prémexaux-Prissey



**Jean-Louis
LEXTREY**
Maire de
Quincey



Laurent BEDENNE
Maire de Reulle-Vergy



Jean-Claude GAILLARD
Maire de Saint-Bernard



Florence ZITO
Maire de Saint-
Nicolas-les-Cîteaux



Alain BOEUF
1^{er} Adjoint
Saulon-la-Chapelle



Philippe RUPIN
1^{er} Adjoint
Saulon-la-Rue



Gilbert MORIN
Maire de Segrois



Alain TRAPET
Maire de Semezanges



Régis DORLAND
Maire de Ternant



Christian MARCHISET
Maire d'Urcy



Pierre LIGNIER
Maire de
Villars-Fontaine



Isabelle CHAPUILLOT
Maire de
Villers-la-Faye



Marcel JOBARD
Maire de
Villy-le-Moutier



Jean-Louis RAILLARD
Maire de
Vosne-Romanée



Claude CHARLES
Maire de Vougeot

LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

À la suite des élections municipales et communautaires, un nouveau Président, Pascal GRAPPIN, a été élu lors de la séance d'installation des conseillers communautaires le 17 juillet 2020.

Le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire est composé de 78 membres. Chaque commune du territoire est représentée par un siège au minimum, son nombre de sièges est proportionnel à sa population. Le Conseil communautaire se réunit régulièrement afin de voter sur les différentes grandes actions de l'EPCI. En 2019, le Conseil communautaire s'est réuni 12 fois pour discuter et adopter 209 délibérations.

Le Président

Élu par les conseillers communautaires, le président dirige l'exécutif de la Communauté de communes. Il propose les priorités de la politique communautaire discutées en bureau exécutif. Il préside le Conseil communautaire, conduit les débats et fait exécuter les décisions par les services administratifs dont il est le chef.

Le Bureau exécutif

Il est composé de 15 membres, il réunit le président et les 14 vice-présidents. Chaque vice-président dispose d'un domaine de délégation attribué par le président. Le Bureau communautaire exécutif est l'organe de préparation des décisions majeures qu'engage la Communauté de communes.

Il s'est réuni à 16 reprises en format décisionnel en 2019 pour discuter et adopter 146 délibérations dans les domaines de compétences qui lui ont été délégués par le Conseil communautaire.

Les Commissions thématiques

Les conseillers communautaires et les élus municipaux intéressés participent au travail de commissions animées par chaque vice-président dans son domaine de délégation.

Les Commissions interviennent en amont du Bureau communautaire. Chargées d'instruire les projets et les affaires relevant de leur compétence, elles rendent un avis consultatif.

Pour la nouvelle mandature 2020-2026, elles sont en cours de constitution.

Chiffres Clés

28

réunions des instances
décisionnelles,
Conseil communautaire et
Bureau exécutif

321

délibérations discutées et
adoptées

LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges agit quotidiennement au service de ses habitants, des communes qui la composent, des associations et des entreprises du territoire. Véritable acteur du service public, son champ d'intervention est très large au vu du nombre de compétences qu'elle exerce. En 2019 la Communauté de communes a poursuivi l'exercice des compétences telles qu'elles existaient dans les 3 anciennes entités précédant la fusion, tout en engageant la réflexion nécessaire quant à la poursuite ou non de certaines d'entre elles et leur extension à l'ensemble du territoire, ainsi qu'à l'élaboration de nouveaux statuts communautaires conformément à la loi NOTRe (août 2015).

Les nouveaux statuts ont été adoptés par le Conseil communautaire le 10 juillet 2018 et entérinés par arrêté préfectoral du 22 novembre 2018. La définition de l'intérêt communautaire a quant à elle été votée en Conseil communautaire le 27 novembre 2018.

Les compétences obligatoires, de par la loi, et facultatives et optionnelles, au choix des élus communautaires et des conseils municipaux, qui ont été retenues sont présentées ci-dessous.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
- Développement économique et touristique : zones d'activités économiques (ZAE) communautaires, politique locale du commerce, autres actions de développement économique, promotion du tourisme dont création d'offices de tourisme et gestion des zones d'activités touristiques
- Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire : petite enfance, enfance-jeunesse, temps péri et extra-scolaire, lutte contre l'isolement et l'exclusion, démocratie participative et citoyenneté
- Assainissement
- Eau
- Création et gestion de maisons de services au public

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Autres actions de développement touristique
- Actions culturelles d'intérêt communautaire
- Actions sportives d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et gestion de la chambre funéraire intercommunale

L'ADMINISTRATION

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges emploie 355 agents au 31/12/2019. Au travers de leurs missions ils exercent les compétences de l'EPCI afin de proposer un service public de proximité et de qualité aux usagers et habitants du territoire.

UNE ORGANISATION EN 3 PÔLES

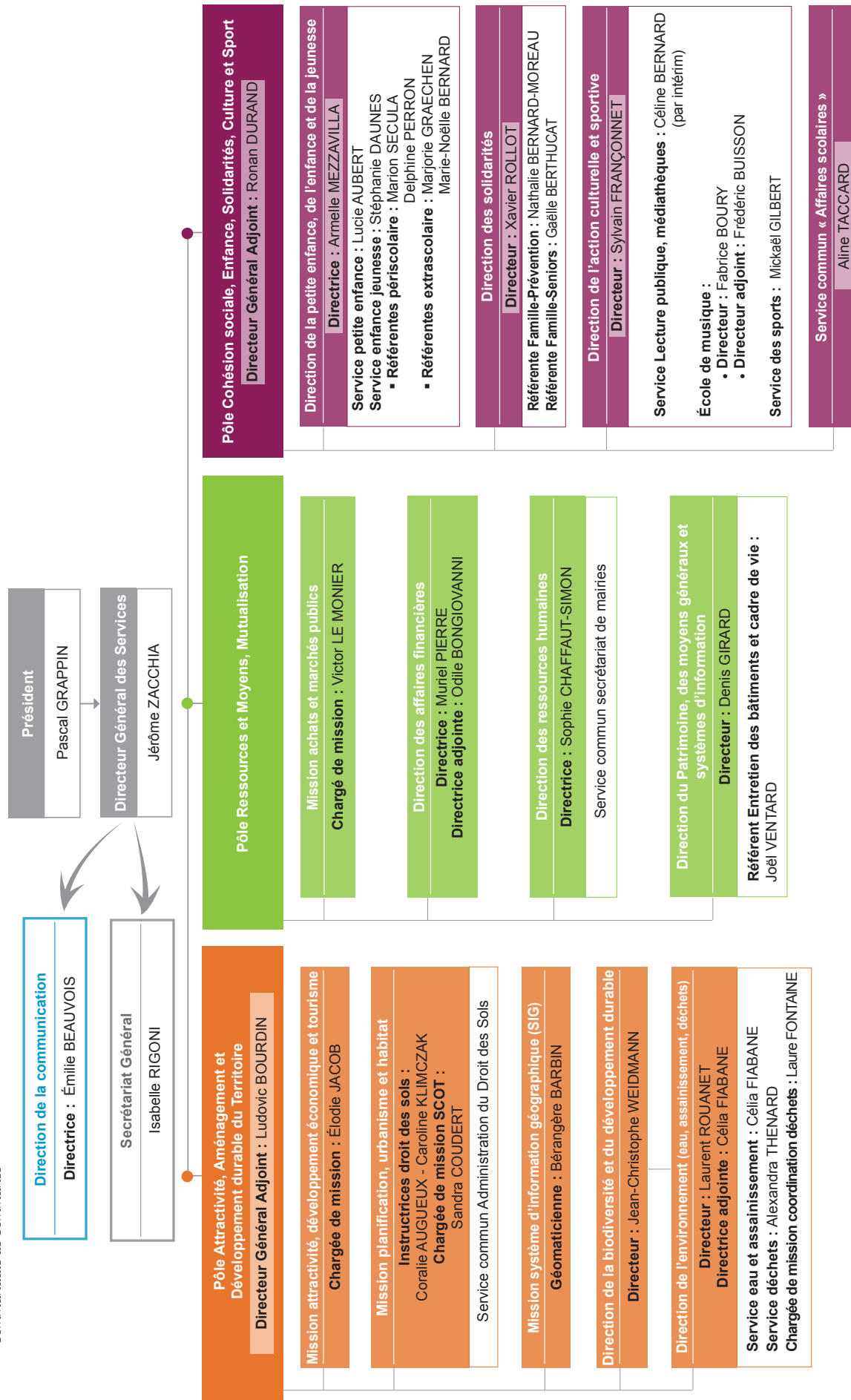
L'organigramme repose sur 3 pôles de compétences, qui s'articulent autour de la Direction Générale. Ces trois pôles «Attractivités, Aménagement et Développement durable du Territoire» ; «Ressources et Moyens, Mutualisation» et «Cohésion sociale, Enfance, Solidarités, Culture et Sport», sont le reflet d'une administration dynamique et efficace au service du projet des élus communautaires, au profit du territoire, de ses communes et de ses habitants.

DES SERVICES ÉVOLUTIFS

Chaque pôle est organisé en missions, directions et services.

Si la structure globale de cet organigramme est stabilisée, il s'agit d'un document soumis à évolution, régulièrement actualisé en fonction des besoins et des mouvements de personnel.



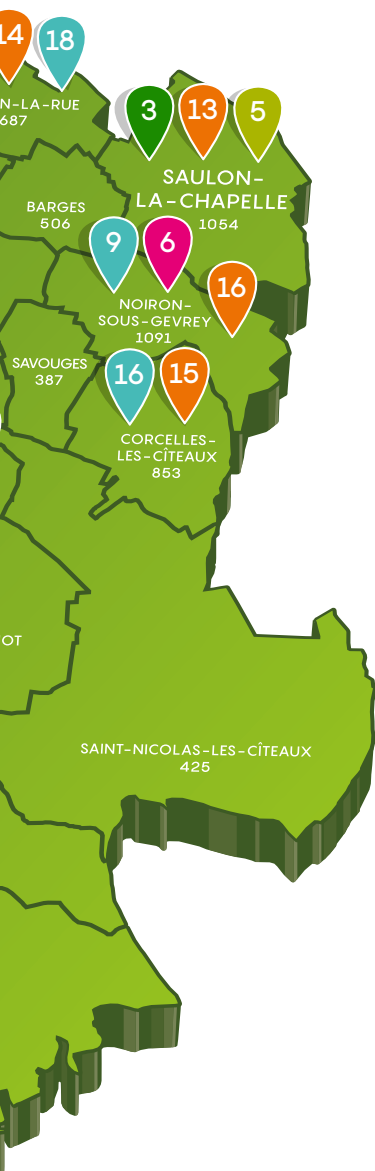


LA CARTE DES SITES COMMUNAUTAIRES

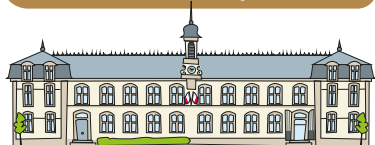
L'implantation sur le territoire des services et infrastructures de la Comm



Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges



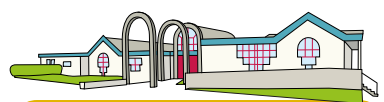
1. Maison des Services Publics
Nuits-Saint-Georges



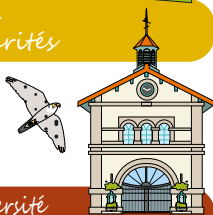
2. Pôle administratif
Gevrey-Chambertin



3. Centre technique Intercommunal
Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin
Collecte d'ordures ménagères, eau, assainissement,
services techniques

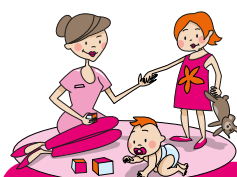


4. Direction
des solidarités



5. Pôle biodiversité
Tourisme - Gevrey-Chambertin

Réserve naturelle Nationale Combe Lavaux - Jean Roland,
Zone Natura 2000



Petite enfance

- 1- Micro crèche "Les Lucioles" à Gevrey-Chambertin
- 2- Micro crèche "Les Loupiots" à Saulon-la-Rue
- 3- Multi-accueil "La Fée dochette" à Gevrey-Chambertin
- 4- Relais Petite Enfance à Gevrey-Chambertin
- 5- Relais Petite Enfance à Nuits-Saint-Georges
- 6- Relais Petite Enfance de Noiron-sous-Gevrey

Écoles et accueils périscolaires

- 1- Le Pôle scolaire Val du Vergy (l'Étang-Vergy) :
où se situe une médiathèque, un accueil périscolaire,
une école primaire
- 2- Le RPI de Chamboeuf
- 3- Le RPI de Brochon-Fixin
- 4- École primaire Louis Combe à Couchey
- 5- Groupe scolaire Gaston Roupnel à Gevrey-Chambertin
- 6- RPI Morey-Saint-Denis/ Chambolle-Musigny
- 7- Concoeur
- 8- Clos Michel à Nuits-Saint-Georges
- 9- Pôle des Hautes-Côtes à Villers-la-Faye
- 10- RPI Côte de Nuits à Corgoloin
- 11- Pôle de la Forêt à Argilly
- 12- Pôle de la Vouge à Gilly-les-Cîteaux
- 13- Saulon-la-Chapelle
- 14- Saulon-la-Rue
- 15- Corcelles-les-Cîteaux
- 16- Accueil péri et extrascolaire à Noiron-sous-Gevrey



Déchèteries

- 1- Brochon
- 2- Nuits-Saint-Georges
- 3- Flagey-Echezeaux
- 4- Quincey
- 5- Saulon-la-Chapelle



Culture :
Ecole de Musique

- 1- Nuits-Saint-Georges
- 2- Gevrey-Chambertin



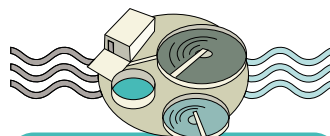
Culture :
Médiathèques

- 1- Médiathèque et service culturel
à Nuits-Saint-Georges
- 2- Médiathèque à Gevrey-Chambertin
(au centre socioculturel, bâtiment Arc-en-Ciel)
- 3- Médiathèque à Couchey
- 4- Médiathèque à l'Étang-Vergy
- 5- Médiathèque à Meulley



Équipements sportifs

- 1- Piscine à Vougeot
- 2- Piscine à Nuits-Saint-Georges
- 3- Gymnase à Saulon-la-Chapelle
- 4- 2 Gymnases à Nuits-Saint-Georges
- 5- Terrain de rugby à Nuits-Saint-Georges



stations d'épuration

- 1- Brochon
- 2- Chamboeuf
- 3- Curley
- 4- Curtil-Vergy
- 5- Valforêt
- 6- Reulle-Vergy
- 7- Segrois
- 8- Saint-Philibert
- 9- Noiron-sous-Gevrey
- 10- Epernay-sous-Gevrey
- 11- Meulley
- 12- Quincey
- 13- Flagey-Echezeaux
- 14- Boncourt-le-Bois
- 15- Villers-la-Faye
- 16- Corcelles-les-Cîteaux
- 17- Broindon
- 18- Saulon-la-Rue

L'ACTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2019

**UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES QUI OEUVRE POUR L'ATTRACTIVITÉ,
L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SON TERRITOIRE**

PÔLE ATTRACTIVITÉ, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Le pôle, placé sous la responsabilité d'un directeur général adjoint, regroupe les missions, direction et services en charge des politiques publiques destinées à développer l'attractivité du territoire.

Missions

- Participer à la définition de la stratégie et mettre en œuvre les actions définies par les élus dans le cadre des compétences communautaires dans les domaines de l'aménagement de l'espace (habitat, urbanisme, mobilité, énergie, aménagement numérique), du développement économique (actions de promotion et de prospection, aménagement et commercialisation des zones d'activités, aides aux entreprises...), de l'environnement et du développement durable ;
- Piloter, animer, et instruire les études et les projets structurants de la Communauté dans ces domaines d'intervention selon le mode « projet » ;
- Inscrire l'action de la Communauté dans les stratégies régionales et locales, animer la contractualisation avec les partenariats

institutionnels (Région, Département, Pays Beaunois, etc).

Objectifs

Favoriser le développement cohérent, concerté et durable du territoire communautaire.

Moyens

Personnel :

Sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint, le Pôle est organisé en 3 missions et 2 Directions.

Principales actions 2019

- Mise en œuvre des dispositions nouvelles liées à la loi NOTRe : aides à l'immobilier d'entreprise, transferts des ZAE, politique du tourisme, politique du commerce local ;
- Mise en révision du SCOT ;
- Conduite des projets de zones d'activités économiques ;
- Pilotage de certains projets d'équipements (piscine de Nuits-Saint-Georges, périscolaire de Corgoloin, école de musique de Nuits-Saint-Georges) ;
- Équipement numérique du territoire ;
- Encadrement et participation au suivi de l'activité des directions et missions du pôle Attractivité Aménagement et Développement Durable.

Développement économique et touristique

Développement économique

Objectifs

- Validation de la politique locale du commerce ;
- Réflexion sur la mise en œuvre des actions 2019, dont l'outil « Manager de proximité »
- Lancement de la réflexion et démarche « Comptoir de Campagne »

Moyens

Personnel :

0.5 ETP

Infrastructures / Matériel spécifique :

Ordinateur portable.

Principales actions 2019

- Validation de la politique locale du commerce ;
- Réflexion à la mise en œuvre des actions 2019, dont l'outil « Manager de proximité » ;
- Transfert de 2 ZAE ;
- Lancement de la réflexion et démarche « Comptoir de Campagne » / Lancement de l'étude avec Go Up, communes potentielles d'accueil identifiées.

Développement touristique

Objectifs

En 2019, il s'agissait pour la Communauté de communes de :

- Finaliser l'implantation de la signalétique relative aux Climats du vignoble de Bourgogne, panneaux d'entrée de ville et Relais d'Information Services. Le travail partenarial avec les maires concernés avait été engagé dès novembre 2017 (définition des thèmes rédactionnels, repérage terrain, schéma d'implantation notamment) ;
- Suivre le travail de l'Office de Tourisme communautaire et son développement. Sur le plan budgétaire, la subvention d'équilibre prévue à

l'EPIC n'a pas été versée en 2018. Elle ne sera pas reconduite en 2019 ;

- Déterminer et adopter une stratégie de développement des activités de pleine nature sur le territoire communautaire (aménagement, entretien, balisage, promotion), en étroite concertation avec l'Office de Tourisme communautaire ;
- Implication et participation de façon transversale au pôle à la définition d'une politique cyclo en réponse aux appels à projet Mobilité Rurale et Vélos & Territoires, politique qui comprend notamment la mise en tourisme de la vélo-route (fiche action n°7 du PDT 2018-2022) ;

- Implication et suivi de la création de la « Halle Chambertin » (choix du nom du projet, contribution au synopsis, lien avec les partenaires) pour la Saint-Vincent 2020 qui s'est déroulé à Gevrey-Chambertin ;
- Suivre et faciliter les échanges entre les communes concernées et le Département porteur de projet dans le choix des panneaux à déployer sur autoroute, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de signalisation d'animation culturelle et touristique phase 2 ;
- Lancement d'une réflexion sur le déploiement de pupitres dans le vignoble, signalétique relative aux Climats du vignoble de Bourgogne ;
- Identifier les lieux potentiels d'accueil d'aires de services pour camping-cars ;
- Maintenir et assurer l'accompagnement aux porteurs de projets du territoire (hébergement, signalisation, développement de l'offre, classement, etc.).

Moyens

Personnel :

0.5 ETP

Infrastructures / Matériel spécifique :

Ordinateur portable.

Principales actions 2019

- Inauguration le 4 septembre 2019 de la signalétique des Climats du vignoble de Bourgogne, panneaux d'entrée de ville et Relais d'Information Services. Projet finalisé ;
- Lancement de la réflexion « Développement des activités de pleine nature à des fins touristiques », en concertation avec l'Office de Tourisme ;
- Réponse à l'AAP Vélo & Territoires : candidature retenue, réponse reçue en juillet 2019.
- Suivi du projet des Cinq Gares, approfondissement du dossier ;
- Lancement des travaux de la « Halle Chambertin », pour une finalisation du projet en 2020 ;
- Suivi du travail réalisé par l'Office de Tourisme communautaire : subvention d'équilibre en suspens, hausse de la collecte de la Taxe de Séjour, travaux d'aménagement, bilan activités 2019.
- Choix des panneaux sur autoroute dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de signalisation d'animation culturelle et touristique phase 2 : implantation de deux panneaux (un premier à l'effigie de Gevrey-Chambertin, un second à l'effigie de Nuits-Saint-Georges / axe autoroutier Beaune – Dijon)
- Identifier les lieux potentiels d'accueil d'aires de services pour camping-cars : Morey-Saint-Denis



GESTION DE LA TAXE DE SÉJOUR

Missions

Gestion de la taxe de séjour sur le territoire de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges (55 communes).

Objectifs

Collecter et reverser la taxe de séjour dédiée à financer le fonctionnement de l'Office du Tourisme pour déployer et conforter tout au long de l'année la destination touristique de notre territoire.

Moyens

Personnel :

1 agent à mi-temps

Infrastructures / Matériel spécifique :

Une plateforme de télédéclaration a été mise en place l'année précédente pour faciliter les démarches des hébergeurs et permettre un traitement plus efficace de la taxe de séjour.

Cette année, passage à la V4, nouvelle version pour tenir compte des contraintes de la réforme de la taxe de séjour.

Principales actions au 1^{er} janvier 2019

- Mise en place de la régie de recette ;
- Collecte de la taxe additionnelle départementale de 10 % instituée par le Conseil Départemental de Côte-d'Or en date du 26 mars 2018.

Les changements au 1^{er} janvier 2019 suite à la réforme de la Taxe de séjour

- **Les hébergements non classés ou en attente de classement feront l'objet d'un tarif proportionnel au prix de la nuitée** : application d'un % sur le prix de la nuitée hors taxe. Le pourcentage adopté par la Communauté de communes est de 5% (délibération du Conseil Communautaire du 03-07-2018) dans la limite du tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4 étoiles (soit 2,30 € en 2019) ;
- **Les équivalences tarifaires seront supprimées** (correspondances entre labels et étoiles). Les hébergements uniquement labellisés (épis, clés...) seront considérés comme non classés et seront soumis au calcul avec le pourcentage ;
- **Les plateformes intermédiaires de paiement** agissant pour le compte de loueurs non professionnels devront collecter et reverser la taxe de séjour à la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges (Airbnb, Abritel, Booking, etc...).

• Procédure de mise en demeure de régularisation de la taxe de séjour : 18

Contre 21 en 2018

Cette première année de collecte en régie a nécessairement connu des phases d'ajustement. Aussi, s'agit-il de rester prudent quant à l'interprétation de certains résultats.

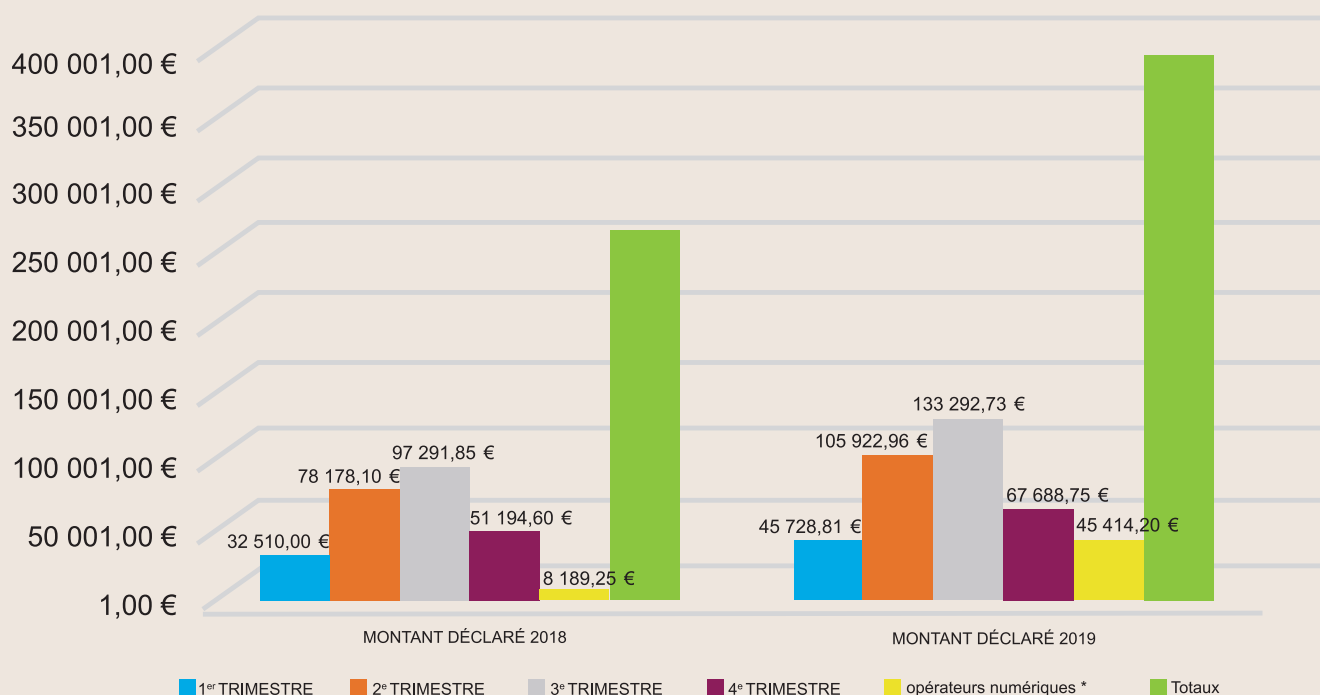
Le tourisme est une activité importante, favorable au dynamisme et au rayonnement du territoire.

La gestion de la taxe de séjour permet également d'établir des chiffres de fréquentation et des données statistiques, véritables aides à la décision en matière de politique de développement touristiques.

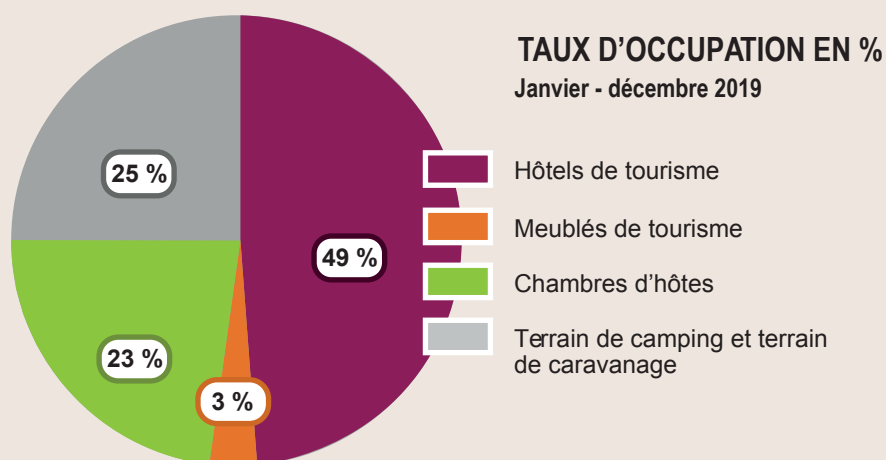
Chiffres clés 2019

Taxe de séjour déclarée : 398 047,45 €

Évolution de la collecte de la taxe de séjour 2018 - 2019



Nombre de nuitées : 265 090

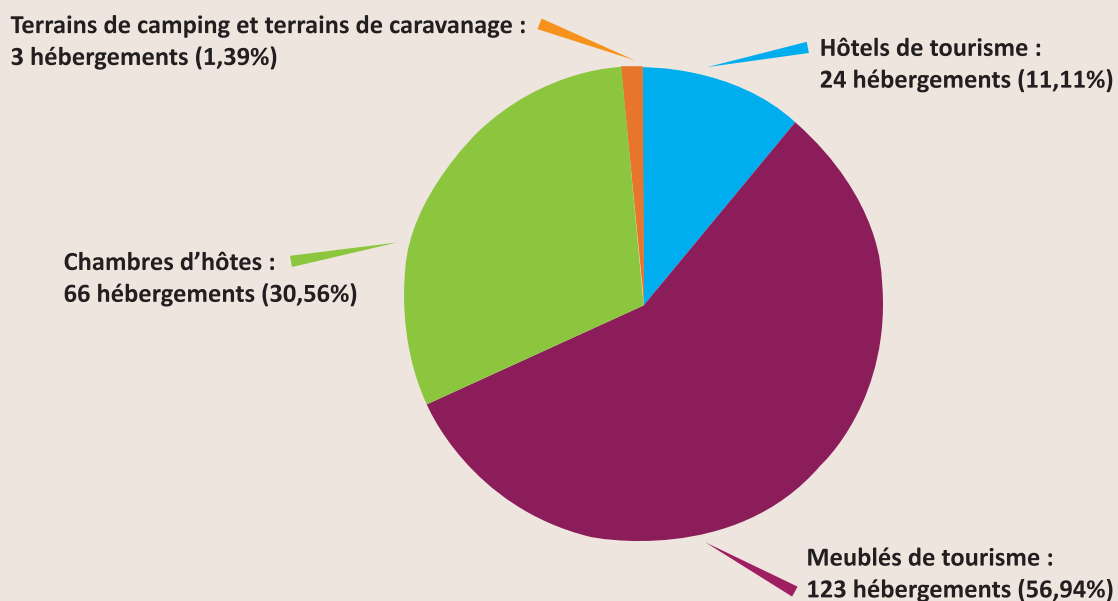


En 2019, non compris Airbnb, Abritel et Booking

Nombre d'hébergements : 233 dont 17 désactivés, soit 216

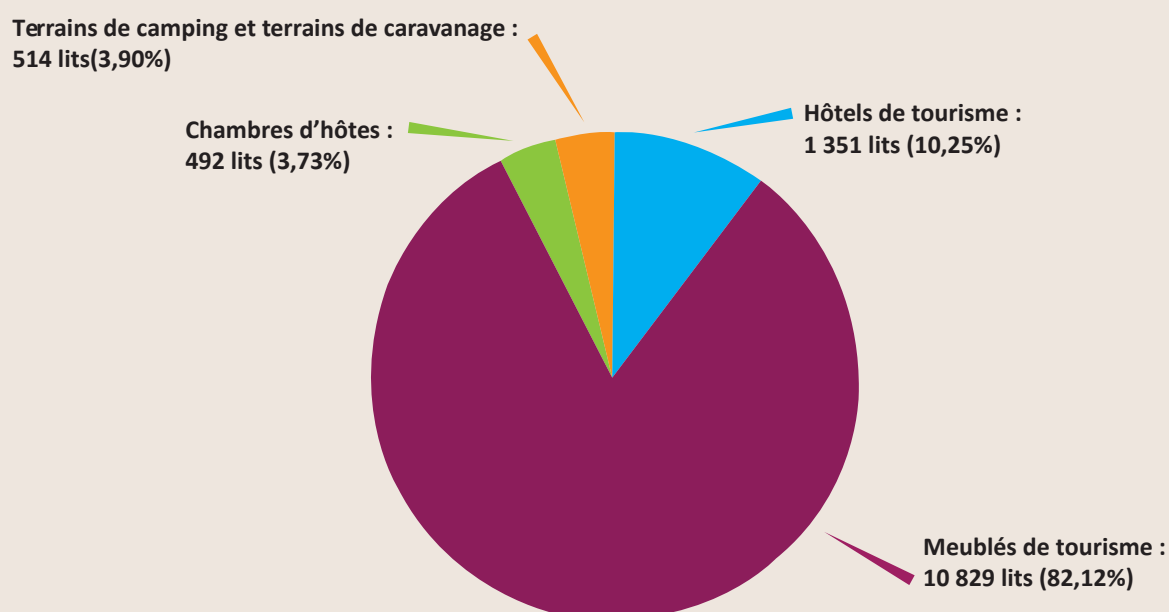
En nombre d'hébergements

État des hébergements par natures d'hébergements



En nombre de lits : 13 283 dont 97 désactivés, soit 13 186

État des hébergements par natures d'hébergements



SERVICE URBANISME- MISSION SCoT

Missions

Révision et mise en œuvre du SCoT

Objectifs

- Mener la révision du SCoT ;
- Assurer le rôle de Personnes Publiques Associées et émettre des avis sur les documents d'urbanisme et projets concernés ;
- Accompagnement des communes dans l'élaboration de leur document d'urbanisme

Moyens

Personnel :

- Mise à disposition du syndicat mixte d'une chargée de mission à temps plein ;
- Mise à disposition du syndicat mixte de 3 personnes à temps partiel (pour la Communauté de communes)

Principales actions 2019

Révision du SCoT

- Recrutement des bureaux d'études (Urbanisme, communication et juridique) et début de la mission en février 2019 ;
- Rencontre des nouvelles communes appartenant aux anciennes Communautés de communes du Sud Dijonnais et Communauté de communes de Gevrey-Chambertin en avril, mai 2019 ;
- Diagnostic ethiérarchisation des enjeux effectué en mai 2019. Un livret a été fait pour informer les maires sur la révision du SCoT et ses enjeux ;
- PADD débattu en octobre 2019 après plusieurs réunions du bureau syndical et du comité syndical entre juin et octobre 2019 ;
- 1^{er} atelier sur le DOO en novembre 2019 ;
- Interruption des travaux sur la révision du SCoT en décembre 2019 du fait des élections municipales.

Rôle de PPA

- 27 avis émis dont 16 sur des élaborations ou évolutions de documents d'urbanisme sur la Communauté de communes et 10 réunions en tant que PPA dont 6 sur la Communauté de communes.

Chiffres clés 2019

- **80 %** des communes de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges sont couvertes par un document d'urbanisme (dont 86% par des PLU).

Planification urbanisme et habitat

INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Missions

- Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols au sens du Code de l'urbanisme : instruction réglementaire, étude technique de la demande depuis sa transmission par la mairie jusqu'à l'envoi d'une proposition de décision au maire. Dans ce cadre, le service agit en concertation avec le maire qui lui adresse toutes instructions et informations nécessaires ;
- Transmission aux services fiscaux de la DDT pour la perception des taxes d'urbanisme en vigueur dont les autorisations constituent le fait générateur relevant de la compétence de la DDT ;
- Transmission des renseignements d'ordre statistique demandés par les services de l'État pour l'établissement des fichiers SITADEL ;
- Transmission des dossiers en Préfecture pour le contrôle de légalité ;
- Accompagnement des communes dans l'élaboration et dans les procédures d'évolutions (modification, révision, mise en compatibilité, etc.) de leurs documents d'urbanisme.

Objectifs

- Proposer une décision dans les meilleurs délais et juridiquement solide pour éviter tout contentieux ;
- Conseiller les communes dans la modification de leurs documents d'urbanisme pour une instruction cohérente sur leur territoire et aux vues de leur spécificités.

Chiffres clés 2019

- **43 communes adhérentes :**
 - **35** sous Plan Local d'Urbanisme ;
 - **6** sous Carte Communale ;
 - **2** sous Plan d'Occupation des Sols caduc
- **6** communes en procédure d'élaboration de PLU : Arcenant / Corgoloin / Marey-les-Fussey / Saulon-la-Rue / Villebichot / Vosne-Romanée
- **1** commune en procédure d'élaboration d'une Carte Communale : Fussey
- **5** communes en procédure de révision de PLU : Broindon / Gilly-les-Cîteaux / Magny-les-Villers / Saulon-La-Chapelle / Villers-La-Faye / Villars-Fontaine
- **2** communes en procédure de modification de PLU : Barges / Gevrey-Chambertin

Bilan dossiers ADS 2019 :

Certificat d'urbanisme opérationnel : **43**

Déclaration Préalable : **565**

Permis de Construire : **244**

Permis de Démolir : **14**

Permis d'Aménager : **8**

Total de dossiers instruits : 874

Évolution 2017/ 2018 /2019 :

Nombre de dossiers **2017** : **932**

Nombre de dossiers **2018** : **819**

Le nombre de dossiers reste dans une fourchette équivalente.

La planification a pris une part importante : beaucoup de procédures (réunions, documents à analyser, etc.) en finalisation en 2019.

Le service continue de s'accroître avec l'adhésion de **2** nouvelles communes (Arcenant et Fussey) **en 2019**, suivi par **2** prochaines adhésions **en 2020** (Marey-lès-Fussey et Vosne-Romanée).

Développement durable et protection de la biodiversité

Missions

Mise en œuvre de la compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement... » par :

- La protection et la mise en valeur des patrimoines naturels et paysagers pour garantir ou améliorer leur conservation à des fins culturelles, éducatives, sociales et économiques ;
- L'inscription de la Communauté de communes dans une démarche de territoire à énergie positive.

Objectifs

- **Mise en œuvre du Plan Climat de la Communauté de communes** qui vise la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie, la diminution des polluants de l'air et l'adaptation du territoire au changement climatique ;
- **Mise en œuvre de la Stratégie intercommunale d'engagement pour la nature (SILENE)**, visant notamment la protection de la biodiversité par la préservation et la restauration de la trame verte et bleue en mobilisant les communes, la population et tous les acteurs du territoire pour la biodiversité ;
- Mise en œuvre du plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale ;
- Mise en œuvre du Document d'Objectifs Natura 2000 de deux sites : « Côte Dijonnaise » et « Forêt de Cîteaux et environs » ainsi que partenariat avec la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud pour la ZPS « Arrière-Côte de Dijon et de Beaune » qui couvre une grande partie du territoire communautaire ;
- Mise en œuvre du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible(ENS) « Bois de Montfée »
- Mise en œuvre de nombreux projets et actions de mobilisation de la population, des acteurs et des communes pour la préservation de la biodiversité et de la trame verte et bleue
- **Accompagnement des communes et des autres acteurs sur leurs projets en lien avec la biodiversité et le développement durable**

Moyens

Personnel :

7 agents

Volontaires : 0 en 2019

Infrastructures / Matériel spécifique :

Bâtiment rue des Halles (sauf rez-de-chaussé consacré à l'Office de Tourisme/Halle Chambertin

- 2 véhicules
- Petits équipements spécifiques (optiques, station météo, ordinateur/tablette de terrain, bibliothèque)

Principales actions 2019

Développement Durable

- Finalisation du Plan Climat de l'EPCI et suivi de son instruction ;
- Lancement de projets dans le cadre du PCAET et en transversalité :schéma vélo et projet des 5 gares ;
- Evolution de la plateforme de rénovation du Pays Beaunois en Service Public de l'Efficacité Energétique (SPEE)

Biodiversité

- Evaluation du deuxième plan de gestion et rédaction du troisième plan de gestion (2020-2030 de la Réserve Naturelle et installation du mobilier d'interprétation dans la Combe Lavaux ;
- Mise en œuvre d'actions pour l'ENS : création d'une mare et reprise de l'entretien de parcelles à l'abandon ;
- Début de l'animation Natura 2000 sur le site « Forêt de Cîteaux et environs » en toute fin d'année ;
- Suivi des évolutions en cours et à venir des mesures agri-environnementales avec les éleveurs sur le site Natura 2000 et sur la Réserve ;
- Réalisation des inventaires et porter à connaissance communaux ;
- Modélisation de la Trame verte et bleue et transmission au SM SCOT pour son actualisation ;
- Plantation de haies (> 3 km) dans le cadre du plan d'action trame verte et bleue ;

- Diagnostic agricole et biodiversité du territoire réalisé et orientations des accompagnements des plans d'actions fixés ;
- Processus de végétalisation expérimental à Comblanchien fixé ;
- Lancement des actions participatives (haut-parleurs notamment) ;
- Participation au titre de la Réserve Naturelle à la réalisation de la Halle Chambertin.

Fréquentation

- **>15 000** visiteurs de la Réserve Naturelle Nationale
- **>3 000** sportifs dans les manifestations organisées sur le site Natura 2000

- Programme d'animation nature et scolaire : **< 1 000** personnes

La fréquentation de la Réserve Naturelle Nationale est en légère baisse, potentiellement en lien avec une météo défavorable en 2018 (pluie intenses puis canicule) et 2019 (canicule) par rapport à 2017.

La fréquentation sur le programme d'animation nature est en baisse du fait du nombre d'animation en forte diminution en 2019 (en partie due au départ de Fanny LEFORT) et surtout d'une moindre fréquentation du festival nature d'origine multifactorielle (changement de secteur, météo, changement de date, etc.).

La fréquentation et le nombre de manifestations sportives de plein air augmentent légèrement à l'image du dynamisme de ces sports au niveau national.

Chiffres clés 2019

Budget de fonctionnement : 164 806,29 €

Budget d'investissement : 143 048 €
(33 061 + 109 446 € pour la Halle Chambertin)



Protection de l'environnement : eau, assainissement, déchets

SERVICE EAU

Missions

La compétence d'Alimentation en Eau Potable au sein de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges comprend très synthétiquement, la production, le traitement et la distribution d'eau potable.

Le service de l'eau assure, avec ses propres moyens techniques, humains et financiers, sur les communes en Régie Directe ou bien via ceux du délégataire pour le reste du territoire :

- l'entretien des équipements de captage et de stockage d'eau potable ;
- l'entretien des installations de traitement d'eau potable ;
- l'entretien et le renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable (canalisations et branchements) ;
- la réalisation des branchements d'eau potable ;
- le changement des compteurs ainsi que de la robinetterie associée ;
- les modifications d'abonnements ;
- la gestion des demandes des abonnés ;
- la relève biannuelle des compteurs ;
- la facturation de l'eau ;
- la facturation de l'assainissement pour le compte du service Assainissement de la Communauté de communes.

Objectifs

Assurer la distribution d'une eau de qualité à tout moment.

Moyens

Personnel :

Le service Eau est composé de onze agents, dont un chef de service (Eau & Assainissement), un référent exploitation, six fontainiers, deux agents de facturation et un agent administratif dédié au suivi de la Délégation des Services Publics (Véolia et Suez).

En 2019, une réorganisation suite au départ de la Chef de service a induit le rassemblement de l'activité sous un service Eau & Assainissement.

Infrastructures / Matériel spécifique :

- **en régie :**
14 ressources, 226 km de réseau, 31 réservoirs, 6 700 abonnés
- **en Délégation de Service Public :**
6 ressources, 304 km de réseau, 13 réservoirs, 6 600 abonnés

Matériel de relève (radio-relève), de prélocalisation et de recherche de fuites.

Principales actions 2019

- Extraction d'air / déshumidification à l'usine AEP de Perrigny ;
- Etanchéité chambre de vannes à Premeaux-Prissey et des toits de plusieurs réservoirs de la Régie ;
- Rechloration à Saulon-la-Rue ;
- Travaux eau potable à Vosne-Romanée (fin en 2020) ;
- Renouvellement de réseaux AEP sur Morey St Denis, Chambolle Musigny, Chamboeuf, Nuits St Georges (phase 1) ;
- Travaux d'extension vers la Karrière (Nuits – Villars-Fontaine) ;
- Réparation de la canalisation rue de Cussigny à

Principales actions 2018

- Fin des travaux (phase 1) sur la rue du docteur Louis Legrand à Nuits (réfection chaussée 2019) ;
- Renouvellement conduites rue d'Épernay à Morey-St-Denis ;
- Dévoiement d'une conduite intercommunale AEP sur Quemigny à Valforêt ;
- Travaux de renouvellement de conduites sur Brochon (route des Grands Crus et rue de Fontenotte) ;
- Travaux de connexion entre l'ex-SIE de la Plaine et Premeaux-Prissey - Abandon de la ressource de Premeaux ;
- Renouvellement de 300 ml de conduites Grande Rue à Saulon-la-Chapelle ;
- Déploiement de nouveaux compteurs équipés pour radio-relevé sur la commune de Villers-la-Faye ;
- Premiers aménagements (réservoir) sur Villars-Fontaine en lien avec la reprise de compétence.

Chiffres clés 2019

Tarifs Régie au 1^{er} janvier 2020 (hors abonnements compteurs)

Régie	Nuits-Saint-Georges	Villars-Fontaine	Villers-la-Faye	Territoire ex-CC Gevrey	Segrois
Forfait eau € HT (pour compteur 15 mm)	31.11 €	37.55 €	25.51 €	38.31 €	38.31 €
Redevance € HT/m3 (hors FFR)	1,123 €	0,960 €	1,870 €	1,390 €	0,830 €
Fonds Financier de Renouvellement	0,0075 €	0,2000 €	1,1000 €	0,5500 €	0,5500 €
Préservation des ressources € HT/m3	0,0567 €	0,0584 €	0,0729 €	0,0878 €	0,0462 €

Tarifs DSP au 1^{er} janvier 2020

DSP	Hautes-Côtes	Arcenant	Sud Dijonnais	Prémeaux-Prissey	Secteur de Vosne	Plaine
Forfait eau € HT	13,51 €	13,51 €	15,91 €	7,91 €	17,51 €	15,91 €
Redevance € HT/m3 (hors FFR)	0,15 €	0,15 €	0,52 €	0,39 €	0,49 €	0,28 €
Fonds Financier de Renouvellement	0,2000 €	0,2000 €	0,2000 €	0,2000 €	0,2000 €	0,2000 €

Comptes administratifs pour la Communauté de communes :

Budget Régie	2017	2018	2019
Dépenses fonctionnement	1 588 544 €	2 558 792 €	2 835 844 €
Recettes fonctionnement	1 832 312 €	2 665 071 €	4 450 769 €
Résultat fonctionnement	243 768 €	106 279 €	1 614 925 €
Dépenses investissement	462 879 €	760 339 €	2 765 819 €
Recettes investissement	317 414 €	741 655 €	1 043 477 €
Résultat investissement	-145 465 €	-18 684 €	-1 722 343 €
Résultat clôture	98 303 €	87 595 €	-107 417 €

Excédent de fonctionnement à fin 2019 après couverture de déficit d'investissement : 1 709 972 €

Budget DSP	2017	2018	2019
Dépenses fonctionnement	122 558 €	549 612 €	492 218 €
Recettes fonctionnement	506 498 €	703 201 €	1 353 917 €
Résultat fonctionnement	383 940 €	153 589 €	861 699 €
Dépenses investissement	240 948 €	1 033 442 €	930 855 €
Recettes investissement	109 924 €	1 223 587 €	686 383 €
Résultat investissement	-131 024 €	190 145 €	-244 472 €
Résultat clôture	252 916 €	343 734 €	617 228 €

Excédent de fonctionnement à fin 2019 après couverture de déficit d'investissement : 1 126 356 €

SERVICE ASSAINISSEMENT

Missions

La Communauté de communes est responsable de la collecte des eaux usées, de leur transport par des canalisations jusqu'aux stations d'épuration et de leur « dépollution » avant rejet dans les cours d'eau ou le milieu naturel.

La Communauté de communes assure également le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

La gestion est réalisée de la manière suivante :

- **En Régie Directe sur 46 communes** du territoire. Cela signifie que ce sont les agents de la collectivité qui assurent la gestion du service rendu, lequel est facturé directement par la Communauté de communes ;
- **En Délégation de Service Public sur 9 communes** du territoire, en l'occurrence avec VEOLIA (contrat jusqu'en 2028). Ce prestataire est l'interlocuteur privilégié des usagers et gère l'ensemble des équipements et services pour le compte de la collectivité, il facture notamment les usagers.

Objectifs

Le service Assainissement a pour objectif de permettre la bonne évacuation et le traitement adapté des eaux usées de chaque abonné en respectant la réglementation et en protégeant le milieu naturel. Progressivement, la disparité des tarifs préexistants impliquera une convergence tarifaire.

Moyens

Personnel :

L'équipe est composée d'1 chef de service, 1 technicien, 1 agent administratif, 7 agents terrain (6 en poste actuellement) et 1 agent en charge de la plateforme de compostage.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Gestion en régie de :

- 4 stations d'épuration à boues activées : Brochon, Quincey, Flagey-Echézeaux, Meuilley.
- 1 filtre planté de roseaux : Chamboeuf.
- 1 lagune : Boncourt-le-Bois.
- 4 lits bactériens : Curley, Reulle-Vergy, Quémigny et Segrois.

- 1 filière compacte (filtre coco) : Poisot.
- 37 postes de refoulement.
- 245 km de réseaux d'eaux usées.
- 9 600 abonnés à l'assainissement collectif.
- 1 430 usagers en assainissement non collectif.

Gestion en délégation de :

- 1 station d'épuration à boues activées : Saulon-la-Chapelle.
- 3 filtres plantés de roseaux : Saint-Philibert, Noiron-sous-Gevrey et Épernay-sous-Gevrey.
- 2 lagunes : Corcelles-lès-Cîteaux, Broindon.
- 21 postes de refoulement.
- 54 km de réseaux d'eaux usées.
- 2 220 abonnés à l'assainissement collectif.

Principales actions 2019

Principales études 2019 :

- Projet de création de réseaux d'assainissement sur les communes de Détain-et-Bruant et Chevannes ;
- Études pour la phase 2 des travaux (AEP, Assainissement et eaux pluviales) sur Nuits-Saint-Georges ;
- Étude pour l'extension de la lagune de Boncourt-le-Bois ;
- Lancement d'un diagnostic sur 20 communes, dont zonages sur 8 communes ;
- Raccordement des communes de Corgoloin, Villers-la-Faye et Magny-les-Villers ; vérification des conformités des nouveaux branchements pour Corgoloin et Magny-les-Villers ;
- Préparation consultation de maîtrise d'œuvre sur STEP de Brochon en vue d'un redimensionnement et de la reconstruction partielle des ouvrages de traitement des effluents ;
- Étude de mise en séparatif des allées Fonteny et des Estournelles à Gevrey-Chambertin.

Principaux travaux 2019 :

- Mise en séparatif sur la commune de Vosne-Romanée (travaux à terminer en 2020) ;
- Reconversion de la lagune de Corcelles-lès-Cîteaux en lits plantés de roseaux ;
- Démarrage des travaux d'extension de la lagune de Boncourt-le-Bois ;
- Rechemisage de 3 km de collecteur en provenance de Marsannay-Perrigny ;
- Fin des travaux (phase 1) sur Nuits Saint Georges.

Chiffres clés 2019

Tarif de l'assainissement en régie votés au 1^{er} janvier 2020

	Hautes-Côtes Meulley, Chaux, Arcenant, Fussey, Marey, Villars-Fontaine	Flagey, Vosne, Gilly, Vougeot, Saint-Bernard	Plaine Quincey, Gerland, Nuits, Agencourt, Comblanchien, Prémieux, Villers	Boncourt	Corgoloin Magny	Chambolle Morey	Bévy, Brochon, Chamboeuf, Collonges, Couchey, Curley, Curtil, Fixin, Gevrey, L'Etang-Vergy, Messanges, Quemigny, Reulle-Vergy, Segrois
Forfait assainissement € HT	86,00	65,00	40,00	56,00	90,00	45,00	29,00
Redevance assainissement € HT/m ³	1,31	1,23	1,15	1,08	1,81	1,33	1,33
Prix HT assainissement pour 120m ³	244,00	212,00	178,00	186,00	307,00	205,00	189,00

- Montant des prestations d'ANC pour le secteur géré en régie (au 1^{er} janvier 2020) :
 - redevance ANC : **20 € HT/an**
 - contrôle de conception implantation dans le cadre d'un dépôt de PC : **90 € HT**
 - contrôle d'exécution dans le cadre d'un dépôt de PC : **130 € HT**
 - absence et/ou refus de contrôle de conception implantation : **150 € HT**
 - absence et/ou refus de contrôle de bonne exécution des travaux : **200 € HT.**

- Tarifs secteur en délégation VEOLIA votés au 1^{er} janvier 2020

Collectivités : forfait assainissement € HT	10,00 €
Collectivité : redevance assainissement € HT/m ³	0,10 €

Le prix de l'assainissement pour 120 m³ est d'environ **218 € HT** en DSP

Comptes administratifs pour la Communauté de communes :

Budget Régie	2017	2018	2019
Dépenses fonctionnement	2 877 293 €	3 186 823 €	2 947 440 €
Recettes fonctionnement	6 236 914 €	3 290 060 €	3 177 666 €
Résultat fonctionnement	3 359 621 €	103 238 €	230 226 €
Dépenses investissement	1 230 603 €	1 002 723 €	2 326 871 €
Recettes investissement	2 156 957 €	1 142 086 €	1 122 726 €
Résultat investissement	926 354 €	139 364 €	-1 204 146 €
Résultat clôture	4 285 975 €	242 601 €	-973 920 €

Excédent de fonctionnement à fin 2019 après couverture de déficit d'investissement : 1 709 972 €

Budget DSP	2017	2018	2019
Dépenses fonctionnement	176 997 €	228 076 €	209 072 €
Recettes fonctionnement	220 267 €	253 456 €	308 614 €
Résultat fonctionnement	43 270 €	25 380 €	99 542 €
Dépenses investissement	156 474 €	145 150 €	218 461 €
Recettes investissement	153 803 €	155 928 €	155 909 €
Résultat investissement	-2 671 €	10 778 €	-62 552 €
Résultat clôture	40 599 €	36 158 €	36 991 €

Excédent de fonctionnement à fin 2019 après couverture de déficit d'investissement : 1 126 356 €

SERVICE DÉCHETS

Missions

Le service Déchets assure la compétence collecte et traitement des déchets sur l'ensemble du territoire.

Cette compétence se décline en différentes missions :

- Collecte et traitement des ordures ménagères en porte-à-porte ;
- Collecte, traitement et exploitation de cinq déchèteries (gardiennage, enlèvement et traitement des différents flux) ;
- Collecte et traitement des déchets recyclables en apport volontaire et en porte-à-porte ;
- Exploitation d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes ;
- Gestion des comptes usagers et facturation de la redevance incitative ;
- Sensibilisation à la Prévention et à la réduction des déchets.

L'ensemble de ces missions est réalisé en régie ou par l'intermédiaire de prestataires de services.

Objectifs

Le service Déchets a pour objectif d'apporter à chaque usager du service les moyens d'évacuer ses déchets en favorisant la valorisation et le réemploi autant que possible.

Outre l'obligation de permettre à chacun d'évacuer ses déchets dans le respect de la réglementation en vigueur, le service possède un rôle de sensibilisation, d'accompagnement et d'éducation aux thématiques déchets afin de faire évoluer les comportements et de responsabiliser/sensibiliser les usagers dans leur manière d'acheter, de consommer et in fine, de jeter.

En permanente recherche d'optimisation des coûts malgré l'augmentation des taxes, la réglementation plus pointilleuse et les souhaits exprimés par la population, le service Déchets s'attache à maintenir des prestations adaptées aux enjeux actuels et futurs.

Moyens

Personnel :

Le service dispose d'une équipe d'agents administratifs et d'agents de terrain pour assurer dans les meilleures conditions ses missions.

L'équipe est répartie sur les pôles de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

L'équipe est ainsi composée de 7 agents administratifs et de 12 agents techniques, lesquels interviennent principalement pour le fonctionnement et la gestion de la régie.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Afin de permettre un accès facile au service, cinq déchèteries sont réparties sur le territoire.

Le fonctionnement de la régie de collecte induit un parc de matériel roulant suffisant pour assurer l'ensemble des prestations soit 3 camions de collecte d'ordures ménagères dont 1 de réserve, 1 camion multi bennes, 1 rouleau compacteur de bennes, 1 atelier mais également plus de 50 bennes, plus de 300 colonnes aériennes pour la collecte sélective.

Le service étant chargé d'établir la facturation de la redevance incitative, il dispose d'un logiciel de facturation adapté et permettant la gestion des comptes et la facturation.

Principales actions 2019 :

Suite à la fusion, l'année 2017 avait été consacrée à une réflexion sur l'harmonisation du service et sur l'uniformisation des pratiques. En fin d'année, 2018 a vu se concrétiser des tarifs de redevance incitative uniformisés, à l'échelle du territoire des 55 communes. (Depuis le 1^{er} janvier 2020, la simplification et l'harmonisation se traduisent par un unique budget, non assujéti à la TVA).

Une étude d'optimisation de la collecte des recyclables a été lancée (résultats attendus à l'automne 2019), également en lien avec la future extension des consignes de tri, à l'horizon 2022. La Communauté de communes a voté une adhésion de principe pour que les recyclables soient triés sur le centre de tri de Dijon Métropole qui sera agrandi et adapté aux nouvelles consignes. Reste à appliquer la feuille de route, dense et forte d'échanges nombreux avec les communes, pour basculer vers un mode de collecte des recyclables homogène et optimisé pour le territoire.

Plusieurs pistes d'amélioration du service (déchèteries avec surveillance vidéo, cartes d'accès magnétique, définition d'un marché de renouvellement du parc de conteneurs de PAV, etc.) ont été amorcées en 2019 pour des concrétisations en 2020.

Le renouvellement d'une benne OM a été engagé avec une livraison en janvier 2020.

Chiffres clés 2019

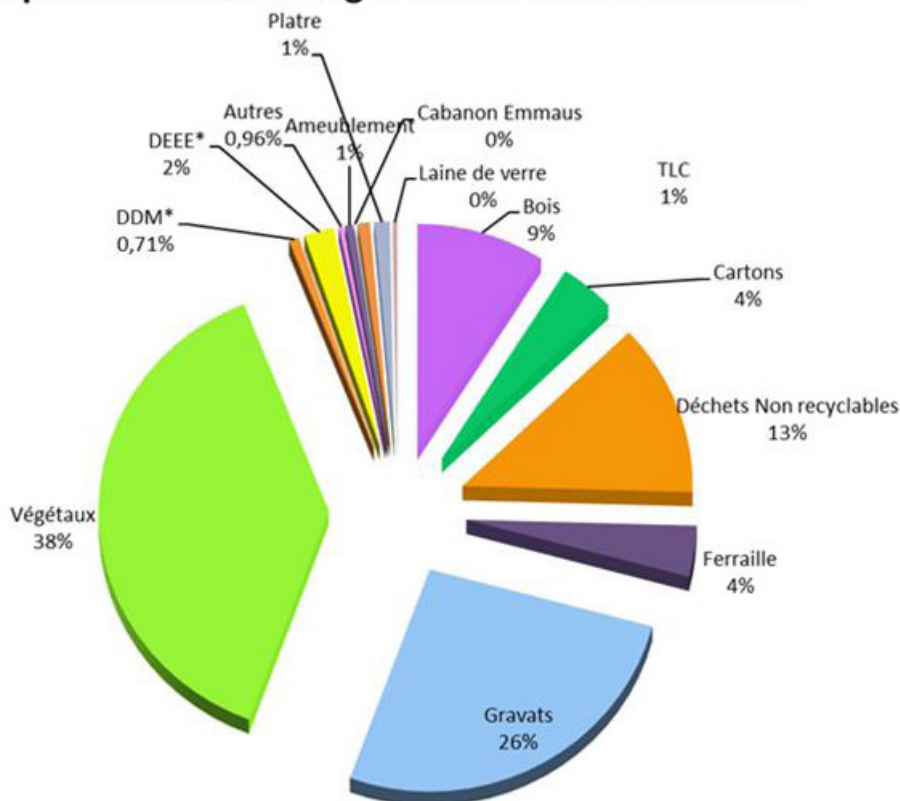
Pour 30 545 habitants, les actions quotidiennes du service Déchets se traduisent par :

- **4 671 tonnes** d'ordures ménagères collectées et incinérées soit 153 kg/habitant (en légère baisse)
- **3 488 tonnes** de déchets recyclables collectés en apport volontaire et en porte-à-porte soit 114 kg/habitant (stable)

• Malheureusement, au sein des recyclables, **362,20 tonnes** de refus de tri, soit **11,86 kg/habitant**

• **14 511,53 tonnes** de déchets collectés en déchèteries soit **475 kg/habitant**, répartis comme suit :

Répartition des tonnages de déchèteries en 2019



Comptes administratifs 2018 pour les 2 budgets Déchets
(budget unifié à compter du 01/01/2019) :

		Nuits-Saint-Georges (Régie)	Gevrey-Chambertin Sud Dijonnais
FONCTIONNEMENT	Dépenses	2 010 129,03 €	1 491 338,90 €
	Recettes	1 681 548,18 €	1 521 766,39 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	222 134,51 €	85 399,51 €
	Recettes	280 239,10 €	144 385,71 €

Comptes administratifs 2019 pour le budget Déchets

FONCTIONNEMENT	Dépenses	3 466 910,60 €
	Recettes	3 205 616,35 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	295 483,35 €
	Recettes	282 728,03 €

Excédent de fonctionnement à fin 2019 après couverture de déficit d'investissement : 135 716,86 €

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Missions

- Assurer l'acquisition, l'intégration et la mise à jour des données cartographiques nécessaires pour les différents services. Les données sont de deux types : référentiel géographique utilisé en tant que fond de plan (cadastre, vue aérienne, données IGN, OpenStreetMap) et les données métier qui concernent principalement les thématiques de l'eau, de l'assainissement, des déchets, de l'urbanisme et du tourisme.
- Mise à disposition des données géographiques aux utilisateurs, en interne à l'aide de logiciel de consultation en ligne ou bureautique, pour les usagers par le biais de cartographies Web.
- Conception de cartographies pour les différents services.
- Réaliser et encadrer l'échange de données avec les partenaires extérieurs (Services publics de l'état ou territoriaux, délégataires, prestataires).
- Réponse aux déclarations de travaux des entreprises intervenant sur le territoire et déclarations des travaux de la collectivité aux différents concessionnaires de réseaux (DT/DICT).
- Assurer le lien entre la collectivité et son délégué à la protection des données (RGPD).

Objectifs

Répondre aux différents besoins cartographiques et de données géographiques des services et des élus tout en assurant l'acquisition et la mise à jour de ces données. Cette mission permet d'avoir une connaissance fine et transversale du territoire (gestion patrimoniale) ainsi qu'une vision synthétique et analytique de celui-ci. Participer à l'information du public.

Moyens

Personnel :

1 agent à temps complet

Infrastructures / Matériel spécifique :

Logiciels SIG et de base de données, logiciel DAO, GPS de précision submétrique, télémètre laser.

Principales actions 2019

- Actualisation et enrichissement des données et cartographies déjà existantes :
 - documents d'urbanisme,
 - plans des réseaux d'assainissement et d'eau potable,
 - carte en ligne interactive des Points d'ApportsVolontaires.
- **Augmentation de la transversalité du SIG avec de nouvelles thématiques et coopération avec de nouveaux services :**
 - tourisme,
 - petite enfance,
 - sport.
- Suivi des échanges de données avec les différents partenaires : définition des modalités de transmission et conventions, vérification et validation des données.
- Mise à jour des données référentielles : cadastre, données IGN, OpenStreetMap.
- RGPD : recensement des données personnelles traitées par la collectivité dans le but de transmettre un inventaire au délégué à la protection des données.

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES QUI AGIT POUR SES HABITANTS ET FAVORISE LA COHÉSION SOCIALE

PÔLE COHÉSION SOCIALE, ENFANCE, SOLIDARITÉS, CULTURE ET SPORTS

Missions

Le Pôle participe à la définition et à la mise en œuvre des politiques des services de proximité apportés à la population dans les domaines de la petite enfance et de l'enfance (accueils de loisirs péri et extra-scolaire), de la solidarité : (personnes âgées, demandeurs d'emploi, jeunes) de la culture, du sport et des écoles.

Objectifs

Après un long travail d'harmonisation en 2017 et 2018 (tarifs, règlements, modes de gestion, conditions de travail,...), le Pôle Cohésion Sociale s'est concentré en 2019 sur la mise en cohérence de l'organisation et des missions des différents services et directions suite à l'adoption des statuts définitifs et la définition de l'intérêt communautaire en 2018, et ce principalement pour les compétences sociales et de l'enfance.

Moyens

Personnel :

Sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint, le Pôle est organisé en 4 Directions et services principaux, elles-mêmes réparties en plusieurs services ou missions.

- Direction de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la jeunesse.
- Direction des Solidarités : Centre Socioculturel, et service médiation- jeunesse.
- Direction de l'Action Culturelle et Sportive.
- Service Commun Scolaire.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Voir détail des directions.

Principaux temps forts du Pôle en 2019

- Départ en retraite de la directrice de l'Enfance-Jeunesse et Petite Enfance.
- Poursuite de la redéfinition des périmètres des directions et des services hérités de la fusion, dans la suite de l'adoption des statuts définitifs et

de la définition de l'intérêt communautaire :

- Le service médiation-jeunesse de Nuits-Saint-Georges fusionne avec le centre Social de Gevrey-Chambertin pour créer une direction des solidarités.
- Parallèlement, la jeunesse est rattachée à l'enfance au sein d'une direction de la Petite Enfance et de l'Enfance-Jeunesse au 1^{er} septembre 2019, couvrant ainsi tous les âges de l'enfance de 0 à 18 ans, et la direction des solidarités se concentrera sur le CLAS, le REAAP, la Prévention, l'accompagnement des familles et les actions en direction des publics les plus fragiles ou isolés.
- L'organisation des missions et la répartition des sites est revue au sein de la direction de la Petite Enfance et de l'Enfance Jeunesse, de même que les conditions de travail.
- Enfin, les activités de loisirs quittent le périmètre du Centre Social pour être rattaché à la direction des Affaires culturelles et sportives, et principalement auprès du service des sports pour les animations à caractère sportif.
- Contractualisation et mise en place technique de « l'Espace Citoyen » en vue de mettre une plateforme de services numériques à dispositions des familles et des usagers des services du Pôle. Cette mise en place sera progressive jusqu'en 2020.
- Le service des Sports s'étoffe avec l'inauguration du Gymnase de Saulon et la reprise du Gymnase de Brochon à partir du 1^{er} janvier 2019 suite à la dissolution du SIVOS du Gymnase de Brochon.
- Le service culturel consolide ses activités avec la fin de l'informatisation des médiathèques dans le cadre du Contrat Territoire Lecture, et le développement d'animations numériques.
- Le Service Commun Scolaire connaît sa 2^{ème} année d'existence du CSC et sa 1^{ère} année de fonctionnement dans le cadre d'un budget annexe dédié. À cette occasion, une gouvernance spécifique du service se met en place à travers la désignation d'élus référents pour chaque groupe scolaires, réunis au sein d'un bureau spécifique au Service Commun Scolaire. Les travaux de réhabilitation de la maternelle Gaston Roupnel de Gevrey-Chambertin débutent en septembre 2019.

Petite enfance, enfance, jeunesse

SERVICE PETITE ENFANCE

Missions

Le service Petite enfance a pour missions :

- d'être à l'écoute des besoins des familles en recherche d'un mode d'accueil, les orienter ;
- de répondre aux besoins d'accueil des familles du territoire, qu'ils soient collectifs ou individuels ;
- de développer et structurer une offre de qualité, et diversifiée d'accueil du jeune enfant (âge préscolaire) répondant aux besoins géographiques et sociaux des familles du territoire. C'est une articulation de manière complémentaire entre les structures en gestion directe et les structures gérées par partenaires privés ou associatifs du territoire ;
- de promouvoir des accueils de qualité et fédérés autour d'objectifs éducatifs partagés dans un cadre répondant aux exigences réglementaires (DDPP.PMI) ;
- de soutenir la professionnalisation des assistantes maternelles agréées et des gardes à domicile via les Relais Petite Enfance ;
- de participer au soutien à la fonction parentale.

Objectifs

Pour les accueils collectifs ou établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) :

- Les EAJE assurent la prise en charge des enfants non scolarisés de 2 mois et demi à quatre ans. Ils sont agréés par le Conseil départemental. Ces établissements apportent leur soutien aux parents afin que ceux-ci puissent concilier vie professionnelle et vie familiale. Ils participent, en lien avec les familles, à l'éveil, au développement des enfants. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation et concourent à l'intégration sociale de tous les enfants.

Pour les relais petite enfance (RPE)

- Les Relais Petite Enfance sont des lieux

d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, assistantes maternelles et professionnels de la garde à domicile.

- Le RPE est un service destiné à :
 - Faciliter la vie des familles par des informations sur les modes d'accueils, les démarches administratives en tant que parents employeurs ;
 - Favoriser la mise en relation entre les parents, les assistantes maternelles et les employés à domicile ;
 - Participer à la professionnalisation des assistants maternels, en organisant des réunions et conférences, en proposant des temps d'accueil collectifs (ateliers collectifs) et en promouvant la formation continue.

Moyens

Personnel :

18 agents interviennent au sein du service petite enfance :

- 1 éducatrice de jeunes enfants, chef de service et coordinatrice petite enfance des structures petite enfance en régie ;
- 2 éducatrices de jeunes enfants ;
- 4 auxiliaires de puériculture ;
- 5 CAP petite enfance ;
- 1 agent d'entretien et de restauration ;
- 3 animatrices de relais petite enfance ;
- 2 apprenties éducatrices de jeunes enfants sont en alternance de septembre 2017 à juillet 2019 au sein des 2 EAJE ;
- 1 apprentie préparant un CAP accompagnement éducatif du jeune enfant et 1 apprentie préparant un diplôme d'auxiliaire de puériculture ont démarré leur cycle d'apprentissage sur 2 ans en septembre 2019.

Le nombre et la qualification des responsables de proximité et des encadrants est calibré pour être en conformité avec le code de Santé publique. Une visite d'inspection de la PMI a eu lieu en 2019 pour le Multi accueil "La Fée Clochette" et la micro crèche

"Les Lucioles".

Infrastructures / Matériel spécifique :

En gestion directe :

- Le multi accueil « La Fée Clochette » à Gevrey-Chambertin, 18 places ;
- La micro crèche « Les Lucioles » à Gevrey-Chambertin, 10 places ;
- Le Relais Petite Enfance de Gevrey-Chambertin ;
- Le Relais Petite Enfance de Noiron-Sous-Gevrey ;
- Le Relais Petite Enfance de Nuits-Saint-Georges.

En gestion délégué :

- Le multi accueil « La Coccinelle » à Nuits-Saint-Georges, en gestion déléguée ADMR, 50 places depuis juillet 2017 ;
- La micro crèche « Les Loupiots » à Saulon-la-Rue, en DSP, 10 places.

Principales actions 2019

- Poursuite du CEJ (2018 /2021) puis évolution vers un CTG (convention territoriale globalisée).

Relais Petite Enfance

2019

- Développement des RPE de Gevrey chambertin (passage de 0.7 à 0.8 ETP) et Nuits saint Georges (passage de 1 à 1.2 ETP) ;
 - Utilisation d'un logiciel de gestion commun au 3 RPE à compter d' août 2019 (base commune d'information et de contact) ;
 - 12 conférences en soirée à destination des assistantes maternelles sur des thématiques éducatives, ou de législation du travail ;
 - 300 Ateliers collectifs à destination des Assistantes Maternelles, avec des ateliers délocalisés sur 17 communes différentes (+ Corgoloin, + Chamboeuf) ;
 - Mise en place d'une charte d'accueil des temps collectifs, délimitant les objectifs, le déroulé et la posture des assistantes maternelles et parents sur ces temps d'animations collectives.
- Réflexion sur les premiers contacts entre les familles et les assistantes maternelles ;

- Soirées sur l'élaboration de la Charte des temps collectifs suivies de soirées sur la représentation graphique de celle-ci ;
- Musée des nourrices et enfants de l'assistance publique à Aligny En Morvan ;
- Soirée Théâtre forum: « Nounou est-ce que parfois tu rames ».

EAJE

- Possibilité de réaliser des pré-inscriptions en structure Petite Enfance en ligne sur le site de la Communauté de communes pour le MA La Coccinelle, le MA La Fée Clochette, la micro crèche Les Lucioles et mise en place de commission d'attribution des places communes (3 commissions annuelles) ;
- Reconduction de la convention de partenariat relative au fonctionnement du MA La coccinelle avec l'ADMR (2019-2021) ;
- Première phase de réhabilitation du Multi-Accueil La Fée Clochette, pour donner suite aux recommandations faites lors de la visite d'inspection de la PMI fin 2017 (salle de change et espace sanitaire enfant) ;
- Création ou relance de lien avec les structures privées ;
- Reconduction en 2019 de l'aide financière à la micro crèche Le P'tit bout ;
- Participation financière pour les enfants résidents sur le territoire et fréquentant la micro crèche Le P'tit bout (participation financière en fonction des heures de présences / Tranche de revenus) (environ 7 000 €/an) ;
- En 2019, mise en place d'un règlement de la commission d'attribution des places (4 commissions annuelles, avec des critères de pondération, valorisant des critères de priorisation) ;
- Achèvement des travaux de réhabilitation du Multi accueil "La Fée Clochette" en juillet 2019 (travaux extérieurs) ;
- Modification tarifaire (taux d'effort) suite à circulaire CAF harmonisant la tarification horaire en micro crèche et en multi accueil.

Autres

- Développement de l'accueil occasionnel au Multi-Accueil "La Fée Clochette" par une communication en direction des familles du quartier (implantation de la structure dans son environnement géographique et social) ;
- Action passerelle avec les écoles de Gevrey- Chambertin et de Noiron-sous-Gevrey pour les primo-scolarisation (rencontres entre mai et juin 2018 qui ont concernés 13 enfants, action reconduite en 2019) ;
- Poursuite de la mise en place de 3 journées pédagogiques afin de travailler le projet d'accueil et le versant qualitatif, journée commune RELAIS PETITE ENFANCE et EAJE.

Chiffres clés 2019

- **6** établissements publics ou privés au total et **4** communes d'implantation

- **108** places en accueil collectif en 2018 et 2019
 - **78** places en gestion PSU
 - **30** places en gestion PAJE

- **248** Assistantes maternelles agréées sur le territoire, dont **207 en activité**, avec une potentialité de 727 places en accueil individuel **en 2018**

- **240** Assistantes maternelles agréées sur le territoire, dont **190 en activité**, avec une potentialité de 630 places en accueil individuel **en 2019**

Baisse du nombre d'assistante maternelle en activité (- 47 AM en 2017), lié à des départs à la retraite et à des changements d'orientation professionnelle.

Budget de fonctionnement et investissement :

Fonctionnement

	2017	2018	2019
Dépenses		907 862 €	111 462 €
Recettes		389 106 €	580 425 €
Dont participations familiales	82 050 €	100 563 €	98 749 €
Dont Subventions CAF/MSA/CD		269 574 €	474 760 €

Augmentation des recettes liée à une meilleure optimisation des places en EAJE et au versement de la MSA rétroactif sur 2 ans

Investissement

	2017	2018	2019
Dépenses prévues		94 162 €	100 385 €
Dépenses réalisées		49 794 €	81 334 €

Report de la fin des travaux de réhabilitation du Multi-Accueil "La Fée Clochette" sur l'été 2019.

Sécurisation de l'accès (portillon + visiophone) à la micro crèche "Les Lucioles".

Fréquentation

RPE 2018

120 Assistantes maternelles ont fréquenté le relais, au moins 1 fois dans l'année, soit 57% AM actives.

180 familles ont contacté les RAM (infos administratives ou recherche d'un mode d'accueil)

RPE 2019

110 Assistantes maternelles ont fréquenté le relais, au moins 1 fois dans l'année, soit 57 % AM actives.

210 familles ont contacté les RAM (infos administratives ou recherche d'un mode d'accueil)

Installation de nouvelles familles sur le bassin de vie de Noiron sous Gevrey, Saulon la chapelle, Barges et Broindon.

Pour les structures en gestion PSU

2018	Taux d'occupation (/Heures facturées)	Nbre d'enfants différents accueillis	Prix de revient moyen par famille / heure d'accueil	Prix de revient horaire / heure d'accueil
MA Fée Clochette	74 %	66	1.80 €	9.43 €
Micro crèche Lucioles	84 %	33	1.89 €	9.45 €
MA La Coccinelle	71.9 %	146	1.89 €	9.57 €

2019	Taux d'occupation (/Heures facturées)	Nbre d'enfants différents accueillis	Prix de revient moyen par famille / heure d'accueil	Prix de revient horaire / heure d'accueil
MA Fée Clochette	74 %	61	1.93 €	8.42 €
Micro crèche Lucioles	83,3 %	33	1.88 €	9.97 €
MA La Coccinelle	78.89 %	150	1.89 €	9.65 €

La répartition des couts entre les recettes familles, les aides des partenaires financiers et la collectivité par place est dans la moyenne nationale.

A titre indicatif, au niveau national, le financement d'une place de crèche se répartit ainsi :

- 18% Familles 44% CAF.MSA
- 38% collectivités locales

Coût par place

(Coût moyen annuel : 15381€. Source CAF)

MA Fée Clochette	16 728 €
Micro crèche Lucioles	16 618 €
MA La Coccinelle	16 793 €

Dossiers de préinscription en EAJE reçus

(pour les 3 structures ci-dessus)

En 2018

Pour un accueil à temps partiel ou à temps complet : **105 dossiers**

En 2019

Pour un accueil à temps partiel ou à temps complet : **219 dossiers**

- Réponses positives / admission en EAJE : **33 %** en 2018, **21 %** en 2019
- Nombre d'enfants différents accueillis sur ces 3 structures : **245 enfants**

SERVICE ENFANCE

Missions

Le service Enfance a pour missions principales de :

- Répondre aux besoins de garde des familles en périodes scolaires en proposant des temps d'accueils périscolaires avant et après l'école, durant le temps de la pause méridienne avec restauration et les mercredis, pour les enfants scolarisés sur le territoire, de la Toute petite section maternelle jusqu'à la fin du CM2 ;
- Répondre aux besoins de garde des familles en période de vacances scolaires en proposant des temps d'accueils de loisirs enfance et jeunesse pour les enfants et les jeunes âgés de 3 à 17 ans ;
- Promouvoir des accueils de qualité qui répondent aux exigences réglementaires attendues (DDCS / PMI) dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs par la réalisation d'un PEDT qui décline les intentions éducatives de la Communauté de communes ;
- Proposer des accueils de qualité répondant aux intentions et valeurs éducatives de la Communauté de communes sur l'ensemble du territoire.

Objectifs

- Pour le périscolaire, accueillir les enfants scolarisés entre 3 et 11 ans avant l'école, durant la pause méridienne, après l'école et le mercredi en période scolaire.

Proposer des activités diversifiées et aménagées en fonction des âges, participer à la réussite scolaire en favorisant des temps aménagés en cohérence avec le temps scolaire, proposer un repas équilibré durant le temps de la pause méridienne.

- Pour l'extrascolaire, accueillir les enfants de 3 à 17 ans et proposer des activités de loisirs diversifiées durant les vacances.

Favoriser la découverte de son environnement et de l'autre

Proposer une offre de loisirs jeunesse (11/17 ans) durant les congés scolaires dans la continuité de l'offre d'accueil pour les 3/10 ans

Moyens

Personnel :

Plus de 140 agents interviennent au sein du service Enfance, qu'ils soient agents administratifs, agents techniques (entretien et restauration), animateurs, adjoints de direction et responsables de proximité, référente péri et extrascolaire.

Le nombre d'agents peut varier en fonction des périodes d'activités et du nombre d'enfants inscrits aux accueils et en fonction du respect des taux d'encadrement exigés par la DDCS (recours à des contrats saisonniers sur la période estivale).

Des stagiaires BAFA, ou en formation sur les métiers de l'animation peuvent être accueillis pour des périodes de stage pratique.

Professionnalisation des agents :

- Financement de 1 BAFA et 4 BAFA
- 6 agents ont participé à des formations concernant la prise en charge de l'enfant en situation de handicap (3 référents et 3 animateurs) .

Infrastructures / Matériel spécifique :

Périscolaire : 15 structures d'accueil réparties sur le territoire (soit intégrée ou contiguë aux pôles scolaires) ;

Extrascolaire : 7 structures ouvertes l'été 5 pendant les petites vacances. Dont 1 structure spécifique pour les 11/17 ans.

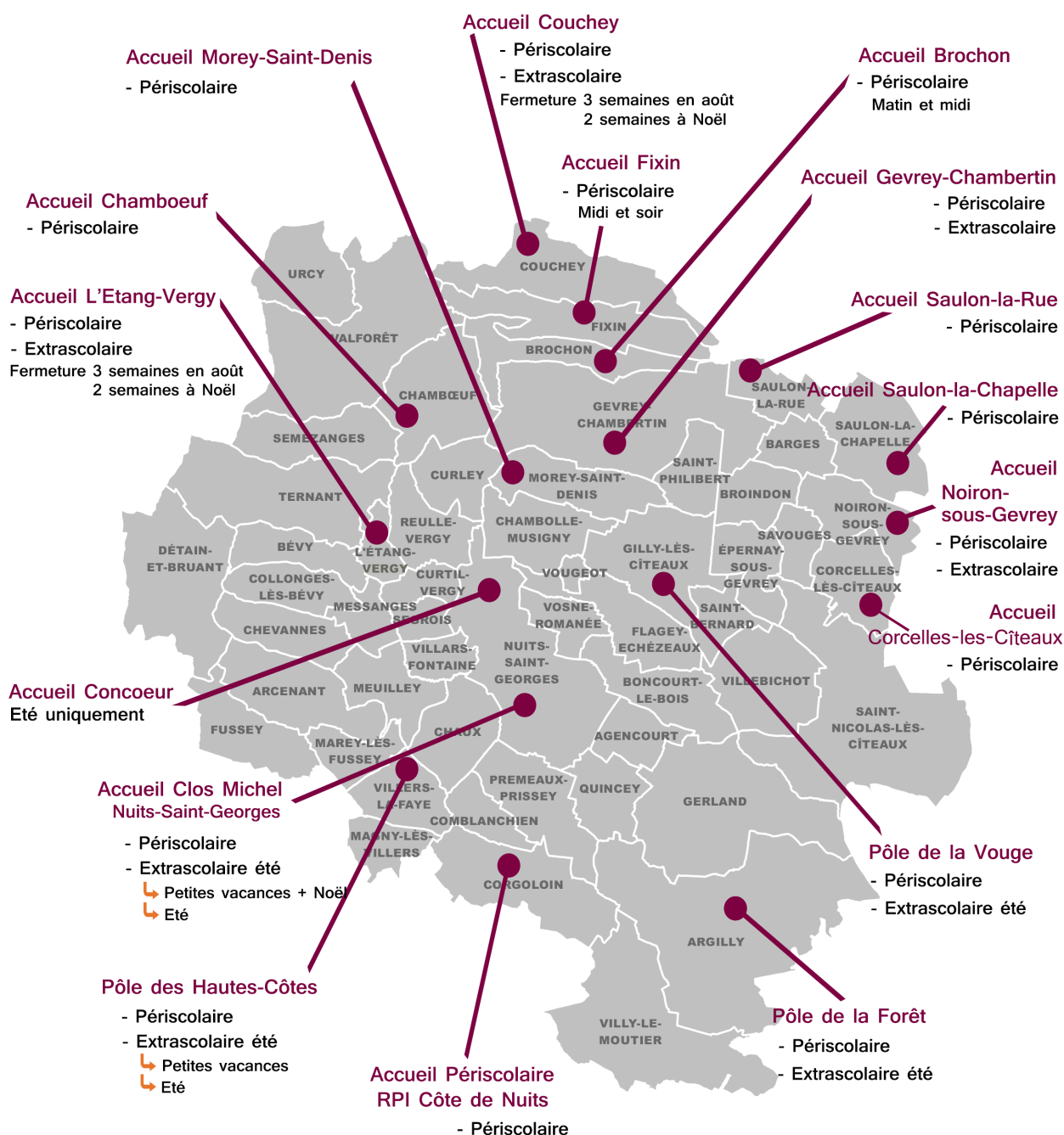
ENFANCE JEUNESSE SYNTHÈSE			
	BP 2019	Réalisé 2019	BP 2020
DÉPENSES	4 261 005,00 €	4 414 057,11 €	4 469 921,00 €
OPTIMISATION	-60 000,00 €		
RECETTES	2 240 650,00 €	2 489 853,07 €	2 028 310,00 €
RÉSULTATS	-1 960 355,00 €	-1 924 204,04 €	-2 441 611,00 €

1^{ère} année de budget correspondant à la gestion de tous les accueils sur 12 mois (reprise en gestion des accueils du Sud Dijonnais à compter de septembre 2018)

Implantations Accueils de Loisirs

de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

Périscolaire / Extrascolaire



Nouvelle intercommunalité :

56 communes

30 434 hab.

493 km²

**Gevrey-Chambertin
& Nuits-Saint-Georges**
Communauté de Communes

Les principales actions en 2019

- Une optimisation des lieux d'ouvertures extrascolaires durant les périodes petites vacances et d'été, tout en permettant aux familles de disposer dans un rayon de 10km d'un lieu d'accueil pour leur enfant ;
- La réintégration de l'offre de loisirs jeunesse 11/17 ans au sein du service enfance, qui devient à l'été 2019 le service enfance jeunesse ;
- Mise en service de self-service pour la restauration de la pause méridienne dans 2 structures périscolaires (Noiron et Gevrey-Chambertin) ;
- Mise en oeuvre d'un logiciel commun de gestion des inscriptions et de facturation pour tous les accueils du territoire (base commune de familles pour la gestion des inscriptions pour la Direction

sport et culture et la Direction des solidarités) ;

- Travail préparatoire de la mise en oeuvre de l'Espace Citoyen, outil dématérialisé de gestion d'inscriptions à destination des familles pour les accueils péri et extrascolaire ;
- Plan de titularisation pour près de 60 agents du service ;
- Création de 4 postes de référents de territoire péri et extrascolaire enfance et jeunesse, permettant l'optimisation de la coordination du travail pédagogique du service.

Délibération tarifaire en date du 28 mai 2019

Règlement périscolaire et mercredi modifié en juin 2019 (délai de prévenance réduit à 48 h ouvrés pour modifier une inscription).

Chiffres clés 2019

Fréquentation 2019		
Inscrits de janvier à décembre 2019	Périscolaire	Extrascolaire
Argilly	109	
Brochon	91	
Chamboeuf	84	
Corcelles-les-Cîteaux	73	
Corgoloin	136	
Couchey	123	92
Concoeur		258
Fixin	104	
Gevrey	300	323
Gilly-les-Cîteaux	200	83 + 14 jeunesse
L'Étang-Vergy	169	32
Morey-Saint-Denis	80	
Noiron-sous-Gevrey	439	240
Nuits-Saint-Georges	606	342
Saulon-la-Chapelle	154	
Saulon-la-Rue	114	
Villers-la-Faye	306	145

1^{ère} année de gestion des accueils en totalité sur le territoire sur 12 mois

Fréquentation 2019 par 1/2 journée		
Moyennes extrascolaires	Petites vacances	Été
Concoeur		49,69
Couchey	14,5	20,45
Gevrey	34,23	35,19
Gilly-les-Cîteaux		28,08
L'Étang-Vergy	10,8	
Noiron-sous-Gevrey	33,49	51,34
Nuits-Saint-Georges	43,57	36,99
Villers-la-Faye	24,49	45,75
TOTAL	161,08	217,8

Gilly-les-Cîteaux jeunesse automne = 6,5 (relance de l'accueil des 11/17 ans)

Chiffres clés 2019

Fréquentation moyenne 2019				
Moyennes périscolaires	Matin	Midi	Soir	Mercredis
Argilly	24		109	
Brochon	15,01		91	
Chamboeuf	18,2		84	
Corcelles-les-Cîteaux	7,87		73	
Corgoloin	29,55		136	
Couchey	17,24	92	123	92
Fixin			104	
Gevrey	51,1	323	300	323
Gilly-les-Cîteaux	19,77	83 + 14 jeunesse	200	83 + 14 jeunesse
L'Étang-Vergy	17	32	169	32
Morey-Saint-Denis	15,36		80	
Noiron-sous-Gevrey	30,83	240	439	240
Nuits-Saint-Georges	46,85	342	606	342
Saulon-la-Chapelle	18,28		154	
Saulon-la-Rue	9,47		114	
Villers-la-Faye	30,77	145	306	145
TOTAL	351,3	1 295,41	519,27	204,52

En comparaison par rapport à 2017

Fréquentation moyenne 2017					
Secteur Nord	Matin	Midi	Soir	Mercredis	Extrascolaire
Brochon	13	39,38			
Chamboeuf	21,71	45,51	30,5		
Couchey	12,31	60,77	31,89	23	
Fixin		19,75	35,88		
Gevrey-Chambertin	70,71	171	86,75	47,5	
L'Étang-Vergy	19	96	44,88	25,5	
Morey-Saint-Denis	25,43	56,01	38,38		
TOTAL	162,16	336,41	268,28		
Secteur Sud	Matin	Midi	Soir	Mercredis	Extrascolaire
Nuits-Saint-Georges	47,44		65,48	65,36	
Argilly	15,22		34,84		
Gilly-les-Cîteaux	18,35		44,73		
Villers-la-Faye	23,16		40,03	33,11	
Corgoloin	21,34		15,27		
TOTAL	125,51		200,35		

Pas de chiffres de fréquentation sur les structures gérées par l'ADMR et les PEEP de janvier 2017 à août 2018.

Nette augmentation de la fréquentation sur les temps du matin, midi et soir entre 2017 et 2019.

Stabilisation des fréquentations sur le mercredi, voir nette diminution sur l'Étang-Vergy, et Couchey.

Direction des solidarités

Missions

- Prévenir et lutter contre l'isolement et l'exclusion sous toutes ses formes (sociale, économique, familiale, géographique, etc ...) ;
- Organiser la participation des habitants à la vie du territoire, faire émerger une parole collective et représentative des habitants sur des questions d'intérêt commun et contribuer ainsi à enrichir la décision politique ;
- Promouvoir le bénévolat, soutenir les initiatives collectives et la participation citoyenne des habitants à la vie du territoire.

Objectifs

- Rencontrer les habitants ;
- Faire rencontrer les habitants ;
- Accueillir les habitants ;
- Créer des temps et des espaces animant la démocratie locale et les débats ;
- Accompagner l'engagement associatif ;
- Accompagner le bénévolat au sein de la Communauté de communes ;
- Promouvoir le partage, le don, la solidarité ;
- Favoriser l'inclusion dans la vie sociale des publics isolés.

Moyens

Personnel :

Les moyens humains de la Direction des solidarités ont la particularité d'inclure des habitants et bénévoles. Leur implication est favorisée mais nécessite une gestion RH similaire à celle des agents (définition de missions, accompagnement, rencontre, pistes de formation, médiation...) et est donc quantifiée dans cet état des lieux

- 1 directeur pour 1 etp
 - 1 assistante de direction responsable de l'administration générale 1etp
 - 2 agents d'accueil dont 1 vacant pour 1,5 etp
 - 2 agents technique dont 1 vacant pour 1,3 etp
 - 1 référente famille senior pour 1 etp
 - 1 animateur de la vie sociale pour 0.8 etp
 - 16 bénévoles pour 0.1 etp
 - 1 référente famille prévention pour 1 etp

• 1 animatrice clas-prévention pour 1 etp

• 7 animateurs clas pour 0,55etp

• 9 bénévoles pour 0.5 etp

→ 1 animatrice multimédia pour 0.6 etp

→ 28 bénévoles pour 0,2 etp

→ Conseil de développement 23 habitants pour 0,3 etp

• **Total agents** : 18 agents pour 9,7 etp

• **Total bénévoles** : 76 bénévoles/habitants pour 1 ; 1 etp

• **Total général** : 94 intervenants pour 10,8 etp

Infrastructures / Matériel spécifique :

- Action itinérante,
 - un savoir-faire a été développé sur cette approche favorisant l'organisation d'actions dans les communes
 - Panneaux, malle informatique, stock de jeux
- Bureaux et salles d'activités partagées avec d'autres services à l'arc en ciel à Gevrey-Chambertin
- Bureaux et salles d'activités au centre Geneviève Martin à Nuits-Saint-Georges
- 3 minibus
- La Direction des solidarités organise le suivi du parc de 3 minibus (utilisation, réparations, contrôles techniques...) et du bâtiment Arc-en-Ciel

Principales actions 2019

Citoyenneté/ Solidarité

- Cafés citoyens
- Gartiferia
- Repair Cassé
- Conseil de développement.
- Bénévolat
- Vie associative

Soutien à la parentalité

- Actions de prévention
- CLAS
- La récré des familles
- Arts créatifs

- Les ateliers du REAAP et Point L
- Aide aux départs en vacances
- Eveil musical
- Activités familles
- Permanence adosphère
- Permanence de la mission locale

Animation de la vie sociale/Lutte contre l'isolement

- Organisation d'un accueil sur les deux principaux sites de la Direction des solidarités.
- Ordinateur en libre accès à Gevrey-Chambertin.
- Moments musicaux : chaque jeudi avant les vacances scolaires, la Direction des solidarités et l'École de Musique Intercommunale invitent élèves, habitants de tous âges à un moment de musique, en toute simplicité.
- Prise en compte du handicap : les passerelles avec l'Acodège se poursuivent au quotidien (rangement, travaux, fabrication de boîte à dons, cuisine...) et un nouveau partenaire est identifié sur le territoire en AGEF à Nuits-Saint-Georges.
- Accompagnement social individuel, aide aux démarches.
- Activités seniors : poursuite de rendez-vous, sorties, activités en direction des seniors et qui se mêlent aux familles.
- Semaine bleue : une semaine d'animations permettant de fédérer de nombreux partenaires qui interviennent auprès des seniors sur le territoire.

- Ateliers informatiques : cours itinérants sur le territoire pour répondre aux besoins d'autonomie des seniors et contribuer à la rupture de l'isolement.
- Accès aux événements culturels : en lien avec la direction de l'Action culturelle et sportive afin de permettre aux habitants d'accéder aux grands événements culturels du territoire via des partenaires locaux (services sociaux, maison de retraites, associations etc.)
- Groupe tricot : groupe d'habitants qui se retrouve dans les locaux de la Direction des solidarités pour tricoter et proposer des actions telle que : tricot au profit d'œuvre caritatives, décoration du hall en objets tricotés pour les fêtes qui ponctuent l'année et organisation de repas partagés entre voisins
- Ateliers informatiques : cours itinérants sur le territoire pour répondre aux besoins d'autonomie des seniors et contribuer à la rupture de l'isolement.
- Accès aux événements culturels : en lien avec la direction de l'Action culturelle et sportive afin de permettre aux habitants d'accéder aux grands événements culturels du territoire via des partenaires locaux (services sociaux, maison de retraites, associations etc.).
- Groupe tricot : groupe d'habitants qui se retrouve dans les locaux de la Direction des solidarités pour tricoter et proposer des actions telle que : tricot au profit d'œuvre caritatives, décoration du hall en objets tricotés pour les fêtes qui ponctuent l'année et organisation de repas partagés entre voisins.

Chiffres clés 2019

- **1 000** bénéficiaires dont 127 familles de 26 communes différentes se regroupant à environ 40 à 50 rendez-vous par an
- **100** enfants accueillis au sein du CLAS, sur trois sites différents (Gevrey-Chambertin, Nuits-Saint-Georges et Brochon) étant accompagnés par 9 bénévoles
- **200** visiteurs à la Gratiféria

- **20** habitants impliqués dans les Cafés Citoyens
- **60 à 100** personnes assistant aux Moments musicaux
- **50** seniors sont inscrits aux Ateliers informatiques

En 2019, **21** communes du territoire ont bénéficiés d'une action en lien avec la Direction des solidarités contre 13 en 2018.

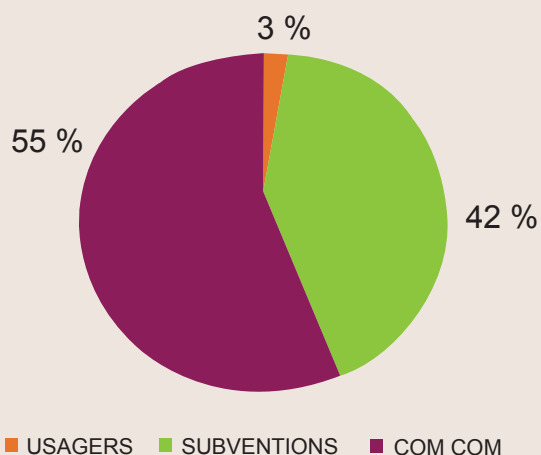
Compte administratif 2019

CHARGES

COMPTES	INTITULES COMPTES	TOTAL CHARGES
60	Achats	45 500,00
61	Services extérieurs	33 950,00
62	Autres services extérieurs	48 280,00
63	Impôts et taxes	
64	Frais de personnel	405 000,00
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements	
69	Impôt sur les bénéfices	
SOUS-TOTAL		532 730,00
86	Contributions	
TOTAL CHARGES		532 730,00

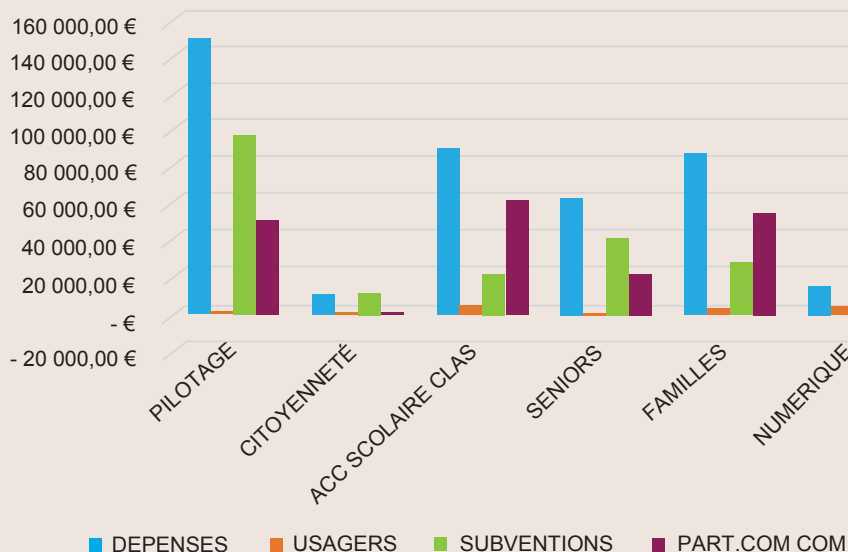
PRODUITS

COMPTES	INTITULES COMPTES	TOTAL PRODUITS
70	Vente de produits finis prestataires	14 200,00
74	Subventions d'exploitation	233 860,00
75	Produits de gestion	284 670,00
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprise sur provisions	
79	Transfert de charges	
SOUS-TOTAL		532 730,00
87	Contrepartie des contributions	
TOTAL PRODUITS		532 730,00



Le fonctionnement est financé pour plus de la moitié par les ressources propres de la collectivité. Les subventions représentent 42 % des ressources.

Bien que les répartitions puissent être encore affinées, la situation budgétaire des activités est la suivante (prévisionnel 2020) :



L'organisation actuelle du service est récente puisqu'elle a été mise en œuvre à l'été 2019.

Durant l'année 2019, l'action s'est attachée à regrouper le Centre socioculturel et le service médiation au sein d'une direction « des Solidarités » à partir du 1^{er} juillet et sous les objectifs suivants :

- Harmoniser le fonctionnement des services, et spécialiser les intervenants ;
- Rendre plus lisible l'exercice des compétences, et clarifier l'action de la Communauté de communes ;
- Optimiser la gestion financière ;
- Renforcer les moyens pour poursuivre les activités CLAS et prévention ;
- Équilibrer l'offre de services aux habitants sur l'ensemble du territoire, en rayonnant à partir des deux sites de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges ;
- Recentrer les actions sur les publics dit « isolés » ou « fragiles » (seniors, familles en difficulté, jeunes en décrochage scolaire) et la citoyenneté.

Si le regroupement des deux services au sein d'une nouvelle direction a bien eu lieu, les actions de la nouvelle direction ont connu un dynamisme variable :

- Les accueils du CLAS ont tardé à se mettre en place à Nuits-Saint-Georges, faute d'un effectif d'encadrement professionnel suffisant en fin de saison 2018-2019. Ils ont redémarré au cours de l'automne 2019. Mais l'encadrement reste fragile. Pour la rentrée 2019-2020, les accueils du CLAS ont pu démarrer normalement, et accueillir les mêmes effectifs. Le taux d'encadrement a été harmonisé avec 1 salarié et 1 bénévole par groupe de 5 enfants sur Nuits-Saint-Georges comme sur Gevrey-Chambertin, ce qui améliore nettement les conditions de prise en charge et de suivi. Mais cette amélioration reste fragile, car les difficultés de recrutement sont réelles pour ces postes nécessitant peu d'heures. Elle repose beaucoup sur des contrats précaires et des heures complémentaires d'agents d'autres services communautaires.

- Les actions de prévention ont été poursuivies sur 2019 avec le recrutement d'un nouvel animateur en fin d'année 2019, notamment en lien avec les deux collèges. Elles portent sur les thématiques du vivre ensemble, la lutte contre les violences au collège (harcèlement), les écrans, l'estime de soi, etc. Le service étudie un plan d'intervention pour étendre ses actions à l'ensemble du territoire et redémarrer les cafés-rencontre à destination des parents du CLAS.
- Parallèlement, les ateliers informatiques organisés en direction des seniors dans le cadre du SATI, avec l'aide du GIEMPA et du Conseil départemental pour la réduction de la fracture numérique et la lutte contre l'isolement ont rencontré un franc succès.
- Les cafés citoyens ont également connu un développement régulier.

2019 doit donc être regardée comme une année de transition pour la Direction des solidarités. La taille du territoire, et l'ampleur de missions restent cependant les principales contraintes à l'action de la Direction dans un contexte budgétaire encore sous contrainte.

Autres

Partenariats :

Les services qui composent la Direction des solidarités avaient une culture partenariale forte et évoluent donc au cœur d'un réseau important qui garantit la cohérence des objectifs et des actions avec les besoins des habitants. La mobilisation des partenaires sous des formes traditionnelles de réunion est de plus en plus difficile et un travail doit être mené de façon à animer et accompagner une réflexion locale globale sur les problématiques rencontrées par les habitants du territoire, parmi lesquels : les habitants, les familles, les seniors, les habitants en situation de handicap.

• Partenaires financeurs :

- Caisse d'Allocations Familiales
- Conseil Départemental
- GieIMPA
- Mutualité Sociale Agricole
- CARSAT (variable selon les années)
- Pays Beaunois (variable selon les années)
- Fédération des centres sociaux(variable selon les années)
- Etat (variable selon les années)

• Partenaires de projets et activités :

- Acodège
- Agef
- Collège de Nuits-Saint-Georges
- Collège de Brochon
- CCAS
- Mairies
- Associations dont le foyer rural à Saulon-la-Chapelle et la MJC à Nuits-Saint-Georges
- Espaces Solidarité Côte-d'Or

Agrément « Centre social »

La Communauté de communes est détentrice d'un agrément dit « centre social » animé par la Direction des solidarités (DDS).

Celui-ci place la collectivité dans une démarche quotidienne d'animation de la vie sociale, et qui l'amène à :

- Recueillir quotidiennement l'expression des habitants (besoins, idées).
- Accompagner la mise en œuvre des réponses aux besoins et les projets (via la DDS, via les services, via les partenaires associatifs, via les institutions, entre habitants).
- Impliquer systématiquement les habitants.
- Prendre en compte les publics les plus fragilisés.

Action culturelle et sportive

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Missions

- Assurer le développement culturel du territoire, organiser des partenariats avec le milieu associatif, institutionnel et privé.
- Proposer une programmation culturelle sur le territoire.

Objectifs

- Favoriser et accompagner les initiatives culturelles du territoire (subventions dans le cadre de partenariats, rôle d'accompagnateur/facilitateur, conventionnement, ...);
- Coordonner une programmation culturelle par le biais des partenariats;
- Définir une identité culturelle de territoire (culture et traditions du vin, patrimoine, ...);
- Recherche d'opportunités et de nouveaux partenariats.

Moyens

Personnel :

2 agents :

- 1 chargée de mission partenariats et développement culturel
- 1 chargée d'accueil et événementiel

Infrastructures / Matériel spécifique :

Bâtiment du service culturel à Nuits-Saint-Georges et Pôle culture et sports à Gevrey-Chambertin

Principales actions 2019

- Accompagnement et subventionnement d'événements phares du territoire (Sons d'une Nuits d'Été, Vill'art, Musique au Chambertin, Complètement Barges, Orgues de Nuits, Volcan de Nuits, Salon du livre et des auteurs, ...);
- Lancement du Festival "Voir un petit court" (anciennement concours de courts-métrages) en partenariat avec le Cinéma le Nuiton. Professionnalisation de l'événement avec la participation d'un jury de professionnels du cinéma (notamment Jean Labé, ancien président de la Fédération Française des cinémas indépendants et administrateur du Festival de Cannes, en tant que Président du jury);
- Semaine Ciné jeunes;
- Mois du Film documentaire (première collaboration avec le Cinéma le Nuiton);
- Festival Arts et Scènes.

Fréquentation

Entre partenariats et événements propres, plusieurs dizaines de milliers de personnes touchées.

Chiffres clés 2019

Budget de fonctionnement : 106 695 €

Budget d'investissement : 0 €

Évolution 2017/ 2018 /2019 :

Budget de fonctionnement en légère baisse notamment en raison du poste de la chargée d'accueil partagé avec le sport. L'investissement a été nul durant ces trois dernières années

Fréquentation en progression constante (les gros événements des partenaires ne cessent de gagner du public et les événements portés ont également gagné quelques centaines de spectateurs)

800 spectateurs pour le Mois du film documentaire (contre 400 en 2017) et un cinéma rempli dans le cadre de cette manifestation (200 places).

MÉDIATHÈQUES

Missions

Le Manifeste de l'Unesco sur la Bibliothèque Publique (publié en novembre 1994) détermine les missions d'une bibliothèque publique.

Il insiste sur l'accès des services à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social. Pour répondre aux missions relatives à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture, il définit 12 objectifs clés insistant sur l'accès à la formation et aux différentes formes d'expression culturelle et artistique, à savoir :

- créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge ;
- soutenir à la fois l'auto-formation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux ;
- fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative ;
- stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes ;
- développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques ;
- assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle des arts du spectacle ;
- développer le dialogue inter-culturel et favoriser la diversité culturelle ;
- soutenir la tradition orale ;
- assurer l'accès des citoyens aux informations de

toutes catégories issues des collectivités locales ;

- fournir aux entreprises locales, aux associations et aux groupes d'intérêt les services d'information adéquats ;
- faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique ;
- soutenir les activités et les programmes d'alphabétisation en faveur de toutes les classes d'âge, y participer, et mettre en œuvre de telles activités, si nécessaire.

Objectifs

- Permettre l'accès à la culture pour tous sans distinctions en veillant à lutter contre les inégalités d'accès à la culture, et en particulier la lecture publique ;
- Permettre l'accès à l'information pour tous ;
- Assurer une présence du service sur tout le territoire ;
- Être porteur d'événements culturels liés à la lecture publique ;
- Veiller à la préservation et la valorisation de la connaissance locale.

Moyens

Personnel :

9 agents : (1 cadre A, 2 cadres B et 6 cadres C dont un agent technique)

Infrastructures / Matériel spécifique :

5 sites (Couchey, Gevrey-Chambertin, L'Étang-Vergy, Meuilley et Nuits-Saint-Georges)



Principales actions 2019

- Harmonisation des horaires d'ouverture en janvier 2019
- Année 2 du Contrat Territoire Lecture signé avec la DRAC
- Lancement d'une navette hebdomadaire entre les sites
- Participation à la Nuit de la lecture
- Recrutement d'un chargé de mission numérique et innovation
- Développement d'ateliers numériques un samedi par mois
- Festival Rencontre...ries
- Participation au Mois des Climats avec la production d'une vidéo interactive filmée par drone : « Drone de vignes »
- Participation à Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté
- Collaboration au Mois du Film Documentaire
- Des dizaines d'animations à destination de publics spécifiques (petite enfance, scolaires, maisons de retraite, ...)
- Différentes collaborations avec des porteurs d'événements sur le territoire (Livres en vigne, Salon du livre et des auteurs, ...)

Fréquentation

2213 inscrits issus de toutes les communes de l'intercommunalité (estimés à plus de 3 000 usagers compte-tenu des cartes familiales qui regroupent plusieurs membres d'un même foyer).

Chiffres clés 2019

Budget de fonctionnement : 458 035 €

Budget d'investissement : 16 979 €

- Concernant le budget, celui-ci est relativement stable, même si le budget d'investissement a diminué de moitié. Cela s'explique en raison des travaux et aménagement de la médiathèque de Couchey finalisés en 2018.
- Le nombre d'inscrits a progressé en trois années pour dépasser les 3000 inscrits.
- **53,5 heures** d'ouverture hebdomadaire
- **75 861 prêts** (62 468 livres, 5173 revues, 4753 DVD, 3467 CD)

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Missions

S'inscrivant dans les directives du « Schéma National d'Orientation Pédagogique » du Ministère de la Culture et de la Communication, dans l'esprit de la « Charte de l'Enseignement artistique », l'École de Musique remplit pour mission principale l'accès à un enseignement musical et artistique de qualité pour les habitants du territoire.

Objectifs

- Concevoir et mettre en œuvre un dispositif de pratique et d'éducation artistique pour les différents publics inscrits en vue d'une activité régulière et une formation de qualité dans le respect du Schéma d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture ;
- Amener les élèves à devenir autonomes dans leur pratique culturelle en favorisant la réalisation de l'individu et l'écoute de l'autre au sein de pratiques collectives : être en capacité de jouer d'un instrument mais aussi de choisir son répertoire, un spectacle, ... ;
- Concevoir et mettre en œuvre différents types d'actions en direction des publics non-inscrits à l'École de Musique, favoriser la participation de tous les habitants du territoire : milieu scolaire (écoles primaires, collèges...) ;
- Collaborer avec les médiathèques, la petite enfance, les publics en situation de handicap et exclus, les maisons de retraite, les associations, ... ;
- Être implanté au cœur du territoire pour être force de proposition dans la diffusion et la démocratisation d'une démarche artistique de qualité : c'est-à-dire encadrer et accompagner les élèves au-delà de leur scolarité par le

développement des pratiques en amateur et l'accompagnement de projets, favoriser les rencontres avec la création artistique et les concerts professionnels.

Moyens

Personnel :

23 agents dont un directeur et un directeur adjoint

Infrastructures / Matériel spécifique :

2 sites (Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges)

Principales actions 2019

- Classement au plus haut niveau départemental en mars 2019
(École de Musique ressource de niveau A) ;
- Lancement des travaux du futur site de Nuits-Saint-Georges ;
- Différents concerts des orchestres issus des formations de l'École tout au long de l'année ;
- Mise en place d'une chorale avec les deux collèges du territoire ;
- Ateliers percussions avec un public en situation de handicap (foyer Chantournelle) ;
- Portes ouvertes au mois de juin ;
- Conseil d'établissement réactivé (constitué d'élus, du directeur culture et sports, des directeurs de l'EMI, d'enseignants et d'élèves et parents d'élèves issus des deux sites).

Fréquentation

- Près de **380** élèves.
- Plus de **200 h** de cours hebdomadaires
- **15 instruments** enseignés

Chiffres clés 2019

Budget de fonctionnement : 504 180 €

Budget d'investissement : 481 778 €

- Concernant le budget, celui concernant le fonctionnement est globalement resté stable.
- En revanche, pour ce qui est de l'investissement,

celui-ci a fortement augmenté en raison des travaux amorcés pour le nouveau site de Nuits-Saint-Georges dont la mise en fonctionnement est prévue pour la rentrée 2021.

- Durant les trois dernières années, la fréquentation de l'École est en augmentation avec une quinzaine d'élèves gagnés chaque année.

SPORTS

Missions

- Gestion des équipements sportifs terrestres et de leur mise à disposition ;
- Gestion des piscines intercommunales et de leur mise à disposition.

Objectifs

- Assurer la gestion des équipements sportifs terrestres et aquatiques
- Assurer une mise à disposition de qualité et correspondant aux besoins des utilisateurs.
- Être l'interlocuteur principal des utilisateurs et acteurs sportifs du territoire amenés à utiliser nos équipements et à être en lien avec la collectivité tout permettant une relationnel de qualité.
- Structurer l'organisation interne du service, et les conditions de mise à disposition

Moyens

Personnel :

Chef de Service

1 Chef de Bassins,

2 Maîtres-Nageurs,

1 agent administratif Piscine et

1 agent Accueil et relations extérieures

4 Gardiens et agents d'entretien

Infrastructures / Matériel spécifique :

Pôle ACS (bureau),

Gymnase J. Golmard,

Salle Multiactivités de Saulon-la-Chapelle,

Salle omnisports et Gymnase Henry Pouilly à Nuits-Saint-Georges,

Stade Jean Morin à Nuits-Saint-Georges,

Piscines Intercommunales de Nuits-Saint-Georges et de Vougeot.

Principales actions 2019

- Reprise du Gymnase Jérôme Golmard ;
- Transfert aux communes de la gestion des terrains de foot de Chaux et Corgoloin ;
- Inauguration Salle Multiactivités Saulon-la-Chapelle et Piscine Intercommunale de Nuits-Saint-Georges.

Fréquentation

Piscines intercommunales :

- **Nuits-Saint-Georges : 19 313** Entrées

Première année complète donc pas de point de comparaison.

- **Vougeot : 9 822** Entrées (10 289 en 2018)

Donc baisse par rapport à l'année 2018

Utilisateurs équipements (en augmentation avec la reprise du Gymnase de Brochon) :

24 associations utilisatrices

Deux collèges et **11** écoles primaires

Chiffres clés 2019

Budget 2019 (prévisionnel) du service des sports y compris la partie Animation Sportive du Territoire :

Fonctionnement : 926 625 € en dépenses et 175 597 € en recettes

Investissement : 368 266 € en dépenses et 865 173 € en recettes

2019 fût la première année complète de gestion de la piscine de Nuits-Saint-Georges, et de la salle Multiactivités de Saulon, ce qui a engendré une augmentation logique des coûts en fonctionnement de même que nous avons récupéré la gestion du Gymnase Jérôme Golmard de Brochon.

L'arrivée d'un chargé de mission de l'Animation sportive du Territoire et celle d'un agent d'accueil qui entraîne aussi une augmentation des coûts en fonctionnement pour le service.

- Ouverture d'un poste à mi-temps d'Agents accueil et relations extérieures

Service commun scolaire

Missions

Le Service Commun Scolaire assure la gestion de la compétence scolaire, pour le compte des 21 communes adhérentes.

Les missions principales sont la gestion administrative et budgétaire, la gestion de la carte scolaire et dérogations, le transport scolaire, la gestion du personnel rattaché au service (remplacements, recrutements, management), l'entretien technique et ménager des écoles concernées, la gestion des achats en fonctionnement et en investissement, les relations avec les directeurs d'établissements et les représentants de l'Éducation Nationale, la participation aux conseils d'écoles et l'articulation transversale de la compétence avec l'ensemble des services communautaire et plus particulièrement le service périscolaire et le service technique.

L'ensemble de ces missions est réalisée par le Service Commun Scolaire, pour le compte des communes adhérentes, sur la base d'une convention d'adhésion portant également règlement du service commun.

Objectifs

Assurer le bon fonctionnement des établissements scolaires, et garantir la sécurité des usagers et professionnels en toute circonstances.

Moyens

Personnel :

1 Chef de Service

1 Assistante,

10 ATSEM, plus 1 mise à disposition à la commune de Fixin (non adhérente),

16 Agents d'entretien (dont 2 agents gérés par le service commun scolaire mais affectés pour l'entretien de bâtiments administratifs),

Infrastructures / Matériel spécifique :

6 groupes scolaires répartis comme suit pour l'année scolaire 2018/2019 :

- **RPI de Morey-Saint-Denis / Chambolle-Musigny :** 72 élèves

→ 1 classe de maternelle, 25 élèves

→ 3 classes d'élémentaire, 47 élèves

- **Groupe Scolaire Gaston Roupnel à Gevrey-Chambertin :** 284 élèves

→ 4 classes de maternelle, 101 élèves

→ 8 classes d'élémentaire dont 1 classe d'ULIS (12 élèves), 183 élèves

- **RPI de Brochon / Fixin :** 53 élèves à Brochon *

→ 1 classe de maternelle, 29 élèves

→ 1 classes d'élémentaire, 24 élèves

- **Groupe Scolaire Louis Combes à Couchey :** 99 élèves

→ 2 classes de maternelle, 46 élèves

→ 3 classes d'élémentaire, 53 élèves

- **RPI de Chamboeuf :** 82 élèves

→ 1 classe de maternelle, 17 élèves

→ 3 classes d'élémentaire, 65 élèves

- **Pôle Scolaire du Val de Vergy à l'Etang-Vergy :** 144 élèves

→ 2 classes de maternelle, 57 élèves

→ 4 classes d'élémentaire, 87 élèves

(*) Le RPI de Brochon / Fixin comprend également l'école de Fixin non adhérente au service commun, qui dispose de deux classes d'élémentaire pour 47 élèves, ce qui porte l'effectif total du RPI à 100 élèves.

1 local de stockage de produits d'entretien au Pôle administratif de Gevrey-Chambertin.

Principales actions 2019

- Gestion courante de l'ensemble du service en lien avec les élus membres du Bureau scolaire et de la Commission.
- Organisation de l'accueil à la rentrée de septembre 2019 des 4 classes de l'école maternelle Roupnel au 1^{er} étage du bâtiment de l'école élémentaire Roupnel, installation prévue pendant le temps des travaux de réhabilitation de l'école maternelle.
- Renouvellement du mobilier de l'école maternelle Roupnel.
- 2019 a été le 1^{er} exercice complet du budget annexe du service commun scolaire.

Chiffres clés 2019

Fréquentation : 32 classes ainsi qu'une classe supplémentaire destinée à l'accueil des élèves bénéficiant du dispositif plus de maîtres que de classes pour un total de **781 élèves** sur l'année 2018/2019.

Compte administratif 2019 :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	966 597,69 €	1 161 510,74 €
INVESTISSEMENT	131.524,78 €	550 000,00 €



LA MOBILISATION DES RESSOURCES ET DES MOYENS, LA MUTUALISATION

DIRECTION FINANCIÈRE

Missions

- Coordonner la préparation du budget et en assurer l'exécution

Moyens

Personnel :

7 agents

Chiffres clés 2019		Budgets consolidés	Budget principal
FONCTIONNEMENT	Dépenses	35 626 025,28 €	20 630 690,49 €
	Recettes	38 218 161,87 €	20 396 834,95 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	14 807 826,60 €	3 223 079,74 €
	Recettes	11 950 154,05 €	4 356 938,91 €

Gestion de **15** budgets (2018 = 16 ; 2017 = 15)

Nombre de mandats et titres :

12 083 soit une baisse de 9.37% par rapport à 2018
(2018 = 13 332 € ; 2017 = 13 267 €)

RESSOURCES HUMAINES

Missions

La fonction RH s'articule autour de 2 grandes missions

Répondre aux besoins de pilotage de la CCGCNSG, cela se caractérise par :

- Le suivi des obligations de la Communauté de communes et le pilotage des moyens budgétaires ;
- La gestion des effectifs, bonne adéquation des compétences et des missions, accompagnement des encadrants, évaluation professionnelle,... ;
- L'approche prévisionnelle des effectifs et des compétences (GPEC, dispositifs d'avancement et de progression des agents) ;
- la mise à disposition d'outils d'accompagnement (suivi social, accompagnement individualisé,...).

Accompagner l'agent tout au long de sa carrière :

- Dans sa relation « contractuelle » avec la Communauté de communes (suivi des obligations légales : paie, carrière...) ;
- Sur son poste : obligations réglementaires (hygiène et sécurité, médecine préventive) ;
- Dans l'organisation du travail (fiches de poste, gestion des compétences, évolution des effectifs) ;
- Dans sa carrière et son projet professionnel.

Objectifs

L'objectif majeur de la Direction des ressources humaines s'inscrit dans la recherche de l'efficacité de la Communauté de communes dans l'intérêt de tous et du service public. Cet objectif principal se découpe en objectifs secondaires qui concourent à l'atteindre. Ainsi, la fonction Ressources Humaines doit :

- Sécuriser ses procédures ;
- Être réactive ;
- Être attentive aux agents et au bon fonctionnement des services ;

- Faciliter l'accès à l'information ;
- Accompagner l'agent dans le développement de ses compétences en adéquation avec les besoins du service ;
- Responsabiliser les agents à tous les niveaux ;
- Développer le sentiment d'appartenance.

Moyens

Personnel :

Effectif de 6 agents au 31/12/2019, au lieu de 7 au 31/12/2018, réparti en :

- 5 ETP pour la gestion Ressources Humaines de la Communauté de communes,
- 1 ETP pour la gestion Ressources Humaines de la Ville de Nuits-Saint-Georges

Caractéristiques

Au sein de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges se côtoient des agents de statuts variés :

- Agents titulaires / stagiaires ;
- Contractuels de droit public en contrat à durée déterminée sur postes permanents ou non permanents ;
- Contractuels de droit public en contrat à durée indéterminée sur postes permanents ;
- Contractuels de droit privé en CDD ou en CDI rattachés à différentes conventions :
 - Convention collective nationale des entreprises des services d'eau et d'assainissement,
 - Convention collective nationale des activités du déchets,
 - Convention collective des organismes de tourisme.
- Contractuels de droit privé en contrat aidé ;
- Contractuels de droit privé en contrat d'apprentissage.

Principales actions 2019

PROJET 1 : Harmonisation et actualisation du régime indemnitaire, RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).

La fusion des trois intercommunalités le 1^{er} janvier 2017 a mis en évidence des disparités de rémunération, notamment en termes de régime indemnitaire. Dans un souci de simplification et d'équité, il a été nécessaire d'harmoniser le régime indemnitaire afin de garantir plus de cohérence et de transparence à partir de quatre objectifs :

- Harmonisation des montants en fonction des postes occupés ;
- Reconnaissance du niveau de responsabilité des agents ;
- Motivation des agents et la lutte contre l'absentéisme ;
- Évolution des modes de management.

Le RIFSEEP est un complément de rémunération à caractère facultatif. Il est au service d'objectifs de rémunération et de gestion des ressources humaines. Son fondement repose sur :

- La fonction, qui correspond au poste occupé et qui valorise les compétences nécessaires à l'exercice d'un emploi. Notons que la fonction est indépendante de la personne qui occupe le poste, c'est-à-dire que si la personne change et que les missions et le contenu du poste ne changent pas, la part du régime indemnitaire liée au poste reste la même. ;
- L'engagement professionnel et la manière de servir, qui fait appel au savoir être de l'agent indépendamment de son statut ;

Le nouveau régime indemnitaire de la Communauté de communes a été adopté à l'unanimité par délibération en date du 25 juin 2019 après un avis favorable unanime du Comité technique. Il a été instauré à compter du 1^{er} septembre 2019.

PROJET 2 : Réalisation du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

Le DUERP est un document obligatoire, qui répertorie l'ensemble des risques professionnels,

pour la santé et la sécurité des agents, présents dans leur environnement de travail. Le DUERP s'inscrit dans une démarche continue de prévention afin de prévenir et d'éviter les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Le DUERP a été adopté à l'unanimité par délibération en date du 26 novembre 2019 après un avis favorable unanime du CHSCT et du Comité technique.

PROJET 3 : Instauration du règlement intérieur du personnel

Conformément au pouvoir de direction et d'organisation des services du Président, le règlement intérieur de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges précise et complète les droits et obligations des agents territoriaux tels qu'ils résultent des lois et décrets.

Le règlement intérieur est destiné à organiser les relations sociales et les conditions d'exécution du travail au sein de la Communauté de communes. Il fixe les règles générales relatives à l'organisation des services, au comportement professionnel des agents, à l'hygiène, à la sécurité et rappelle les règles générales en matière de droits et obligations que l'agent et l'autorité territoriale doivent respecter.

Lister dans un même document toutes les règles applicables, permet d'une part, la connaissance par tous les agents de ces dernières, et d'autre part de contribuer au bon fonctionnement des services par l'application de règles communes.

Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité par délibération en date du 26 novembre 2019 après un avis favorable unanime du Comité technique.

PROJET 4 : Mise en œuvre d'un plan de titularisation

Dans le cadre de l'amélioration des conditions d'emploi et de la précarité, un plan de titularisation, sans concours, avec période probatoire d'un an a été proposé à 55 agents de la collectivité, sous contrat à durée déterminée depuis plusieurs années.

Chiffres clés 2019 :

Structure de l'effectif

Au 31 décembre 2019, la Communauté de communes comptait **355** agents (+ 4 par rapport à 2018), dont :

- **344** agents recrutés sur des emplois permanents (titulaires, stagiaires, contractuels de droit public et de droit privé)
- **10** agents, contractuels CDD, recrutés pour assurer

le remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels indisponibles

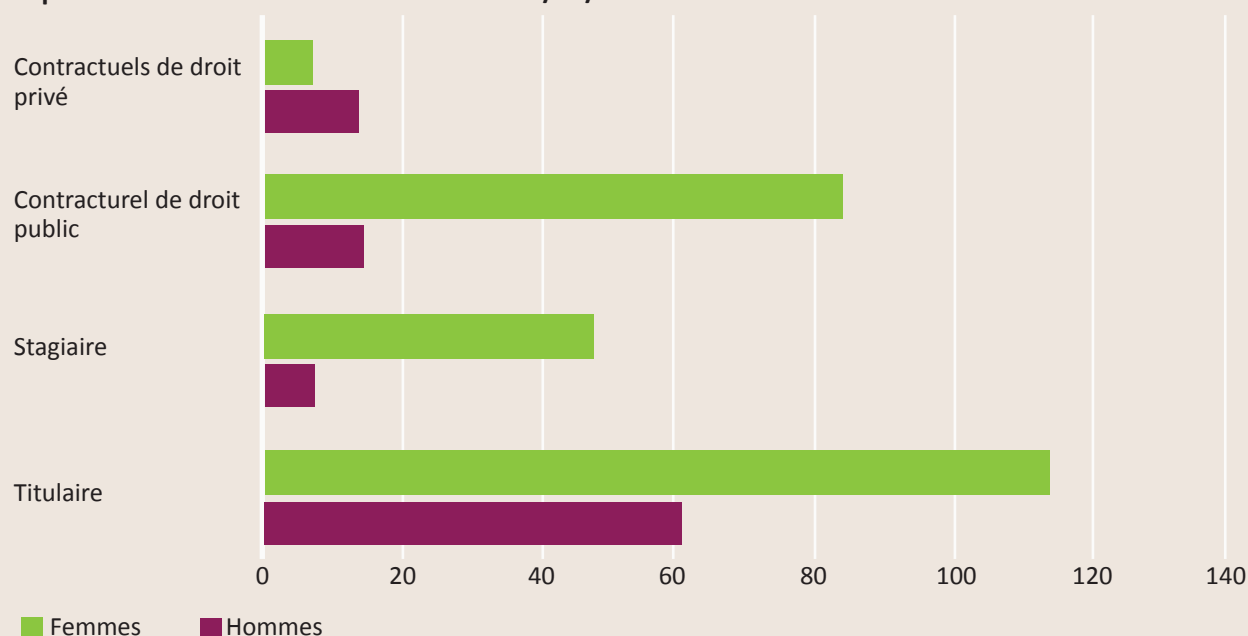
- **1** agent, contractuel CDD, sur emploi non permanent, recruté dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité

Soit **306,22** Equivalent Temps Plein (ETP) au 31/12/2019

Répartition de l'effectif selon le statut au 31/12/2019

Filières	Titulaire	Stagiaire	Contractuel de droit public	Contractuel de droit privé	Total
Hommes	61	115	15	14	98
Femmes	8	48	15	7	257
					355

Répartition de l'effectif selon le statut au 31/12/2019



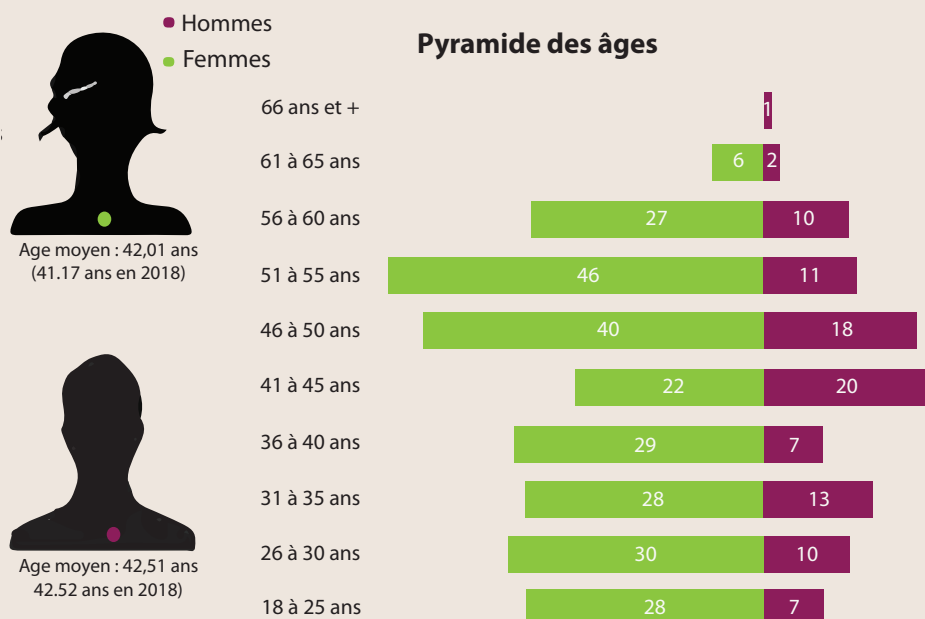
Répartition des effectifs par filières au 31/12

Filières	2017	2018	2019
Administrative	52	60	56
Animation	117	124	122
Culturelle	31	31	32
Médico-sociale	23	27	25
Sportive	5	5	4
Technique	97	104	94
Autres (droit privé)	26	30	22
Total	351	381	355

Répartition des effectifs par catégories au 31/12

Catégories	2017	2018	2019
Catégorie A	52	60	56
Catégorie B	117	124	122
Catégorie C	31	31	32
Autres (droit privé)	25	28	21
Total	351	381	355

*dont 2 apprentis et 1 Parcours Emploi Compétences



Travailleurs reconnus handicapés et déclarés : **8** femmes ; **1** homme

Évolution de la masse salariale depuis 2017

Charges salariales établies à :

- 40,16% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2017
- 40,78% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2018
- 47,58% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2019 (augmentation significative due à l'intégration sur une année pleine.

Explications de l'augmentation de la masse salariale entre 2018 et 2019 :

- Impact de l'intégration en gestion direct du péri et extra-scolaire du Sud Dijonnais sur l'année pleine
- Impact des recrutements de fin 2018 sur l'année pleine
- Intégration des gymnases de Saulon la Chapelle et Brochon
- Nombreux remplacement en périscolaire pour pallier l'absentéisme pour raison de santé

Volet formation

- Nombre d'agents partis en formation : **137** (134 en 2018)
- Nombre de journée de formation : **559** (438 en 2018)
- Budget formation : **21 865,22 €** (31 723,54€ en 2018)

Volet carrières

- Nombre d'arrêtés pris : **927** (464 en 2018)
- Nombre de contrats : **397** (349 en 2018)
- Nombre CT / CHSCT / Dialogue social :
 - **5** Comités Techniques (6 en 2018)
 - **4** Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (4 CHSCT en 2018)

→ **10** rendez-vous de dialogue social (4 en 2018)

Volet social

- Montant cotisations CNAS + évolution par rapport à 2017
 - Subvention CNAS 2017 : 58 420,50 €
 - Subvention CNAS 2018 : 61 090,00 €
 - Subvention CNAS 2019 : **67 689,00 €**
- Montant subvention « Amicale du personnel des Grands crus » 2019 : **10 000 €** (identique à 2018)

Volet social

- Montant cotisations CNAS + évolution par rapport à 2017
 - Subvention CNAS 2017 : 58 420,50 €
 - Subvention CNAS 2018 : 61 090,00 €
 - Subvention CNAS 2019 : **67 689,00 €**
- Montant subvention « Amicale du personnel des Grands crus » 2019 : **10 000 €** (identique à 2018)

Volet Mutuelle santé / Prévoyance

- **49** agents adhèrent à une mutuelle santé, dont 23 bénéficient d'une participation employeur de la part de la Communauté de communes (participation accordée aux agents de l'ex-communauté du Pays de Nuits-Saint-Georges ayant adhéré à un contrat labélisé avant la fusion).
- **54** agents adhèrent à une prévoyance dans le cadre de la garantie maintien de salaire, sans participation de la part de la Communauté de communes.

PATRIMOINE, MOYENS GENERAUX ET SYSTEMES D'INFORMATIONS

La direction des services techniques a évolué au 1^{er} septembre 2019 afin de mieux répondre aux besoins de fonctionnement de la Communauté de communes et de poursuivre le travail de rationalisation et d'optimisation des coûts engagé.

Il a été décidé, au regard de la taille de la nouvelle Communauté de communes, d'y intégrer la gestion des moyens généraux et systèmes d'information (téléphonie, informatique...) afin de centraliser et rationaliser les dépenses relatives à ces moyens, en vue d'économies de gestion, et d'apporter un meilleur confort de travail aux services, pour plus d'efficacité.

Cette nouvelle direction dispose donc de 3 missions principales :

Entretien et gestion du patrimoine communautaire, bâtiments et espaces verts

- Entretien et maintenance des bâtiments
- Entretien des espaces verts
- Suivi administratif des bâtiments
 - Suivi des baux
 - Suivi des assurances et sinistres
 - Suivi des contrats de maintenance (ascenseur, portes automatiques, alarme, vidéoprotection...)
 - Suivi des mises à disposition de bâtiments
 - Suivi de conventions...

Gestion des moyens généraux et de la logistique courante

Gestion logistique courante

- Organisation de l'accueil des publics
 - Accueil physique
 - En gestion directe : MSPI
 - En coordination : Pôle administratif, centre socioculturel, CTI
 - Standard téléphonique
- Gestion et suivi du courrier : acheminement, distribution et affranchissement
- Gestion et suivi des copieurs
- Gestion et suivi des plannings des réservations de salle
- Gestion et suivi Entretien courant des locaux administratifs : nettoyage, prestations de services, énergies, fluides, performance énergétique

- Gestion et suivi de la flotte automobile : réservation, entretien, assurances et sinistres
- Soutien technique à l'organisation des manifestations communautaires (mise en place et sonorisation des conseils communautaires, etc.)

Gestion et suivi des achats pour les besoins des services, suivi de l'inventaire

- Mobilier
- Fournitures de bureau, imprimés
- Matériels bureautiques et informatiques (dont copieurs)
- Fourniture de produits d'entretien
- Carburant
- Téléphonie
- Abonnement internet très haut débit

Organisation des conditions de travail des services

- Installation des services : aménagements, déménagements
- Suivi de la sécurité des bâtiments
- Gestion de l'inventaire mobilier et des postes de travail

Administration des systèmes d'information, téléphonie et informatique

Gestion des infrastructures informatiques, sécurité et assistance utilisateurs

- Conseils et assistance aux utilisateurs
- Gestion, déploiement et maintenance des équipements

- Relations avec les prestataires : PICA, Distrimatic, SID, IPNEOS ACTUACOM
- Administration des systèmes, des réseaux et des bases de données
- Administration des outils de communication (messagerie, téléphonie, visioconférence...)
- Maintien en conditions opérationnelles du SI
- Garantie de la sécurité des systèmes et réseaux
- Gestion et suivi de l'inventaire du parc micro-informatique et téléphonique
- Elaboration du schéma directeur des systèmes d'information et rationalisation du système avec un assistant à maîtrise d'ouvrage (MG FIL - travail en cours)
- Mise en œuvre du RGPD par convention avec le CDG 54 et son délégué à la protection des données

Gestion des études et applications informatiques

- Assistance technique auprès des directions métiers
- Gestion des projets applicatifs
- Maintenance applicative
- Exploitation et continuité de service des applications

Moyens

Personnel :

15 agents de filières administrative et techniques sur les sites de Gevrey-Chambertin (4) et Nuits-Saint-Georges (11) sur le CTI et la MSP

Infrastructures / Matériel spécifique :

2 sites géographiques distincts accueillent agents et matériels "techniques"

- Le Centre Technique Intercommunal à Nuits-Saint-Georges
- Les locaux municipaux de la commune de Gevrey-Chambertin mis à disposition par celle-ci

Le parc de matériels spécifiques est composé pour la partie « technique » de camions PL, fourgons, balayeuse-aspiratrice, tracteurs, tondeuses autoportées, véhicules de service et des matériels et outillages divers nécessaires à l'entretien des bâtiments et espaces verts.

3 camions Poids Lourds, 6 fourgons, 1 balayeuse-aspiratrice, 3 tracteurs, 3 tondeuses autoportées, le matériel spécifique à l'entretien des terrains de sport,

le matériel électro portatif nécessaire à l'entretien des bâtiments constituent « l'outil de travail » des Services Techniques.

Principales actions 2019

- Mise en place une prestation de service de qualité (écoute, réactivité, transparence...) vis-à-vis des élus et des services opérationnels. ;
- Mise en place d'une formalisation des demandes afin de faciliter les relations avec les directions et services opérationnels. ;
- Assurer la mise en place et le suivi de tableau de bords (rôle d'alerte / aide à la décision...).

Autres

Entretien bâtiments et espaces verts :

Au cours de l'année 2019, plus de **12 700** heures de travail ont été réalisées par les agents de terrain pour l'entretien des bâtiments et espaces verts avec notamment :

- 7 484 heures d'entretien des bâtiments et espaces extérieurs
- 32.50 heures de balayage
- 6 heures d'utilisation du chargeur
- 177 heures de fauchage
- 2.50 heures d'hydro cureuse
- 361 heures de tonte
- 128.50 heures d'entretien du matériel sportif
- 443 heures pour l'entretien du terrain de rugby
- 150 heures liées à l'entretien mécanique lourd des terrains de sports
- 138 heures consacrées à l'entretien des matériels des ST

Système d'information :

- Gestion de la cyberattaque avec changement de nombreux postes et serveurs
- Gestion et mise en place de 140 licences OFFICE 365
- Gestion et mise en place de 88 licences anti-virus « SOPHOS »
- 120 heures mensuelles en moyenne d'interventions divers (Accès serveur / dépannage logiciels...)

Chiffres clés 2019

Budget de fonctionnement : **510 000 €**

Budget d'investissement : **52 000 €**

MISSION ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS

Missions

- Gestion des achats et marchés publics de la définition du besoin à l'exécution par les services.
- Conseil juridique

Objectifs

- Sécuriser juridiquement les marchés publics ;
- Réaliser des économies ;
- Harmoniser les procédures.

Moyens

Personnel :

1 chargé de mission

Infrastructures / Matériel spécifique :

Logiciel de rédaction et de suivi des marchés publics 3P

Principales actions 2019

- Reprise des marchés transversaux antérieurs à la fusion des Communautés de communes pour permettre leur harmonisation d'une part, et une redéfinition des besoins en accord avec le nouveau dimensionnement et les nouvelles compétences de l'EPCI d'autre part. Cette définition ajustée permet d'assurer un service de qualité, répondant aux besoins des services et des usagers, au coût le plus juste ;
- Une analyse du secteur économique est réalisée avant le lancement de chaque procédure pour connaître la procédure la plus juste à lancer, fonction des montants et de la nature des prestations à commander : consultation publique, demande de devis, UGAP, mutualisation avec d'autres entités publiques....

• Les principaux marchés :

- Marchés de fournitures administratives et papeterie
 - Marché de téléphonie mobile
 - Services de télécommunication
 - Fournitures de CD et DVD pour les médiathèques
 - Restauration scolaire, périscolaire, petite enfance
 - Marchés d'assurance
 - Achat de copieurs
 - Achat de véhicules
 - Déploiement d'un nouveau logiciel RH/Finances
- Et l'accompagnement sur des projets plus spécifiques nécessitant la passation de marchés comme :
- La réhabilitation de la Halle Chambertin
 - La construction de l'École de Musique Intercommunale à Nuits-Saint-Georges
 - Les travaux de l'école maternelle Gaston Roupnel
 - Une série de marchés associés à la SILENE
 - Des marchés de travaux et de prestations pour la direction de l'environnement

Chiffres clés 2019

34 consultations lancées sur la plateforme e-bourgogne

77 marchés notifiés

7 millions d'euros de marchés attribués

Une économie estimée à **78 000 €** pour l'année 2019,
et **181 000 €** pour l'année 2020

0 recours contre les marchés de la Communauté de communes

COMMUNICATION

Missions

La mission communication institutionnelle est une obligation légale définie par la loi comme un service public à part entière. La loi ATR de 1992 et la loi 2002 relative à la démocratie de proximité sont venues renforcer le droit des citoyens à l'information et à la participation. L'article L.2141-1 du Code Général des collectivités territoriales définit « un droit des habitants de la commune et de l'intercommunalité à être informés des affaires de celle-ci » comme un principe « essentiel de la démocratie locale ».

Dans cet esprit, la Direction de la communication traduit les politiques publiques portées par la collectivité (les directions et services de la Communauté de communes), dans le but de rendre lisibles et compréhensibles les actions communautaires par les habitants du territoire et les agents de l'EPCI, en cohérence avec le projet politique porté par les élus.

Concrètement, les missions sont de :

- Concevoir et mettre en œuvre des stratégies et plans de communication sur les actions de la collectivité et de ses services ;
- Coordonner la mise en œuvre des actions de communication en fonction du niveau stratégique de chacune et des plannings de mise en œuvre ;
- Donner de la cohérence à l'ensemble des messages émis par la collectivité, produire les principaux outils de communication dans le respect des budgets affectés à la communication, accompagner, conseiller et travailler avec les équipements, opérateurs et partenaires de la collectivité ;
- Évaluer les politiques de communication mises en œuvre.

Objectifs

En communication externe les objectifs sont :

- Faire connaître la nouvelle Communauté de communes (son identité, son nouveau territoire, ses compétences ainsi que ses forces vives) ;

- Faire connaître et valoriser ses acteurs (élus et agents) et ses richesses ;
- Mettre en récit sa construction.

En communication interne, les objectifs sont :

- Informer les agents et les élus de la construction de la collectivité ;
- Faire connaître aux agents et aux élus les services de la collectivité, son nouveau territoire et ses nouveaux enjeux ;
- Créer un sentiment d'appartenance.

Moyens

Personnel :

3 agents : une directrice, une graphiste, une chargée de communication.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Logiciel de PAO, Wordpress (pour site Internet), Premiere pro (montage vidéo), et Sarbacane pour l'envoi de newsletters.

Principales actions 2019

En communication institutionnelle :

- Organisation de la cérémonie des vœux de la Communauté de communes ;
- Mise à jour de l'organigramme, du trombinoscope des élus ;
- Réalisation du rapport d'activités 2018 ;
- Organisation des inaugurations de la Signalétique Patrimoniale des Climats de Bourgogne, du pôle périscolaire de Corgoloin-Comblanchien-Prémeaux-Prissey ; de la piscine intercommunale de Nuits-Saint-Georges et de la salle multi-activités de Saulon-la-Chapelle

En communication externe :

- Elaboration et diffusion de 2 numéros du magazine intercommunal ;
- Réalisation d'un épisode de Bacchus et Déméter ;
- Animation et mise à jour du site Internet ;
- Création et animation des réseaux sociaux de la collectivité ;

- Création de la page LinkedIn de la Communauté de communes ;
- Création de la palissade de la Halle Chambertin.

En communication interne :

- Élaboration et diffusion de 3 numéros du journal interne ;
- Réalisation de l'annuaire interne ;
- Réalisation de la newsletter "Le Point du Lundi" ;
- Mise en page de la plaquette "Dialogue social" ;
- Lancement de la création du site Intranet : réalisation du cahier des charges, création et animation du COPIL, élaboration de la prémaquette ;
- Réalisation de vidéo pour valoriser les médaillés du travail et les agents partant à la retraite ;
- Organisation d'événements interne "Journée du Pull Moche de Noël" ;
- Mise en place de dispositifs conviviaux "Tableau des kiffs du jour".

En communication environnementale :

- Poursuite du plan de communication sur la "réduction des déchets" ;
- Plan de communication pour le Festival Nature 2019 ;

Communication culturelle :

- Élaboration et diffusion des newsletters mensuelles « Sortir » et "Actualité des médiathèques" ;
- Mutualisation de la newsletter "Sortir" avec l'Office de Tourisme ;
- Plan de communication du festival « Voir un petit court » ;

- Communication pour Mois du Film Documentaire ;
- Mois des climats.

Communication Petite enfance , Enfance, Jeunesse

- Formation en médiatraining des encadrants de proximité du service Enfance
- Réalisation du Plan de communication de l'Espace Citoyen
- Réalisation de programme type pour le service Enfance

Autres

268 supports réalisés (affiches, plaquettes, invitation, etc...) dont 3 plaques pour les inaugurations et une palissade promotionnelle pour La Halle Chambertin ;

2 magazines intercommunaux et **3** journaux internes ;

Newsletter "Sortir" diffusée à **5 500** abonnés avec un taux de consultation de xxx %

Newsletter médiathèque avec un taux de consultation de XX%

Mailing "Point du lundi" avec un taux de consultation de 71 %

1 551 abonnés à la page Facebook

310 followers de la page Twitter

56 abonnés de la page LinkedIn (création de la page en juin 2019)

257 abonnés sur la chaîne Youtube - **49** vidéos publiées en 2019

146 000 visites sur le site Internet en 2019, contre 129 000 en 2018, soit une augmentation de 17 000 vues

257 abonnés sur la chaîne Youtube - **49** vidéos publiées en 2019

Chiffres clés 2019

- **Communication Institutionnelle : 57 %** contre 60 en 2018 répartis de la façon suivante :

→ 10 % en communication généraliste institutionnelle

→ 32.4 % de communication externe et

→ 15.6 % de communication interne

- **Communication Environnementale : 12 %** contre 10% en 2018

- **Communication Culturelle : 13.3 %** contre 26 % en 2018

- **Communication Enfance : 5,8 %**

- **Communication Solidarités : 13.3 %** contre 4% en 2018

Budget :

Dépenses de fonctionnement : **173 000 €**

LES SERVICES PROPOSÉS AUX COMMUNES SOUS LA FORME DE SERVICES COMMUNS

Autorisation du droit des sols

Voir la présentation détaillée au sein de l'action de pôle attractivité, p. 24

Le service commun administration du droit des sols instruit les actes d'urbanisme pour le compte des 42 communes adhérentes.

Budget 2018 financé par les communes adhérentes : 110 437.76 €

Secrétariat de mairie

Le service commun secrétariat de mairie met à disposition des 17 communes adhérentes 10 agents communautaires qui assurent l'accueil et le secrétariat des mairies.

Budget 2018 financé par les communes adhérentes : **339 380.22 €**

Service scolaire (sous forme de service commun au 1^{er} janvier 2018)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le service commun scolaire propose aux 21 communes adhérentes la gestion de la compétence scolaire pour leur compte. Ce service est administré par une commission qui réunit les représentants des communes adhérentes.

Budget 2018 de fonctionnement de 966 597.69 €

Budget 2018 d'investissement de 131 524.78 €

LES AUTRES MISES À DISPOSITION

Avec le syndicat mixte du Schéma de cohérence territorial (SCOT) des Agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin

En 2019, la Communauté de communes met à disposition du syndicat mixte du SCOT 3 agents pour une partie de leur temps de travail.

Avec la commune de Nuits-Saint-Georges :

Par convention cadre de mise à disposition réciproque de services, la Communauté de communes met à disposition de la commune de Nuits-Saint-Georges, des agents communautaires pour une partie de leur temps de travail dans les domaines suivants :

- gestion des archives ;
- gestion des bourses d'activité ;
- ménage du Musée ;
- gestion du centre communal d'action social (CCAS).

Les services communautaires portant gestion des finances et des ressources humaines étant mutualisés par les deux institutions.

Pour un montant de 95 630 € en 2018.

Réciproquement, la commune de Nuits-Saint-Georges met à disposition de la Communauté de communes une partie de ses services techniques pour l'entretien des bâtiments communautaires sur son territoire (salle omnisport et gymnase Henri Pouilly, médiathèques, bâtiments cinéma, MJC et école de musique, locaux du service médiation jeunesse - centre Geneviève Martin, locaux d'accueil péri et extrascolaire « le Clos Michel », ainsi que le centre de loisirs de Concoeur.

Avec la commune de Gevrey-Chambertin : entretien des bâtiments et espaces verts

La Communauté de communes met à disposition de la commune de Gevrey-Chambertin l'équipe en charge de l'entretien des bâtiments sur le secteur de Gevrey-Chambertin pour réaliser des travaux d'entretien dans les bâtiments et structures communales.

En 2018, pour un montant de 19 661.92 €

Avec les communes de Chaux et Magny-lès-Villers

La Communauté de communes met un agent des services techniques communautaires à disposition de ces deux communes pour l'entretien de leurs espaces municipaux.

Avec les associations foncières

Les agents communautaires membres du service commun secrétariat de mairie sont également, pour certains d'entre eux, mis à disposition des associations foncières du territoire de l'ex-Communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges pour leur secrétariat administratif et leur comptabilité.

Avec l'Office de Tourisme communautaire

Les services supports de la Communauté de communes (direction générale, ressources humaines, direction des affaires financières, service communication) ont travaillé à la création d'un nouvel Office de Tourisme sous forme d'EPIC et leur mise à disposition s'est poursuivie en 2019.

ANNEXES

BUDGET ANNEXE ZAE NUITS-SAINT-GEORGES

Section de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	1 587 636,50 €
Recettes de fonctionnement	1 589 810,93 €
Résultat exercice	2 174,43 €
Report résultat N-1	12 663,81 €
Résultat Cloture Fonctionnement	14 838,24 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement	2 882 057,72 €
Recettes d'investissement	1 472 951,34 €
Résultat exercice	-1 409 106,38 €
Report résultat N-1	1 352 048,66 €
Résultat Cloture Investissement	-57 057,72 €
Reste à réaliser au 31/12/19	
Résultat Cloture Investissement avec RAR	-57 057,72 €
Résultat Global de Cloture	-42 219,48 €
Résultat Global de Cloture avec RAR	-42 219,48 €

BUDGET ANNEXE ZAE GILLY-LES-CÎTEAUX

Section de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	1 450 935,04 €
Recettes de fonctionnement	1 450 935,74 €
Résultat exercice	0,70 €
Report résultat N-1	280 972,39 €
Résultat Cloture Fonctionnement	280 973,09 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement	1 119 910,43 €
Recettes d'investissement	1 433 612,16 €
Résultat exercice	313 701,73 €
Report résultat N-1	-277 404,16 €
Résultat Cloture Investissement	36 297,57 €
Reste à réaliser au 31/12/19	
Résultat Cloture Investissement avec RAR	36 297,57 €
Résultat Global de Cloture	317 270,66 €
Résultat Global de Cloture avec RAR	317 270,66 €

BUDGET ZAE DE NOIRON-SOUS-GEVREY

Section de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	89 850,04 €
Recettes de fonctionnement	140 174,15 €
Résultat exercice	50 324,11 €
Report résultat N-1	0 €
Résultat Cloture Fonctionnement	50 324,11 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement	59 660,00 €
Recettes d'investissement	89 115,00 €
Résultat exercice	29 455,00 €
Report résultat N-1	50 545,00 €
Résultat Cloture Investissement	80 000,00 €
Reste à réaliser au 31/12/19	
Résultat Cloture Investissement avec RAR	80 000,00 €
Résultat Global de Cloture	130 324,11 €
Résultat Global de Cloture avec RAR	130 324,11 €

BUDGET ANNEXE ZAE MOREY-SAINT-DENIS

Section de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	79 961,00 €
Recettes de fonctionnement	79 961,00 €
Résultat exercice	0 €
Report résultat N-1	0 €
Résultat Cloture Fonctionnement	0 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement	79 601,00 €
Recettes d'investissement	78 241,00 €
Résultat exercice	-1 360,00 €
Report résultat N-1	1 759,00 €
Résultat Cloture Investissement	399,00 €
Reste à réaliser au 31/12/19	
Résultat Cloture Investissement avec RAR	399,00 €
Résultat Global de Cloture	399,00 €
Résultat Global de Cloture avec RAR	399,00 €

BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Section de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	14 482,23 €
Recettes de fonctionnement	19 286,00 €
Résultat exercice	4 803,77 €
Report résultat N-1	0,00 €
Résultat Cloture Fonctionnement	4 803,77 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement	3 199 €
Recettes d'investissement	8 436,00 €
Résultat exercice	5 237,00 €
Report résultat N-1	18 721,30 €
Résultat Cloture Investissement	23 958,30 €
Reste à réaliser au 31/12/19	0,00 €
Résultat Cloture Investissement avec RAR	23 958,30 €
Résultat Global de Cloture	28 762,07 €
Résultat Global de Cloture avec RAR	28 762,07 €

BUDGET ANNEXE SCOLAIRE

Section de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	966 597,69 €
Recettes de fonctionnement	1 161 510,74 €
Résultat exercice	194 913,05 €
Report résultat N-1	0,00 €
Résultat Cloture Fonctionnement	194 913,05 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement	131 524,78 €
Recettes d'investissement	550 000,00 €
Résultat exercice	418 475,22 €
Report résultat N-1	0,00 €
Résultat Cloture Investissement	418 475,22 €
Reste à réaliser au 31/12/19	208 408,00 €
Résultat Cloture Investissement avec RAR	626 883,22 €
Résultat Global de Cloture	613 388,27 €
Résultat Global de Cloture avec RAR	821 796,27 €

RÉPERTOIRE CHRONOLOGIQUE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DU BUREAU EXÉCUTIF

REPERTOIRE CHRONOLOGIQUE DES DELIBERATIONS BUREAUX COMMUNAUTAIRES 2019

Bureau communautaire - Séance du 8 janvier 2019 :

- B/19/01 – Objet : Accord-cadre de téléphonie mobile – Attribution.
- B/19/02 – Objet : Aménagement de l'accès au gymnase de Saulon-la-Chapelle – Autorisation signature avenant n° 2.
- B/19/03 – Objet : Alimentation en Eau Potable – Signature d'une convention d'occupation temporaire avec APRR.

Bureau communautaire - Séance du 22 janvier 2019 :

- B/19/04 – Objet : Déchets – Renouvellement d'une benne ordures ménagères.
- B/19/05 – Objet : Déchets – Attribution du marché de fourniture et de maintenance d'un système d'identification embarqué et d'enregistrement automatique des conteneurs dans le cadre de la redevance incitative.
- B/19/06 – Objet : Attribution du marché pour la fabrication, fourniture et pose des panneaux d'entrée de ville et des relais d'information services relatifs aux Climats de Bourgogne.
- B/19/07 – Objet : Achat de véhicules de service auprès de l'UGAP.

Bureau communautaire - Séance du 29 janvier 2019 :

- B/19/08 – Objet : Eau potable – Renouvellement de conduites d'eau potable sur Morey-Saint-Denis – Avenant au marché de travaux.
- B/19/09 – Objet : Remboursement à Monsieur JOURDAN des surconsommations d'eau et d'assainissement liées à la réalisation des travaux du bâtiment périscolaire de Corgoloin.
- B/19/10 – Objet : Convention de mise à disposition de personnels au Syndicat mixte du SCOT des agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin.
- B/19/11 – Objet : Convention de mise à disposition de personnel au Syndicat du Meuzin et de ses affluents.

Bureau communautaire - Séance du 12 mars 2019 :

- B/19/12 – Objet : Attribution du marché de travaux d'assainissement et d'eau potable sur les communes de Vosne-Romanée, Flagey-Echezeaux et Gilly-les-Cîteaux.
- B/19/13 – Objet : Acte modificatif au marché de maîtrise d'œuvre pour des travaux d'assainissement et d'eau potable sur les communes de Vosne-Romanée, Flagey-Echezeaux et Gilly-les-Cîteaux.
- B/19/14 – Objet : Convention de mise à disposition de contenants pour l'enlèvement des capsules de café Nespresso dans les déchèteries de Nuits-Saint-Georges et Quincey.
- B/19/15 – Objet : Acquisition de terrains à la ZAE « Le Pré Saint Denis » à Nuits-Saint-Georges.
- B/19/16 – Objet : Restructuration et extension de la piscine intercommunale de Nuits-Saint-Georges – Signature avenants divers lots.
- B/19/17 – Objet : Attribution d'une aide financière au Château de Saulon (SCI de Chabot) dans le cadre du règlement des aides à l'immobilier d'entreprise.
- B/19/18 – Objet : Attribution d'une aide financière à la SCI GRG IMMO Côte-d'Or dans le cadre du règlement des aides à l'immobilier d'entreprise.
- B/19/19 – Objet : Plans d'eau de Saule Guillaume – Autorisation signature bail de location avec la Fédération de Côte-d'Or pour la pêche et la protection du milieu aquatique.
- B/19/20 – Objet : Accord-cadre de fournitures administratives – Attribution.
- B/19/21 – Objet : Renégociation d'emprunts auprès de la Caisse d'Épargne – Budget principal.

Bureau communautaire - Séance du 2 avril 2019 :

- B/19/22 – Objet : Signature de conventions d'utilisation des installations sportives intercommunales par le collège « La Champagne » sis à Brochon et le collège « Félix Tisserand » sis à Nuits-Saint-Georges.
- B/19/23 – Objet : Vente de matériel suite à la fermeture du service commun entretien communal.
- B/19/24 – Objet : Halle Chambertin – Bail emphytéotique administratif avec la commune de Gevrey-Chambertin pour l'aménagement de l'office de tourisme.

Bureau communautaire - Séance du 30 avril 2019 :

- B/19/25 – Objet : Assainissement – Convention avec SUEZ pour la facturation et le recouvrement des sommes dues par les usagers au titre de l'assainissement collectif et non collectif – Communes de Vougeot, Flagey-Echezeaux, Gilly-les-Cîteaux et Vosne-Romanée.
- B/19/26 – Objet : Déchets – Convention avec l'Éco organisme ECODDS.
- B/19/27 – Objet : Fonds spécial Lecture du Conseil Départemental de la Côte-d'Or.

Bureau communautaire - Séance du 14 mai 2019 :

B/19/28 – Objet : Assainissement – Ventilation budgétaire de l'étude diagnostique d'assainissement menée sur une quinzaine de communes.
B/19/29 – Objet : Demande de financement selfs et véhicule de service auprès de la Caisse d'Allocation Familiale de Côte-d'Or.

Bureau communautaire - Séance du 11 juin 2019 :

B/19/30 – Objet : Attribution d'un marché d'élaboration et mise en œuvre d'un programme de mobilisation et d'accompagnement de tout acteur en faveur de la biodiversité.
B/19/31 – Objet : Attribution d'un marché d'élaboration et mise en œuvre d'un programme agroécologique intercommunal.
B/19/32 – Objet : Attribution d'un marché d'élaboration et mise en œuvre d'un programme d'action participative
B/19/33 – Objet : Budget Principal – Réalisation d'un prêt complémentaire pour les projets de construction d'une école de musique intercommunale à Nuits-Saint-Georges et de la Halle Chambertin à Gevrey-Chambertin.
B/19/34 – Objet : Budget Eau Régie – Réalisation d'un prêt pour le renouvellement et l'entretien des réseaux, l'amélioration des bâtiments d'exploitation et l'achat de matériels.
B/19/35 – Objet : Appel à projet « appel à projet participation » porté par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Côte-d'Or.;

Bureau communautaire - Séance du 18 juin 2019 :

B/19/36 – Objet : Candidature au prix régional de l'innovation touristique.

Bureau communautaire - Séance du 28 juin 2019 :

B/19/37 – Objet : Assainissement - Commande de travaux urgents sur la station d'épuration de Brochon.
B/19/38 - Objet : Attribution du marché de travaux d'extension de la capacité épuratoire de la lagune de Boncourt.
B/19/39 - Objet : Attribution du marché de travaux d'extension du réseau d'eau potable route de la Serrée sur les communes de Nuits-Saint-Georges, Villars-Fontaine et Chaux.
B/19/40 - Objet : Mise à jour du plan de zonage d'assainissement de la commune de Fussey.
B/19/41 - Objet : Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Fixin.
B/19/42 - Objet : Attribution des lots de la consultation « Réhabilitation de la Halle Chambertin ».
B/19/43 - Objet : Attribution de l'accord cadre « Fourniture de CD/DVD ».
B/19/44 - Objet : Convention 2019 avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre 21 (CDRP 21) pour le balisage et l'entretien circuits de randonnée de la Communauté de communes.
B/19/45 - Objet : Acte modificatif au marché signalétique des Climats du vignoble de Bourgogne (panneaux d'entrée de ville et Re d'Information Service / RIS).
B/19/46 - Objet : Budget Énergie Chamboeuf – Modification de la facturation de vente de chaleur solde année 2018 et facturation 2019.
B/19/47 - Objet : Admission en non valeur des créances d'ordures ménagères.
B/19/48 - Objet : Admission en non valeur des créances d'assainissement.
B/19/49 - Objet : Admission en non valeur des créances d'eau potable.
B/19/50 - Objet : Admission en non valeur des créances du périscolaire et d'occupation du domaine public.

Bureau communautaire - Séance du 27 août 2019 :

B/19/51 – Objet : Rétrocession des réseaux sous voirie d'accès à la résidence « au Leurey » à Premeaux-Prissey.
B/19/52 – Objet : Rétrocession des réseaux humides sous voirie du lotissement Mattéo à Quemigny-Poisot, commune de Valforêt.
B/19/53 – Objet : Assainissement – Acte modificatif pour le marché de travaux de réhabilitation du collecteur en provenance de Marsannay-la-Côte et Perrigny-les-Dijon.
B/19/54 – Objet : Convention de collecte gratuite des films radiographiques dans les cinq déchèteries communautaires.
B/19/55 – Objet : Restructuration et extension de la piscine intercommunale de Nuits-Saint-Georges – Signature avenants divers lots.
B/19/56 – Objet : Marché de transports scolaires 2019-2020.
B/19/57 – Objet : Réhabilitation de l'école Roupnel – Avenant n 1 au marché de locaux préfabriqués.
B/19/58 – Objet : Choix du prestataire logiciel RH / Finances.
B/19/59 – Objet : Attribution du marché de fourniture de carburants pour les cuves du CTI.
B/19/60 – Objet : Halle Chambertin – Attribution du lot Plâtrerie.
B/19/61 – Objet : Admission en non valeur des créances d'ordures ménagères.

Bureau communautaire - Séance du 10 septembre 2019 :

B/19/62 - Objet : Vente de terrains dans le cadre de la ZAE de la petite champagne à Gilly-les-Citeaux.
B/19/63 - Objet : ZAE la petite champagne à Gilly-les-Citeaux – Vente de terrain.
B/19/64 - Objet : Attribution de subventions pour l'aide aux travaux de rénovation énergétique dédiées aux particuliers propriétaires de leurs logements.

Bureau communautaire - Séance du 17 septembre 2019 :

B/19/65 - Objet : Attribution du marché de plantation de haies et de ripisylves.

Bureau communautaire – Séance du 8 octobre 2019 :

B/19/66 - Objet : Convention de partenariat privé pour l'implantation de conteneurs de collecte TLC (Textiles / Linges de maison / Chaussures).

B/19/67 - Objet : Aide à l'immobilier d'entreprise – Volet hébergements touristiques.

B/19/68 - Objet : Autorisation de signature de la convention de mise à disposition de l'outil DECLALOC avec Côte-d'Or Tourisme.

B/19/69 – Objet : Adhésion de la commune de Fussey au service commun "Autorisation du Droit des Sols".

B/19/70 – Objet : Attribution des marchés d'aménagement et de menuiserie du projet de la Halle Chambertin.

Bureau communautaire – Séance du 15 octobre 2019 :

B/19/71 - Objet : Budget AEP – Acquisition d'un camion biberne de chantier.

B/19/72 – Objet : Assainissement – Avenant n° 1 au marché de travaux d'assainissement et d'eau potable sur les communes de Vosne-Romanée, Flagey-Échezeaux et Gilly-les-Cîteaux.

Bureau communautaire – Séance du 22 octobre 2019 :

B/19/73 - Objet : Assainissement – Acquisition d'une chargeuse sur pneus pour la plateforme de compostage.

B/19/74 – Objet : Eau potable – Attribution d'un marché d'études foncières dans le cadre du DUP de la source de la Bornue.

B/19/75 – Objet : Convention « Ressourcerie » pour la collecte des objets réutilisables dans les déchèteries de la Communauté de communes.

B/19/76 – Objet : Attribution du marché de débroussaillage pour la restauration des pelouses calcaires de la réserve naturelle de la combe Lavaux.

B/19/77 – Objet : Étude de faisabilité sur le potentiel de développement en énergies renouvelables d'une opération d'aménagement – Autorisation de signature d'une convention avec le SICECO.

Bureau communautaire – Séance du 12 novembre 2019 :

B/19/78 - Objet : Potentielle nouvelle ressource en eau potable – Convention relative à la mise à disposition des forages de « grève de vie » à Quincey avec le Département de la Côte-d'Or.

B/19/79 – Objet : Déchets – Renouvellement de contrat avec Eco-Mobilier.

B/19/80 – Objet : Déchets – Renouvellement de convention avec GEVREDIS et la commune de Brochon.

B/19/81 – Objet : Attribution des marchés de construction de l'École de Musique Intercommunale à Nuits-Saint-Georges.

B/19/82 – Objet : Site de Saule Guillaume – Association Cross Car Club Saule Guillaume – Annulation de titres de loyers.

Bureau communautaire – Séance du 3 décembre 2019 :

B/19/83 - Objet : Assainissement – Avenant n°1 au marché d'extension de la lagune de Boncourt-le-Bois.

B/19/84 – Objet : Eau et assainissement – Phase 2 des travaux de réhabilitation de réseaux d'eau et d'assainissement sur Nuits-Saint-Georges – Demande de subventions.

B/19/85 – Objet : Transformation de la lagune de Corcelles-les-Cîteaux en roselière – Travaux complémentaires.

B/19/86 – Objet : Eau potable – Division cadastrale et acquisition d'un terrain sur Perrigny-les-Dijon.

B/19/87 – Objet : Déchets – Mise en place d'une nouvelle convention avec l'éco-organisme ECO-TLC.

B/19/88 – Objet : Déchets – Renouvellement de la convention d'accès pour Urcy aux déchèteries de la Communauté de communes Ouche et Montagne pour l'année 2020.

B/19/89 – Objet : Convention avec le CCAS d'Agencourt dans le cadre des cours et ateliers numériques.

B/19/90 – Objet : Convention avec la commune de Corcelles-les-Cîteaux pour l'entretien de l'esplanade de la forêt du Millénaire.

B/19/91 – Objet : Attribution des marchés de réhabilitation de l'école maternelle Gaston Roupnel à Gevrey-Chambertin.

B/19/92 – Objet : Convention de mise à disposition du parking de la piscine de Vougeot à la commune de Vougeot.

B/19/93 – Objet : Convention de mise à disposition des vestiaires collectifs et toilettes de la piscine intercommunale de Vougeot avec l'ASIV Vougeot.

B/19/94 – Objet : Octroi d'une aide à l'immobilier d'entreprises – Tonnellerie Rousseau à Gevrey-Chambertin.

B/19/95 – Objet : Budget service commun Scolaire – Réalisation d'un emprunt d'un montant de 550 000 € pour la réhabilitation de l'école maternelle Roupnel à Gevrey-Chambertin.

B/19/96 – Objet : Budget Déchets – Ouverture d'une ligne de trésorerie.

B/19/97 – Objet : Admissions en non-valeur des créances de divers budgets.

Bureau communautaire – Séance du 10 décembre 2019 :

B/19/84 - Objet : Attribution du marché d'infrastructure téléphonie fixe sur IP.

B/19/85 – Objet : Régularisation de la mise à disposition du terrain d'emprise pour la construction des nouveaux locaux de l'école de musique intercommunale à Nuits-Saint-Georges.

B/19/86 – Objet : Déchets – Attribution du marché de fourniture et installation d'un pont-bascule sur l'installation de stockage des déchets inertes (ISDI) à Nuits-Saint-Georges.

REPERTOIRE CHRONOLOGIQUE DES DELIBERATIONS CONSEILS COMMUNAUTAIRES 2019

Conseil communautaire - Séance du 19 février 2019 :

- C/19/01 – Débat d'Orientation Budgétaire 2019.
- C/19/02 – Avenant n° 1 au contrat de délégation de service public Eau – Premeaux-Prissey.
- C/19/03 – Avenant n° 6 au contrat de délégation de service public Eau – Périmètre de l'ex Communauté de communes du Sud Dijonnais.
- C/19/04 – Avenant n° 2 au contrat de délégation de service public d'assainissement – Périmètre de l'ex Communauté de communes du Sud Dijonnais.
- C/19/05 – Déchets – Appel à projet extension des consignes de tri plastique.
- C/19/06 – Site Natura 2000 – Rattachement des sites chauve-souris du territoire à la Côte dijonnaise.
- C/19/07 – Site Natura 2000 – Animation du site « Forêt de Cîteaux et environs ».
- C/19/08 – Révision statutaire du syndicat du bassin versant de la Vougeot et nomination délégués.
- C/19/09 – Règlement de fonctionnement et liste des membres du Conseil de développement.
- C/19/10 – Budget annexe scolaire – Durée d'amortissement des immobilisations et des subventions.
- C/19/11 – Avance de trésorerie du budget principal au profit du budget annexe scolaire.
- C/19/12 – Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019 du budget annexe scolaire.
- C/19/13 – Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent, à temps non complet, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, recrutement ponctuel (loi n° 84-53 modifiée – Art. 3 1°) – Direction des Solidarités, centre socioculturel.
- C/19/14 – Création d'un emploi d'assistante de direction, au sein de la Direction de l'Environnement.
- C/19/15 – Création d'un poste permanent d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe – École de musique.

Conseil communautaire - Séance du 26 mars 2019 :

- C/19/16 – Budget principal – Compte de gestion 2018.
- C/19/17 – Budget principal – Compte administratif 2018.
- C/19/18 – Budget SIVOS de Brochon – Compte de gestion 2018.
- C/19/19 – Budget SIVOS de Brochon – Compte administratif 2018.
- C/19/20 – Budget principal – Affectation des résultats 2018.
- C/19/21 – Budget Eau régie – Compte de gestion 2018.
- C/19/22 – Compte administratif 2018 et affectation du résultat - Budget Eau régie.
- C/19/23 – Budget Eau DSP – Compte de gestion 2018.
- C/19/24 – Compte administratif 2018 et affectation du résultat - Budget Eau DSP.
- C/19/25 – Budget Assainissement Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges – Compte de gestion 2018.
- C/19/26 – Compte administratif 2018 et affectation du résultat - Budget Assainissement Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges.
- C/19/27 – Budget Assainissement Sud dijonnais – Compte de gestion 2018.
- C/19/28 – Compte administratif 2018 et affectation du résultat - Budget Assainissement Sud dijonnais.
- C/19/29 – Budget GEMAPI – Compte de gestion 2018.
- C/19/30 – Compte administratif 2018 et affectation du résultat - Budget GEMAPI.
- C/19/31 – Budget Déchets Nuits-Saint-Georges – Compte de gestion 2018.
- C/19/32 – Compte administratif 2018 - Budget Déchets Nuits.
- C/19/33 – Budget Ordures ménagères Gevrey-Chambertin et Sud dijonnais – Compte de gestion 2018.
- C/19/34 – Compte administratif 2018 - Budget Ordures ménagères Gevrey-Chambertin et Sud dijonnais.
- C/19/35 – Consolidation et affectation des résultats – Budget CC Gevrey-Nuits.
- C/19/36 – Budget ZAE Gevrey-Chambertin « les Terres d'Or » – Compte de gestion 2018.
- C/19/37 – Compte administratif 2018 et affectation du résultat - Budget ZAE Gevrey-Chambertin « les Terres d'Or ».
- C/19/38 – Budget ZAE Nuits-Saint-Georges « le Pré Saint Denis » – Compte de gestion 2018.
- C/19/39 – Compte administratif 2018 et affectation du résultat - Budget ZAE Nuits-Saint-Georges « le Pré Saint Denis ».
- C/19/40 – Budget ZAE Gilly-les-Cîteaux « la Petite Champagne » – Compte de gestion 2018.
- C/19/41 – Compte administratif 2018 et affectation du résultat - Budget ZAE Gilly-les-Cîteaux « la Petite Champagne ».
- C/19/42 – Budget ZAE Morey-Saint-Denis – Compte de gestion 2018.
- C/19/43 – Compte administratif 2018 et affectation du résultat - Budget ZAE Morey-Saint-Denis.
- C/19/44 – Budget ZAE Noiron-sous-Gevrey – Compte de gestion 2018.
- C/19/45 – Compte administratif 2018 et affectation du résultat - Budget ZAE Noiron-sous-Gevrey.
- C/19/46 – Budget ZAE Corgoloin « La Varenne » – Compte de gestion 2018.
- C/19/47 – Compte administratif 2018 et affectation du résultat - Budget ZAE Corgoloin « La Varenne ».
- C/19/48 – Budget Energie Chamboeuf – Compte de gestion 2018.
- C/19/49 – Compte administratif 2018 et affectation du résultat - Budget Energie Chamboeuf.
- C/19/50 – Budget Transport – Compte de gestion 2018.
- C/19/51 – Compte administratif 2018 et affectation du résultat - Budget Transport.
- C/19/52 – Attributions de compensation de taxe professionnelle provisoire – Année 2019.
- C/19/53 – Assainissement – Vote des tarifs 2019.
- C/19/54 – Appel à projet « développement social rural » porté par la Caisse régionale MSP de Bourgogne.

C/19/55 – Appel à projet « Dispositif REAAP – Réseaux d'Ecoute d'Appui et d'accompagnement des parents » porté par la CAF de la Côte-d'Or.

C/19/56 – Territoires Numériques – Passage d'un avenant à la convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Conseil communautaire - Séance du 9 avril 2019 :

C/19/57 – Budget primitif principal – Exercice 2019.

C/19/58 – Subventions aux personnes de droit privé et organismes de droits publics année 2019.

C/19/59 – Service commun secrétariat de mairie – Vote du forfait prévisionnel 2019.

C/19/60 – Direction des services techniques – Vote des tarifs d'activités 2019.

C/19/61 – Vote des taux d'imposition des taxes directes locales – Année 2019.

C/19/62 – Budget primitif scolaire – Exercice 2019.

C/19/63 – Budget scolaire – Subventions aux coopératives scolaires - Année 2019.

C/19/64 – Budget primitif eau régie – Exercice 2019.

C/19/65 – Budget primitif eau DSP – Exercice 2019.

C/19/66 – Budget primitif assainissement Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges – Exercice 2019.

C/19/67 – Budget primitif assainissement Sud dijonnais – Exercice 2019.

C/19/68 – Budget primitif GEMAPI – Exercice 2019.

C/19/69 – Budget primitif déchets CC Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges – Exercice 2019.

C/19/70 – Budget primitif ZAE Gevrey-Chambertin « les Terres d'Or » – Exercice 2019.

C/19/71 – Budget primitif ZAE Nuits-Saint-Georges « Le Pré Saint Denis » – Exercice 2019.

C/19/72 – Budget primitif ZAE Gilly-les-Cîteaux « La Petite Champagne » – Exercice 2019.

C/19/73 – Budget primitif ZAE Noiron-sous-Gevrey – Exercice 2019.

C/19/74 – Budget primitif ZAE Morey-Saint-Denis – Exercice 2019.

C/19/75 – Budget primitif Énergie Chamboeuf – Exercice 2019.

C/19/76 – Budget primitif Transport – Exercice 2019.

C/19/77 – Contractualisation avec le Conseil Départemental de Côte-d'Or au titre du dispositif CAP 100 % Côte-d'Or.

C/19/78 – Modification du périmètre du SICECO.

C/19/79 – Tarif des prestations du service Biodiversité.

C/19/80 – Avenant à la convention avec la micro crèche « Le P'tit Bout » à Gevrey-Chambertin.

C/19/81 – Sortie opéra – Carmen de Bizet – dans le cadre du dispositif REAAP – Réseaux d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents porté par la CAF – Tarifs.

C/19/82 – Semaine Ciné Jeunes – Autorisation de signature de la convention avec le cinéma Nuiton.

C/19/83 – Avenant à la convention portant règlement intérieur du service commun scolaire.

C/19/84 – Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation du groupe scolaire Gaston Roupnel.

C/19/85 – Demandes de subventions pour la réhabilitation du groupe scolaire Roupnel.

C/19/86 – Acte modificatif au marché de maîtrise d'œuvre conclu avec TRIA Architectes pour la réhabilitation du groupe scolaire Roupnel.

C/19/87 – Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.

Conseil communautaire - Séance du 28 mai 2019 :

C/19/88 – Arrêté modificatif portant projet de périmètre et statuts du futur syndicat mixte d'aménagement du bassin versant de la Dheune.

C/19/89 – Tarifs des accueils de loisirs péri et extrascolaires.

C/19/90 – Locaux de l'École de Musique Intercommunale à Nuits-Saint-Georges – Approbation de l'APD et demandes de subventions.

C/19/91 – La Halle Chambertin– Approbation du projet et demandes de subventions.

C/19/92 – Sécurisation des paiements en ligne de la taxe de séjour.

C/19/93 – PCAET – Approbation du Plan Climat Air Énergie Territorial.

C/19/94 – Règlement intérieur des piscines intercommunales sises à Nuits-Saint-Georges et à Vougeot.

C/19/95 – Modification des horaires d'ouverture au public des piscines intercommunales sises à Nuits-Saint-Georges et à Vougeot du 3 juin au 31 août 2019.

C/19/96 – Autorisation signature convention avec la commune de Saulon-la-Chapelle pour l'entretien des abords extérieurs de la salle multi-activités à Saulon-la-Chapelle.

C/19/97 – Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité – Direction Services Techniques.

C/19/98 – Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité – Direction Action Culturelle et Sportive – Service des Sports.

C/19/99 – Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – Direction Services Techniques.

C/19/100 – Création d'un poste permanent d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe – Direction Action Culturelle et Sportive – École de musique intercommunale.

C/19/101 – Compte administratif 2018 – Budget eau DSP – Annule et remplace délibération C/19/24 du 26 mars 2019 suite à une erreur de montant.

C/19/102 – Compte administratif 2018 – Budget ordures ménagères Gevrey-Chambertin et Sud dijonnais – Annule et remplace délibération C/19/34 du 26 mars 2019 suite à une erreur de montant.

C/19/103 – Budget Eau DSP – Décision modificative n° 1/2019.

C/19/104 – Budget Assainissement Gevrey-Nuits – Décision modificative n° 1/2019.

C/19/105 – Budget Principal – Décision modificative n° 1/2019.

Conseil communautaire - Séance du 25 juin 2019 :

C/19/106 – Élaboration d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).

C/19/107 – Règlements intérieurs des accueils de loisirs périscolaires, extrascolaires et de Concoeur 2019/2020.

C/19/108 – Don financier de l'association du territoire de Gevrey-Chambertin pour les séniors.

C/19/109 – Tarifs des activités organisées par le service des sports – Saison 2019/2020.

C/19/110 – Harmonisation et actualisation du RIFSEEP à compter du 1^{er} septembre 2019.

C/19/111 – Création d'un poste d'adjoint administratif au sein de la direction des solidarités – Centre socioculturel – en tant qu'agent d'accueil.

C/19/112 – Budget Énergie Chamboeuf – Décision modificative n° 1/2019.

C/19/113 – Budget Eau Régie – Décision modificative n° 1/2019.

C/19/114 – Budget Eau DSP – Décision modificative n° 2/2019.

C/19/115 – Budget Assainissement sud dijonnais – Décision modificative n° 1/2019.

C/19/116 – Budget ZAE Noiron-sous-Gevrey – Décision modificative n° 1/2019.

C/19/117 – Budget Scolaire – Décision modificative n° 1/2019.

Conseil communautaire - Séance du 9 juillet 2019 :

C/19/118 - Mise à jour tarification petite enfance (participations familiales) au 1^{er} septembre 2019 suite à circulaire de la CAF.

C/19/119 - Actualisation du règlement de fonctionnement des structures petite enfance.

C/19/120 - Charte qualité des temps collectifs des Relais Petite Enfance (RPE).

C/19/121 - Attribution du marché de restauration périscolaire et petite enfance.

C/19/122 - Tarif des ateliers numériques.

C/19/123 - Mise à jour du règlement intérieur de l'école de musique intercommunale.

C/19/124 - Tarifs de l'école de musique intercommunale 2019-2020.

C/19/125 - Modification de la demande de subvention au Conseil Régional SILENE.

C/19/126 - « Projet des 5 gares » - Convention entre l'EPCI et les communes de Gevrey-Chambertin, Gilly-les-Cîteaux, Nuits-Saint-Georges, Corgoloin et Saulon-la-Chapelle en vue de redynamiser les bâtiments des gares.

C/19/127 - Horaires d'ouverture au public des piscines intercommunales sises à Nuits-Saint-Georges et à Vougeot pour la saison estivale.

C/19/128 - Délégation de service public - Chambre funéraire intercommunale de Nuits-Saint-Georges – Rapport d'activité 2018.

C/19/129 - Création d'un poste permanent d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe – Direction de l'Action Culturelle et Sportive – École de musique intercommunale.

C/19/130 - Création d'un poste permanent d'adjoint administratif – Direction des Affaires Financières.

C/19/131 - Création d'un poste non permanent, à temps complet, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité (loi n° 84-53 – Article 3 1°) – Direction du Développement Durable et de la Biodiversité.

C/19/132 - Modification du temps de travail d'un emploi – Direction de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse – Restauration scolaire Corgoloin.

C/19/133 - Création d'un poste permanent d'adjoint technique – Direction de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse – Restauration scolaire Saulon-la-Chapelle.

C/19/134 - Création de deux postes d'attachés territoriaux – Mission Achats et Marchés Publics / Mission Planification, urbanisme et habitat.

C/19/135 - Création d'un poste permanent d'adjoint technique – Direction des Services Techniques – Equipe Bâtiments.

C/19/136 - Création d'un poste non permanent, à temps complet, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (loi n° 84-53 – Article 3 1°) – Service commun Scolaire.

C/19/137 - Service civique.

C/19/138 - Versement de gratifications aux stagiaires de l'enseignement supérieur.

C/19/139 - Renouvellement d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) – Direction des solidarités – animateur numérique.

C/19/140 - Création d'un poste permanent d'animateur prévention / CLAS – Direction des Solidarités.

C/19/141 - Création d'un poste permanent de rédacteur principal de 1^{ère} classe – Direction des Ressources Humaines.

C/19/142 - Création d'un poste permanent d'adjoint administratif territorial à temps non complet – Direction de l'Action Culturelle et Sportive – Piscines intercommunales.

C/19/143 - Création d'un poste permanent d'éducateur des activités physiques et sportives à temps non complet – Direction de l'Action Culturelle et Sportive – Piscines intercommunales.

C/19/144 – Créations de 18 postes permanents d'adjoint territorial d'animation à temps complet, de 3 postes permanents d'adjoint technique territorial à temps complet et de 2 postes permanents d'adjoint technique territorial à temps non complet – Direction de la petite enfance, enfance, jeunesse et service commun scolaire.

C/19/145 - Répartition du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) entre la Communauté de communes et ses communes membres – Année 2019.

C/19/146 - Transfert de l'actif et des emprunts du service commun scolaire du budget principal vers le budget annexe service commun scolaire.

C/19/147 - Répartition des charges de fonctionnement du bâtiment du pôle scolaire de l'Étang-Vergy.

C/19/148 - Répartition financière des charges du bâtiment de l'école de Chamboeuf.

C/19/149 – Réhabilitation de l'école Roupnel – Attribution du marché de locaux préfabriqués.

Conseil communautaire - Séance du 24 septembre 2019 :

C/19/150 – Arrêté modificatif portant projet de périmètre et statuts du futur Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant de la Dheune.

C/19/151 - Création de la commission DSP et désignation des membres – Délégation AEP secteur Premeaux-Prissey.

C/19/152 - Création de la commission DSP et désignation des membres – Délégation AEP secteur Hautes Côtes.

C/19/153 – Règlement intérieur des activités Sport et Bien-Être.

C/19/154 – Appel à projet « Actions collectives de prévention de la perte d'autonomie pour les personnes de 60 ans et plus en Pays Beaunois ».

C/19/155 – Classement de l'Office de Tourisme de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

C/19/156 – Convention passée entre la Communauté de communes et la coopérative d'intérêt collectif (SCIC) « Go'Up » pour une étude macro-économique en vue d'implanter un comptoir de campagne sur le territoire.

C/19/157 – Évolution de la plate-forme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) – Mise en place du service public d'efficacité énergétique (SPEE).

C/19/158 – Coopération entre les Communautés de communes de Pouilly-en-Auxois et Bligny-sur-Ouche et de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges en lien avec le bois de Saux.

C/19/159 – Adhésion à l'Agence Technique Départementale de Côte-d'Or (ATD 21).

C/19/160 – Attribution des marchés de services de télécommunication.

C/19/161 – Remboursement des frais engagés par les agents auprès d'un médecin agréé, lors du recrutement.

C/19/162 – Actualisation des régimes indemnitaires hors RIFSEEP.

C/19/163 – Modification du tableau des effectifs – Avancement de grade.

C/19/164 – Création d'un poste permanent d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe, à temps non complet – Direction des solidarités.

C/19/165 – Création de 13 postes permanents d'adjoint d'animation, à temps non complet – Direction des solidarités / CLAS.

C/19/166 – Création d'un poste permanent d'agent de maîtrise à temps complet – Direction de l'environnement.

C/19/167 – Choix du régime budgétaire des provisions – Budget annexe eau potable.

C/19/168 – Budget Eau régie – Décision modificative n° 2/2019.

C/19/169 – Budget Eau DSP – Décision modificative n° 3/2019.

C/19/170 – Budget GEMAPI – Décision modificative n° 1/2019.

C/19/171 – Budget Déchets – Décision modificative n° 1/2019.

C/19/172 – Rapport d'activités 2018 de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

C/19/173 – Rapports annuels 2018 sur le prix et la qualité du service de l'eau, du service de l'assainissement et du service de collecte des déchets.

Conseil communautaire - Séance du 29 octobre 2019 :

C/19/174 - Procès-verbaux de restitution des biens au profit des communes suite à la modification de l'intérêt communautaire – Autorisation de signature.

C/19/175 - Modification de la modalité de répartition entre le budget principal et les budgets annexes des frais d'administration générale de la Communauté de communes.

C/19/176 - Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à temps complet, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité, 6 mois, Direction des Affaires Financières.

C/19/177 - Assainissement – Attribution du marché d'entretien et curage des réseaux d'eaux usées, réseaux unitaires, postes de relevage et ouvrages spéciaux d'assainissement.

C/19/178 - Appel à projet « Actions de formation au numérique à destination des retraités autonomes fragilisés » porté par la CARSAT.

C/19/179 - Signature d'une convention de partenariat dans le cadre d'interventions et d'animations pédagogiques et sportives avec le Club Sportif Nuiton.

C/19/180 - Reconduction pour 2019 du fonds d'aide aux communes.

C/19/181 - Organisation d'une vente de livres réformés du réseau des médiathèques intercommunales.

C/19/182 - Mois du film documentaire – Autorisation de signature de la convention avec Cinéma le Nuiton.

C/19/183 - Activité Œnologie.

C/19/184 - Signature de la convention avec le Département pour le nouveau classement de l'école de musique intercommunale.

C/19/185 - Attribution du marché d'assurances pour 2020/2024.

C/19/186 - Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à temps complet, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité, 4 mois, Direction des Ressources Humaines.

C/19/187 - Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent, à temps non complet, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, Service Enfance-Jeunesse.

C/19/188 - Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent, à temps complet, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, Service commun scolaire.

C/19/189 - Modalités de versement des heures supplémentaires.

C/19/190 - Versement de l'indemnité de responsabilité aux régisseurs d'avances et de recettes pour la période du 01/01/2018 au 31/08/2019.

Conseil communautaire - Séance du 26 novembre 2019 :

C/19/191 – Arrêté modificatif portant projet de périmètre et statuts du futur Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant de la Dheune. Annule et remplace délibération C/19/150 au 24 septembre 2019.

C/19/192 – Eau potable – Avenant n° 2 au traité pour l'exploitation par affermage du service de distribution publique d'eau potable de la commune de Premeaux-Prissey.

C/19/193 – Eau potable – Avenant n° 3 au contrat pour l'exploitation par affermage du service public d'eau potable des communes de Meuilley, Chaux, Marey-les-Fussey, Fussey et Magny-les-Villers.

C/19/194 – Eau et Assainissement – Contractualisation pluriannuelle 2019-2021 avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse.

C/19/195 – Règlement intérieur du personnel de la Communauté de communes.

C/19/196 – Validation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.

C/19/197 – Modification du temps de travail – Direction de l'action culturelle et sportive – École de musique intercommunale.

C/19/198 – Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent, à temps non complet, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse – Restaurant scolaire Nuits-Saint-Georges.

C/19/199 – Modification du temps de travail – Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse – Restauration scolaire.

C/19/200 – Fixation du montant définitif des attributions de compensation de taxe professionnelle – Année 2019.

C/19/201 – Budget service commun scolaire – Décision modificative n° 1/2019.

C/19/202 – Budget GEMAPI – Clôture du budget au 31/12/2019.

Conseil communautaire - Séance du 17 décembre 2019 :

C/19/203 – Travaux de restructuration des réseaux d'assainissement, d'eau potable et d'eaux pluviales à Nuits-Saint-Georges – Convention de groupement de commandes – Avenant n°2.

C/19/204 – Eau potable – Vote des tarifs 2020.

C/19/205 – Assainissement – Vote des tarifs 2020.

C/19/206 – Eau potable – Eau et assainissement – Bordereau de prix actualisé et forfaits pour travaux de branchements.

C/19/207 – Déchets – Professionnels : accès aux déchèteries et à l'installation de stockage des déchets inertes et tarification.

C/19/208 – Déchets – Tarifs 2020 des composteurs et accessoires.

C/19/209 – Choix sur la future collecte des recyclables et l'extension des consignes de tri sur le territoire communautaire.

C/19/210 – Attribution de subventions pour l'aide aux travaux de rénovation énergétique dédiées aux particuliers propriétaires de leur logement.

C/19/211 – SILENE : plan de financement – Levée de la clause suspensive – n° 1.

C/19/212 – Demande de subvention FEDER pour le projet SILENE (2018-2021) – n° 2.

C/19/213 – Stratégie intercommunale d'engagement pour la nature (SILENE) 2020 – n° 3.

C/19/214 – Atelier de territoires des Hautes Côtes – Désignation de représentants.

C/19/215 – Réserve naturelle Combe Lavaux – Jean Roland – Demande subvention pour l'année 2020.

C/19/216 – Site natura 2000 – Animation des sites « Côte dijonnaise » et « Forêt de Citeaux et environs ».

C/19/217 – Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Office de tourisme de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

C/19/218 – Adoption du plan d'action commerce local 2020 et convention avec la CCI21 pour sa mise en œuvre.

C/19/219 – Autorisation donnée à la commune de Gevrey-Chambertin pour le versement d'un fonds de concours au SDIS de Côte-d'Or.

C/19/220 – Autorisation de signature du contrat CAP 100 % Côte-d'Or avec le Conseil Départemental de la Côte-d'Or.

C/19/221 – Règlement de la commission d'attribution des places en accueil régulier en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE).

C/19/222 – Règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) – Multi accueil la Fée Clochette et micro crèche les Lucioles.

C/19/223 – Convention avec la micro crèche « Le P'tit Bout » à Gevrey-Chambertin.

C/19/224 – Convention de fonctionnement du RPI Brochon/Fixin conclue entre le service commun scolaire, la commune de Fixin et la commune de Brochon.

C/19/225 – Tarifs des piscines intercommunales au 1^{er} janvier 2020.

C/19/226 – Création d'un poste permanent d'éducateur territorial de jeunes enfants de seconde classe – Direction Petite Enfance, Enfance, Jeunesse / Petite Enfance.

C/19/227 – Tarifs des services publics intercommunaux au 1^{er} janvier 2020.

C/19/228 – MJC – Fédération ADMR – Versement de l'acompte du 1^{er} trimestre 2020 avant le vote du budget primitif 2020.

C/19/229 – Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant les votes des budgets primitifs 2020.

C/19/230 – Avance de trésorerie du budget Principal au profit du budget annexe scolaire année 2020.

C/19/231 – Budget Eau régie – Décision modificative n° 3/2019.

C/19/232 – Budget Déchets – Décision modificative n° 3/2019.

C/19/233 – Budget Principal – Décision modificative n° 2/2019.

C/19/234 – Budget Assainissement Gevrey-Nuits – Décision modificative n° 2/2019.

C/19/235 – Budget Principal – Décision modificative n° 3/2019.



Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
3, rue Jean Moulin
21700 Nuits-Saint-Georges